



MB & Associés

Cabinet de Conseils & Stratégies

ETUDE DE L'INCIDENCE DES MARCHES PUBLICS SUR L'ECONOMIE NATIONALE

Rapport final

Août 2022

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
Liste des graphiques	5
Liste des tableaux.....	8
AVANT PROPOS	9
RÉSUMÉ.....	10
INTRODUCTION	15
1.1. Contexte et justification de l'étude	15
1.2. Objectifs de l'étude	15
1.3. Méthodologie	16
1.4. Organisation du rapport.....	18
SECTION 1 : SITUATION MACROÉCONOMIQUE RÉCENTE DE LA CÔTE D'IVOIRE	19
SECTION 2 : DESCRIPTION DES MARCHÉS PUBLICS.....	23
2.1. Evolution des marchés publics et de ses composantes	23
2.1.1. Évolution du nombre et du montant des marchés publics.....	23
2.1.2. Évolution des composantes des marchés publics.....	24
2.2. Analyse benchmark avec les pays de la sous-région (UEMOA, CEDEAO).....	26
SECTION 3 : ANALYSE DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE DES MARCHÉS PUBLICS.....	40
3.1. Notion d'efficacité et d'efficience des marchés publics.....	40
3.2. Critères de Gestion des marchés publics	40
3.2.1. Procédures Concurrentielles et Procédures Non Concurrentielles	41
3.2.2. Délai de passation des marchés	44
3.2.3. Accès des PME aux marchés publics.	47

3.3. Analyse de l'Efficacité et de l'efficience marchés publics (données issues de la collecte)
49

3.3.1.	Taille de l'échantillon	50
3.3.2.	Période de la collecte.....	50
3.3.3.	Résultats de la collecte (secteur public).....	51
3.3.4.	Résultats de la collecte (secteur privé)	61
3.3.4.1.	Répartition des entreprises selon le secteur d'activités.....	61
3.3.4.2.	Analyse de la gestion des marchés publics au niveau des PME	62
3.3.4.3.	Perception sur les procédures des passation des marchés	63
3.3.4.4.	Importance des marchés publics.....	65
3.3.4.5.	Effets des marchés publics sur le chiffre d'affaires et l'emploi	66
3.3.4.6.	Evaluation de la taille des marchés publics dans le secteur privé (Données de la DGMP sur les marchés des entreprises privés)	67
3.3.4.7.	Analyse de l'évolution des montants des marchés publics alloués aux entreprises privées	68

SECTION 4 : EVALUATION DE LA TAILLE ET DE L'EFFET DES MARCHÉS PUBLICS SUR L'ÉCONOMIE

4.1.	Evaluation de la taille des marchés publics.....	70
4.1.1.	Analyse de l'évolution des lignes à marchés.....	70
4.1.2.	Analyse de l'évolution des lignes à marchés planifiées et des lignes à marchés approuvées	72
4.1.3.	Analyse des Modes de passation et des types de marchés.....	75
4.2.	Effet des marchés publics sur l'économie	77
4.2.1.	Etude de la corrélation entre les variables de marché public et la variable de performance économique de la Côte d'Ivoire	77
4.2.2.	Evaluation de l'effet des marchés publics sur les performances économiques.....	84
4.3.	Analyse sectorielle de l'évolution des marchés publics	88
4.3.1.	Analyse comparative des secteurs	88

4.3.2. Analyse des secteurs pris individuellement.....	98
SECTION 5 : CONCLUSIONS	111
SECTION 6 : RECOMMANDATIONS	116
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	118
ANNEXES.....	121

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANRMP : Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (Côte d'Ivoire)

ARMP : Autorité de Régulation des Marchés Publics (Sénégal)

APBEF-CI : Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers
de Côte d'Ivoire

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BOMP : Bulletin Officiel des Marchés Publics

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

C2D : Contrat de Développement et de Désendettement

DAO : Dossiers d'Appel d'Offres

DGMP : Direction Générale des Marchés Publics

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

INS : Institut National de la Statistique

PGPM : Plan Général de Passation des Marchés

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PPU : Programme Présidentiel d'Urgence

PPM : Plan de Passation des Marchés

PSC : Procédure Simplifiée de demande de Cotation

PSL : Procédure Simplifiée à compétition Limitée

PSO : Procédure Simplifiée à compétition Ouverte

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution du taux de croissance réel du PIB et du taux d'inflation de la Côte d'Ivoire 2010 à 2020.....	19
Graphique 2: Evolution du taux de croissance réelle des secteurs de l'économie	20
Graphique 3 : Contribution des secteurs à la croissance économique.....	21
Graphique 4: Dépenses d'investissement en milliards de FCFA.....	22
Graphique 5: Évolution du nombre et des montants des marchés publics approuvés en Côte d'Ivoire	24
Graphique 6: Evolution du nombre de marchés par type de marché.....	25
Graphique 7: Evolution de la part des différents modes de passation des marchés publics (%)	26
Graphique 8: Evolution du montant global (en FCFA) et nombre total des marchés publics de l'UEMOA.....	27
Graphique 9: Evolution du montant (en FCFA) des marchés publics dans les pays de l'UEMOA	28
Graphique 10: Evolution de la part du montant de chaque type de marchés de l'UEMOA (%)...	29
Graphique 11: Evolution de la part du montant des marchés publics de chaque pays dans le montant total des marchés publics de l'UEMOA (%)	30
Graphique 12: Evolution du nombre total des marchés des pays de l'UEMOA	31
Graphique 13: Evolution de la part de chaque type de marchés publics dans le montant de marchés publics de chaque pays de l'UEMOA (%) en 2010, 2015 et 2018.....	32
Graphique 14: Evolution de la part des marchés publics en fonction des modes de passation en Côte d'Ivoire et au Sénégal en 2016 et 2017 (%).....	33
Graphique 15: Evolution des parts des marchés publics gré à gré en Côte d'Ivoire et au Sénégal de 2008 à 2017	34
Graphique 16: Part des marchés approuvés au titre de l'année 2018 en fonction du type de marché en Côte d'Ivoire, au Nigéria et en Ile Maurice	35
Graphique 17: Marchés approuvés en pourcentage du PIB en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Ile Maurice.....	36
Graphique 18: Evolution des modes de passation des marchés en valeur (%)	42
Graphique 19 : Délai moyen de passation des marchés.....	46
Graphique 20: Part des PME en valeur (%) dans le montant des marchés passés	48
Graphique 21: Evolution du volume des marchés des PME par rapport au volume global des marchés.....	49
Graphique 22 : Ancienneté au poste des gestionnaires des CPMP.....	51
Graphique 23 : Perception sur la flexibilité des procédures de passation et de contrôle.....	53
Graphique 24: Importance des marchés publics dans le fonctionnement des structures.....	54
Graphique 25: Importance des marchés publics dans le fonctionnement des structures selon les secteurs (public & privé ») et selon la population	55
Graphique 26: Effets des marchés publics sur l'efficacité des ministères	56
Graphique 27: Pertinence des marchés publics passés durant les 10 dernières années	58
Graphique 28 : Classification des entreprises selon le secteur d'activités	62
Graphique 29: Perception sur les procédures de passation	63

Graphique 30: Perception sur les procédures de contrôle.....	64
Graphique 31: Perception des entreprises sur le quota de 30% de marchés aux PME	65
Graphique 32: Importance des marchés publics pour les PME	66
Graphique 33: Liens entre marchés publics et chiffres d'affaires	67
Graphique 34: Marchés publics et création d'emploi.	67
Graphique 35: Evolution de marchés publics passés avec les entreprises privées	68
Graphique 36 : Evolution du nombre de lignes à marchés	71
Graphique 37 : Taux de croissance du nombre de lignes à marchés planifiées	72
Graphique 38: Evolution de la proportion de lignes à marchés validées par rapport aux lignes soumises à marchés	73
Graphique 39 : Evolution de la proportion de lignes approuvées (nettes des lignes résiliées) par rapport aux lignes planifiées	74
Graphique 40: Taux de croissance des marchés publics.....	76
Graphique 41 : Evolution du PIB_Nominal en fonction du Montant global des marchés publics	80
Graphique 42: Evolution du PIB_Nominal en fonction des marchés de fournitures	80
Graphique 43: Evolution du PIB_Nominal en fonction du Montant global des marchés de Services	81
Graphique 44: Evolution du PIB_Nominal en fonction du Montant global des marchés des travaux	81
Graphique 45: Part des Marchés Publics dans le Budget.....	84
Graphique 46: Répartition du nombre de marchés publics passés dans chaque secteur de 2006 à 2019.....	89
Graphique 47: Evolution du nombre de marchés publics dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, des infrastructures et de la santé.....	90
Graphique 48: Répartition du montant total de marchés publics passés dans chaque secteur de 2006 à 2019.....	91
Graphique 49: Evolution des montants cumulés des marchés publics dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, des infrastructures et de l'éducation	92
Graphique 50: Répartition du nombre total de marchés entre 2006-2019 des marchés publics selon les secteurs.....	93
Graphique 51: Répartition du montant cumulé 2006-2019 des marchés publics selon les secteurs	94
Graphique 52: Répartition des marchés publics de 2006-2019 selon le type.....	95
Graphique 53: Répartition des marchés publics passés dans ces quatre secteurs par rapport aux autres secteurs de l'économie	96
Graphique 54: Evolution de la part relative du nombre de marchés publics passés dans les secteurs ciblés par rapport aux autres secteurs de l'économie.	97
Graphique 55: Evolution de la part des montants des marchés dans chaque secteur par rapport aux autres secteurs de l'économie	98
Graphique 56: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur de l'éducation et les montants cumulés associés.....	99
Graphique 57: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur de l'éducation selon le type de 2006 à 2019.....	100
Graphique 58: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur de l'éducation comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures)	101

Graphique 59: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur de la santé et les montants cumulés associés.....	102
Graphique 60: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur de la santé selon le type de 2006 à 2019	103
Graphique 61: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur de la santé comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures)	104
Graphique 62: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur de l'agriculture et les montants cumulés associés	105
Graphique 63: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur de l'agriculture selon le type de 2006 à 2019.....	106
Graphique 64: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur de l'agriculture comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures)	107
Graphique 65: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur des infrastructures et équipements et les montants cumulés associés	108
Graphique 66: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur des infrastructures et équipement selon le type de 2006 à 2019.....	109
Graphique 67: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur des infrastructures et équipement comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures).....	110

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse méthodologique de l'étude au regard des objectifs de la mission.....	17
Tableau 2: Situation de la réglementation des marchés publics dans les pays de l'UEMOA	38
Tableau 3 : Montant global des marchés selon les modes de passation en valeur.....	43
Tableau 4: Cartographie des risques	59
Tableau 5: Montants et nombre de marchés publics par type de marché.....	69
Tableau 6: Montant total des types de Marchés en valeur et en volume de 1998 à 2019.....	75
Tableau 7 : Matrice de corrélation entre les variables	82
Tableau 8 : Résultats des estimations de la régression Moindres Carrés Ordinaires.....	85

AVANT PROPOS

Le présent document représente le rapport final de la mission « **Etude de l'incidence des marchés publics sur l'économie nationale** ».

Cette mission qui a pour objectif général de faire l'évaluation de l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne devait se faire sur la période du 08 décembre 2020 au 12 mars 2021. Du fait de difficultés liées à la collecte de données, cette date a été prorogée au 30 mars 2021 selon un nouveau programme établi.

Le Cabinet MB & Associés recruté dans ce cadre par l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), pour atteindre de façon satisfaisante les objectifs et résultats attendus, a opté pour une démarche qui combine à la fois des techniques quantitatives et qualitatives, réparties en sept (7) phases : (i) la revue documentaire, (ii) la collecte de données de sources administratives (iii) la conduite d'entretiens individuels, (iv) la constitution de la base de données, (v) le traitement des données et l'analyse statistique descriptive (vi) le benchmarking et (vii) l'analyse économétrique.

Il faut noter que plusieurs difficultés ont entravé la bonne conduite de la mission. Entre autres, la situation de la pandémie à COVID 19 n'a pas permis de réaliser les interviews face à face, si bien que les réponses aux questionnaires envoyés par mail ont été réceptionnées en retard. Les résultats présentés dans ce rapport ne prennent pas en compte l'estimation de la taille optimale des marchés publics faute de données.

En plus de ces difficultés, il faut noter la réticence de certains points focaux désignés à répondre aux questionnaires et à transmettre les données avec le niveau de détail souhaité, pour plusieurs raisons, notamment, la question de la confidentialité des informations recherchées.

Toutefois, l'équipe a tant bien que mal exploité les informations mises à sa disposition pour produire ce rapport qui, nous l'espérons est une contribution sur la problématique de l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne.

RÉSUMÉ

L'objet de cette étude est d'analyser l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne. Il ressort des analyses réalisées, les résultats ci-après.

Depuis 2012, le nombre de marchés publics approuvés connaît une forte hausse.

En effet, le nombre de marchés approuvés est passé de 371 en 1993 à 3241 en 2012 puis à 4835 en 2018. Quant au montant des marchés publics, il est passé de 26,6 milliards de FCFA en 1993 à 415,8 milliards de FCFA en 2012 et à 1189,7 milliards de FCFA en 2018. La volonté du gouvernement de relancer l'économie après la crise de 2011 explique la forte hausse du montant des marchés publics à partir de 2012.

L'analyse sectorielle des marchés des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des infrastructures révèle que ce sont les secteurs de la santé et de l'éducation qui ont enregistré le plus grand nombre de marchés publics passés entre 2006 et 2019. Toutefois, Une analyse en terme montant cumulé sur la période d'analyse révèle que le secteur des infrastructures présente les montants cumulés les plus élevés. En termes de nombre de marchés publics passés dans ces quatre secteurs, le cumul représente entre 30% et 50% du nombre total de marchés publics passés entre 2006 et 2018 en Côte d'Ivoire

En termes de montants cumulés, les marchés passés dans ces quatre secteurs de l'économie représentent au minimum 33% du montant global des marchés publics tous secteurs confondus sur toute la période. Le pic sur la période d'analyse a été atteint en 2007, avec 82% du montant cumulé dans ces quatre secteurs comparativement aux autres secteurs de l'économie. Après 2012, les montants cumulés des marchés passés dans ces quatre secteurs se maintiennent à plus de 46% du montant total des marchés publics en Côte d'Ivoire tous secteurs confondus.

Les résultats montrent également que la part des marchés publics dans le PIB en Côte d'Ivoire a connu une évolution en dents de scie. Elle a enregistré une hausse en 2012 et 2014 et une baisse à partir de 2015 pour répartir à la hausse en 2018. Elle est passée de 1,39% du PIB en 2011 pour atteindre 5,64% du PIB en 2014 pour se situer à 3,71% en 2018. Une comparaison avec des pays de la sous -région comme le Sénégal

met en évidence le fait que la part des marchés publics dans le PIB de ce dernier est restée supérieure à celle de la Côte d'Ivoire sauf en 2014. De plus, au Sénégal, la part des marchés publics dans le PIB a connu une forte hausse en 2015 (9,86%) et 2016 (22,26%).

Concernant le rapport entre les procédures, **l'analyse montre que, les marchés passés indépendamment du type procédure, sous la forme classique ou simplifiée, concurrentielle ou non, mobilisent d'importantes ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'économie.** Le fait de recourir à ces méthodes dans le cadre de la commande publique permet à l'Etat de faire des économies. Etant donné que l'on observe une prédominance du mode de passation des procédures concurrentielles aussi bien en nombre qu'en valeur sur la période d'analyse (1993-2019), l'on pourrait présumer que l'Etat a pu engranger des ressources suffisantes en ayant permis de garantir le meilleur rapport qualité prix.

Quant au délai moyen de passation des marchés, il connaît depuis l'entrée en vigueur des réformes du code des marchés en 2016 du nouveau code de 2019, une tendance baissière passant de 128,3 jours en 2016 à 95,4 jours en 2019. Soit un gain de 33 jours.

S'agissant de la part des marchés attribués aux PME, elle est en hausse de 25,4 points entre 2016 et 2017. On observe que la part des marchés attribués aux petites et moyennes entreprises (PME) est passée de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019, soit une hausse de 21,1 points. Cette hausse traduit la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics à travers l'instauration des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

L'étude montre que **la dotation de l'ensemble des lignes budgétaires soumises à marchés est en forte augmentation depuis 2016** passant de 3 454 à fin septembre 2015 à 48 808 en fin décembre 2016. La dotation de l'ensemble des lignes budgétaires soumises à marchés était de 2664,3 milliards, en hausse de 13% par rapport à fin septembre 2015 où elle était de 2360,9 milliards. Le taux de variation de lignes à marchés planifiées est en progression pour les années 2013 à 2015. Cependant, on observe une

forte baisse en 2016, comparativement à 2015, du fait de la nouvelle définition des marchés publics. Cette baisse du taux de planification en nombre pourrait s'expliquer, par la forte augmentation des lignes soumises à marchés.

L'efficacité dans le système de gestion des marchés publics s'est détériorée sur la période d'analyse. En termes de nombre, la proportion des marchés approuvés et exécutés relativement aux marchés planifiés baisse, passant de 194% à 86%. La tendance de l'exécution de lignes budgétaires est la même, passant de 144% à 73% de 2006 à 2019. Sous cette hypothèse, l'on peut dire que l'efficacité du système de gestion des marchés publics se détériore sur la période.

Relativement à l'analyse de l'efficacité, les marchés publics ont des impacts significatifs au niveau du secteur privé, des populations et des ministères. Ils permettent la performance des ministères (60%), leur visibilité (73.3%) et l'accroissement de la qualité des différentes prestations (80%). Autrement dit, ils ont permis aux différents ministères d'atteindre leurs différents objectifs en mobilisant moins de moyens. Les marchés publics sont un instrument contribuant à garantir l'efficacité de la dépense publique en permettant l'efficacité de la gestion du budget de l'Etat, à travers la qualité des choix budgétaires, la cohérence des choix budgétaires avec les besoins de la population, la prise en compte des marchés passés dans le PPM, précisant pour chaque opération les exigences techniques de l'Etat, les délais d'exécution, les garanties à donner par l'attributaire, les modalités de règlements.

L'analyse de l'incidence des marchés publics sur l'économie s'est focalisée sur les effets de ces marchés en valeur sur la création de richesse. **Il ressort que le montant global des différents types de marchés (marchés de travaux, marchés de services et marchés de fourniture) exerce un effet positif et significatif, sur le Produit Intérieur Brut.** En spécifiant la variable marché public selon les différents types à savoir les marchés de service, de travaux et les fournitures, **il ressort également que chaque type de marché exerce un effet significatif et positif sur le PIB.** Ces différentes estimations confirment toujours l'existence du lien positif entre les types de marchés publics et le produit intérieur brut. Ce qui permet de confirmer que les marchés publics peuvent engendrer des économies tangibles.

A l'analyse des effets des différents types de marchés, il ressort également que chaque type de marché exerce un effet significatif et positif sur le PIB. Ces différentes estimations confirment toujours l'existence du lien positif entre les types de marchés publics et le produit intérieur brut. Les économies réalisées sur chaque type de marchés ont une tendance à être supérieures pour les travaux et les fournitures.

L'étude montre que les marchés de travaux accélèrent plus le PIB que ne le font les autres types de marchés. Cela pourrait se justifier par la contribution des marchés de travaux, avoisinant 66% du montant global, suivi des marchés de fournitures (17.8%) et du marché des services (15.7%).

Une autre analyse menée, à consister à vérifier le lien entre les modes de passation des marchés et la croissance économique. Il s'est agi de voir lequel des modes concurrentiels ou non crée plus de la richesse. Pour cela, les différents modes de passation des marchés ont été régressés sur le PIB. Il ressort que les marchés publics passés selon les procédures concurrentielles, impactent plus le PIB, voire créent plus de richesse que les marchés passés sous les procédures non concurrentielles.

Au regard de ces résultats, les recommandations suivantes sont faites :

- **Poursuivre la généralisation des marchés publics à toutes les entités de l'administration publique et à tous ces démembrements.** Les marchés publics influencent positivement la création de richesse en Côte d'Ivoire ;
- **Privilégier le mode concurrentiel dans les modes de passation des marchés publics.** Les résultats de l'analyse montrent que les marchés publics passés selon le mode concurrentiel ont un effet plus important sur l'économie ;
- **Renforcer la transparence dans le mode de gestion des marchés publics pour plus d'efficacité.**
- **Poursuivre les réformes entreprises dans l'administration en charge du suivi et de l'évaluation des marchés publics.** Les bonnes performances des contrats à titre onéreux passés devraient être maintenues pour la satisfaction des besoins des acheteurs publics, la création d'emploi dans les PME et l'efficacité de l'administration.

- **Veiller à l'amélioration de l'efficacité dans le système de gestion des marchés pour rehausser le taux d'absorption.** L'efficacité du système de gestion des marchés publics reste une préoccupation pour les ministères impliqués dans le processus et pour l'Etat. A cet effet, plusieurs mesures sont déjà mises en œuvre. Il s'agit notamment (i) œuvrer à la célérité des procédures, (ii) encadrer et appuyer les services en charge des marchés publics, (iii) renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la gestion des marchés publics, (iv) renforcer le contrôle de la régularité des procédures. Cette recommandation consistera à poursuivre les actions entreprises et à veiller à la bonne mise en œuvre des activités de gestion des marchés publics une meilleure efficacité.
- **Poursuivre la dématérialisation des procédures de passation des marchés.** L'amélioration de l'efficacité du dispositif dans la gestion des marchés publics en Côte d'Ivoire pourrait davantage se nourrir de la dématérialisation en vue de renforcer la transparence dans les procédures, de réduire la fraude liée à l'action directe de l'homme, redonner confiance à tous les bénéficiaires des marchés publics.
- **Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques** (à jour) sur les marchés publics, accessible via une plateforme disponible au sein de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Ce système devra prendre en compte les informations sur les marchés publics passés dans tous les secteurs avec les détails d'informations utiles sur les bénéficiaires, les soumissionnaires, les attributaires ainsi que les caractéristiques des marchés (le nombre de lots, les montants, les délais de passation, les étapes de la procédure d'attribution).

INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification de l'étude

Depuis 2005, la Côte d'Ivoire a initié une profonde réforme de son système de passation des marchés publics. Il s'agit pour elle, de rendre ses textes conformes au dispositif international notamment, les directives de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette réforme vise à garantir un cadre juridique et institutionnel qui favorise la transparence des procédures de passation, la liberté d'accès à la commande publique et l'égalité de traitement des candidats aux marchés publics. Pour apporter une réponse adéquate à cette vision, la Côte d'Ivoire vient de se doter d'un nouvel instrument de gestion du système de marchés publics à travers, l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019. Cette ordonnance renforce la séparation des fonctions de passation, de contrôle et de régulation. Ainsi, les fonctions de régulation ont-elles été confiées à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Ces fonctions avaient été déjà précisées dans l'ordonnance n°2018-594 du 27 juin 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANRMP. L'ANRMP est rattachée institutionnellement à la Présidence de la République. Au regard de ses missions à lui confier par ce nouveau dispositif, l'ANRMP réalise les études et les audits en liaison avec les autres acteurs du système de la commande publique. C'est dans ce contexte que la présente étude a été initiée. Le thème est « **Etude de l'incidence des marchés publics sur l'économie nationale** ».

1.2. Objectifs de l'étude

La présente mission a pour objectif général de faire l'évaluation de l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne. Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Collecter et analyser les données sur les marchés publics et l'économie (PIB, PIB/tête, budget, dépenses publiques, emploi/chômage, inflation, etc.) à partir de 1998 ;
- Analyser l'évolution du taux d'absorption des lignes à marchés à partir de 2006 ;
- Analyser l'évolution des marchés publics et de ses composantes (fournitures,

prestations et travaux) par rapport aux agrégats économiques ;

- Analyser l'évolution des marchés publics dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, infrastructures, ...) comparativement à certains pays de l'UEMOA ;
- Analyser l'efficacité et l'efficience des marchés publics dans les secteurs considérés comme prioritaires par le gouvernement (éducation, santé, infrastructures, ...) ;
- Estimer la taille optimale des marchés publics dans le PIB ;
- Identifier les marchés publics qui ont un effet multiplicateur sur les agrégats économiques ;
- Formuler des recommandations pour un meilleur ciblage des marchés publics.

1.3. Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude procède d'une démarche qui combine à la fois des techniques quantitatives et qualitatives, réparties en sept (7) phases : (i) la revue documentaire, (ii) la collecte de données de sources administratives (iii) la conduite d'entretiens individuels, (iv) la constitution de la base de données, (v) le traitement des données et l'analyse statistique descriptive (vi) le benchmarking et (vii) l'analyse économétrique.

Le Tableau 1 présente la synthèse de la méthodologie au regard des objectifs de la mission.

Tableau 1 : Synthèse méthodologique de l'étude au regard des objectifs de la mission

Objectifs spécifiques	Méthodologie
Collecter les données sur les marchés publics et l'économie (PIB, PIB/tête, budget, dépenses publiques, emploi/chômage, inflation, etc.) à partir de 1998.	Revue documentaire Identifier les indicateurs pertinents à l'étude Extraction ou compilation des données secondaires auprès de sources administratives (entités, structures, institutions nationales et internationales).
Analyser l'évolution du taux d'absorption des lignes à marchés à partir de 2006.	Revue documentaire ; Exploitation des données du SIGMAP ou de la base de données de l'ANRMP Enquête auprès des administrations : analyse des données secondaires ; La seconde enquête reposera sur l'identification et la compilation des sources documentaires existantes, tant dans le champ des publications scientifiques que dans le champ des publications et rapport de consultance ou des documents de vulgarisation économique ; Des comparaisons seront faites pour analyser la performance du pays au regard des autres pays de l'UEMOA.
Analyser l'évolution des marchés publics dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, infrastructures,) comparativement à certains pays de l'UEMOA ;	Revue documentaire Analyse des données secondaires auprès de sources administratives (entités, structures, institutions nationales et internationales). Constitution d'une base de données sectorielle au niveau national et régional et analyse de l'évolution des marchés publics dans les secteurs clés.
Analyser l'efficacité et l'efficience des marchés publics dans les secteurs considérés comme prioritaires par le gouvernement (éducation, santé, infrastructures).	Enquête de perception auprès des responsables des marchés publics des administrations et certaines institutions Constitution d'une base de données sectorielle au niveau national ; Calcul et construction d'indicateurs de performances pour analyser l'efficacité et l'efficience des marchés publics dans les différents secteurs prioritaires.
Estimer la taille optimale des marchés publics dans le PIB.	Estimation économétrique et analyse statistique Il sera procédé ici à une évaluation quantitative de l'importance des marchés publics au niveau macroéconomique sur la base des données statistiques publiques existantes et études statistiques macroéconomiques.
Identifier les marchés publics qui ont un effet multiplicateur sur les agrégats économiques.	Estimation économétrique, Une analyse approfondie macroéconomique sera effectuée pour identifier les marchés qui ont un effet multiplicateur sur les agrégats économiques.
Formuler des recommandations pour un meilleur ciblage des marchés publics.	Cette double évaluation qualitative et quantitative sera étayée par une approche de validation menée auprès d'experts et débouchera sur des propositions de solutions opérationnelles et légales pour un meilleur ciblage des marchés publics.

Source : Rapport de démarrage de l'étude

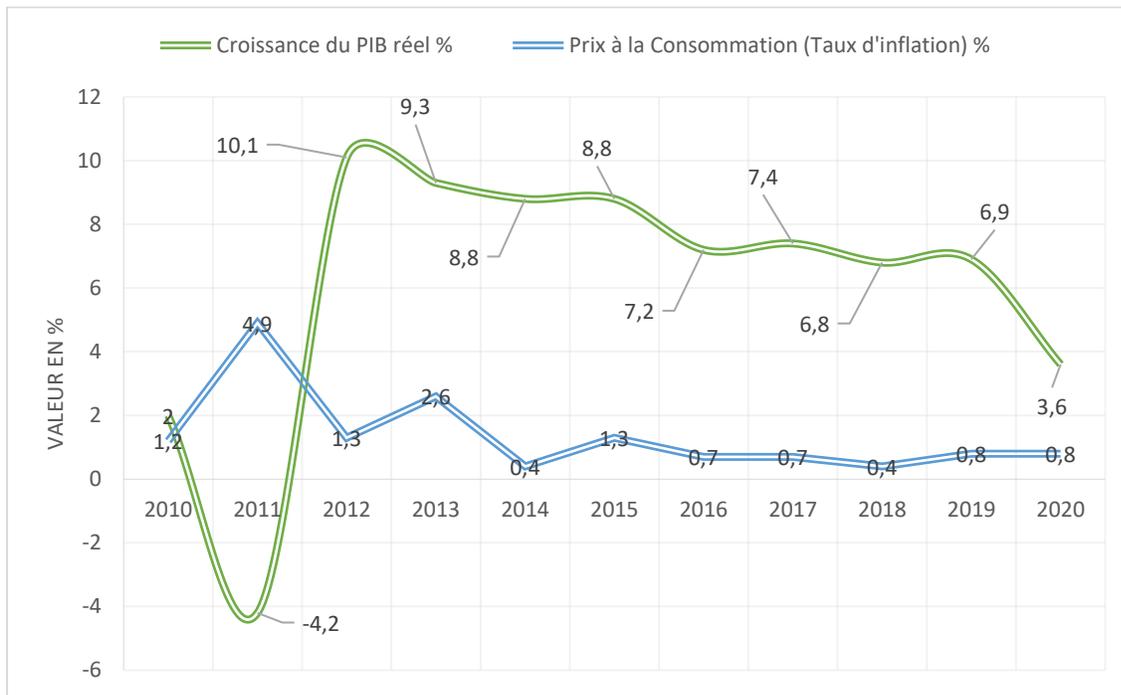
1.4. Organisation du rapport

Le présent document est le rapport final de l'étude. Il est organisé en cinq sections. La première section fait une analyse de la situation macroéconomique récente de la Côte d'Ivoire. La deuxième section décrit les marchés publics passés sur la période de l'étude. La troisième section analyse l'efficacité et l'efficience des marchés publics. La quatrième section évalue la taille et l'effet des marchés publics sur l'économie ivoirienne. La cinquième section conclut et fait des recommandations pour améliorer l'effet des marchés publics sur l'économie ivoirienne.

SECTION 1 : SITUATION MACROÉCONOMIQUE RÉCENTE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Depuis 2012, l'économie ivoirienne a progressé à un taux élevé, ce qui en fait l'un des pays les plus dynamiques de l'Afrique et du monde. L'analyse du Graphique 1 montre que le taux de croissance réel du PIB de la Côte d'Ivoire tend à la baisse depuis 2013. Après un pic de 10,1% en 2012, le taux de croissance du PIB réel est passé à 9,3% en 2013 et devrait se situer à 7,2% en 2020 avant le choc de la COVID-19. Anticipant les effets de la pandémie, les services de la prévision prévoient un taux de croissance de 3,6% pour 2020. Cette chute pourrait s'expliquer entre autres par la chute de la demande internationale de produits agricoles, notamment de cacao et d'anacarde, et du ralentissement d'activité domestique.

Graphique 1: Evolution du taux de croissance réel du PIB et du taux d'inflation de la Côte d'Ivoire 2010 à 2020

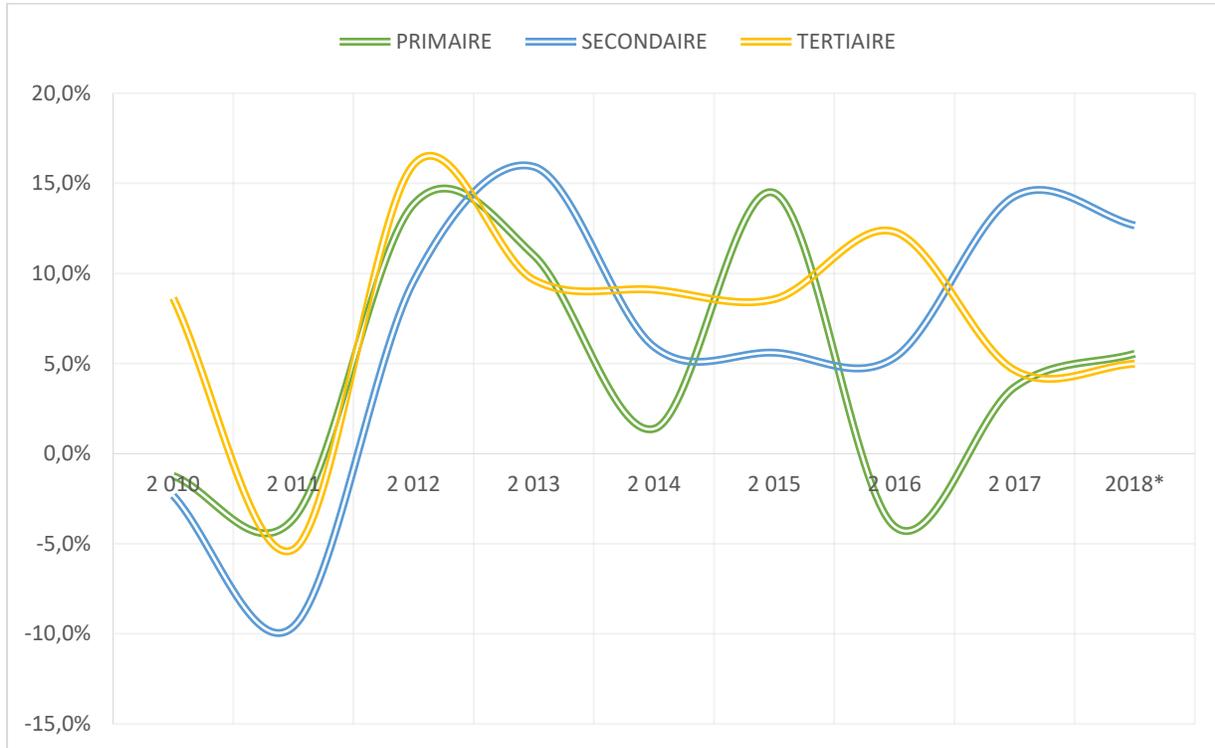


Source : Statistiques du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

Le taux d'inflation semble se stabiliser en deçà de 1%. Ce taux est en adéquation avec la norme communautaire de 3%. Une analyse de la dynamique des différents secteurs de

l'économie montre que le secteur secondaire enregistre de bonnes performances (cf. Graphique 2).

Graphique 2: Evolution du taux de croissance réelle des secteurs de l'économie

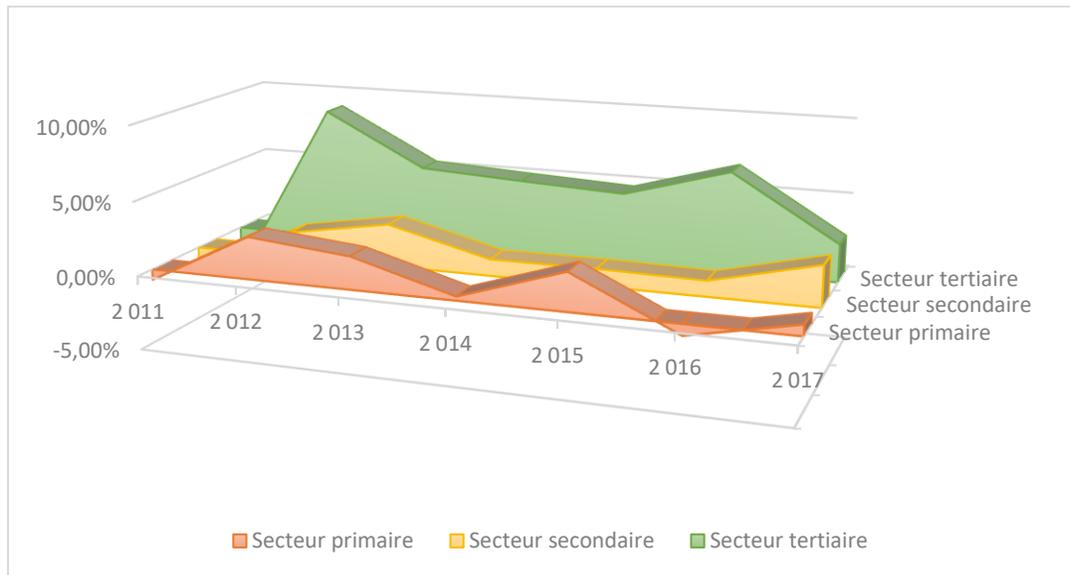


Source : Statistiques de l'INS (*prévisions)

Le taux de croissance réel du secteur secondaire se situe entre 10% et 15% entre 2017 et 2018. L'évolution du secteur primaire est contrastée sur toute la période. Mais les estimations montrent qu'en 2018 le taux de croissance réel du secteur primaire est légèrement au-dessus de celui du secteur tertiaire.

En somme, la dynamique de l'économie ivoirienne est tirée par le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Mais en termes de contribution sectorielle, c'est le secteur tertiaire qui contribue le plus à la croissance économique. L'analyse rétrospective de la structure de l'économie ivoirienne sur la période 2011-2017 révèle que la contribution des secteurs à la croissance économique n'a pas connu de profonde modification. La croissance économique en Côte d'Ivoire est caractérisée par une prépondérance de la contribution du secteur tertiaire (cf. Graphique 3).

Graphique 3 : Contribution des secteurs à la croissance économique



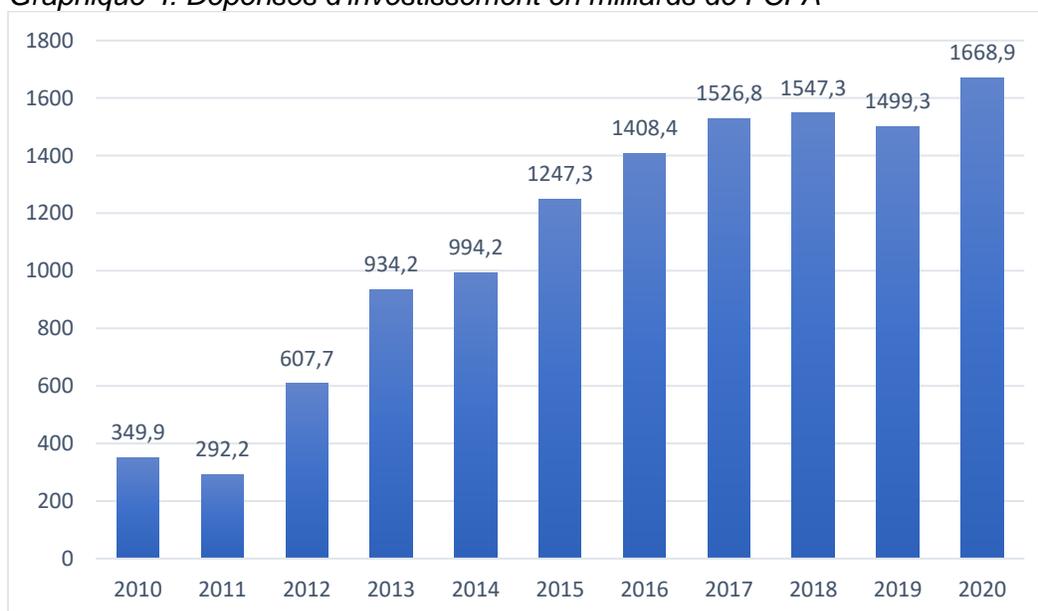
Source : A partir des données de l'INS Côte d'Ivoire

Sur la période d'analyse, la contribution annuelle moyenne du secteur tertiaire dans la croissance économique en Côte d'Ivoire est de 4,13% tandis que celle des autres secteurs est respectivement de 1,02% et 1,45% pour le secteur primaire et le secteur secondaire. La contribution du secteur primaire tend à se réduire sur la période tandis que celle du secteur secondaire présente une tendance à la hausse notamment à partir de 2016. Entre 2016 et 2017, la contribution du secteur secondaire à la croissance économique a doublé. Elle est passée de 1,04% à 2,73% mais elle est encore faible.

Ces résultats montrent que le secteur secondaire connaît une bonne dynamique qui pourrait s'expliquer par les effets combinés des réformes dans l'environnement des affaires, les externalités positives induites par les investissements publics dans les infrastructures économiques et les effets d'entraînements nés des afflux d'Investissement Direct Etranger (IDE) en Côte d'Ivoire. Les récents travaux de repassage des comptes nationaux, en passant de 1996 à 2015 comme nouvelle année de base, ont conduit à une réévaluation du PIB de la Côte d'Ivoire. Le secteur secondaire, qui compte pour près de 23% du PIB, concerne principalement le raffinage de pétrole, l'énergie, l'agro-alimentaire et le BTP ; enfin, le secteur tertiaire, prépondérant à environ 55% du PIB, est dominé par les télécommunications, les transports (portuaire et aérien), la distribution et les activités financières.

L'analyse de la part des secteurs dans le PIB en Côte d'Ivoire, montre que le secteur tertiaire reste très dominant dans le PIB en Côte d'Ivoire sur la période analysée. Comme le montre le Graphique 3, le secteur tertiaire représente plus de 50% du PIB entre 2011 et 2017. Cependant il faut noter une relative baisse de son poids dans le Pib à partir de 2013, passant de 55,7% du PIB à 53,4% en 2017. L'analyse du Graphique 3, montre que la part du secteur primaire et du secteur secondaire dans le PIB semble stagner en dessous de 20% sur toute la période. L'étude permet de distinguer toutefois deux périodes : de 2011 à 2013 et de 2014 à 2017. Entre 2011 et 2013, la part du secteur primaire dans le PIB est plus grande que celle du secteur secondaire. Mais à partir de 2014, le secteur secondaire enregistre une part plus importante excepté en 2016. Les investissements de l'Etat à travers les marchés publics jouent un rôle important dans l'économie ivoirienne.

Graphique 4: Dépenses d'investissement en milliards de FCFA



Source : A partir des données du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat¹

Comme le montre le Graphique 4 le montant des dépenses d'investissement de l'Etat qui était en hausse régulière depuis 2012 a enregistré une baisse en 2019 pour repartir à la hausse en 2020.

¹ <http://budget.gouv.ci/statistique.html>, accès le 24-03-2021

SECTION 2 : DESCRIPTION DES MARCHÉS PUBLICS

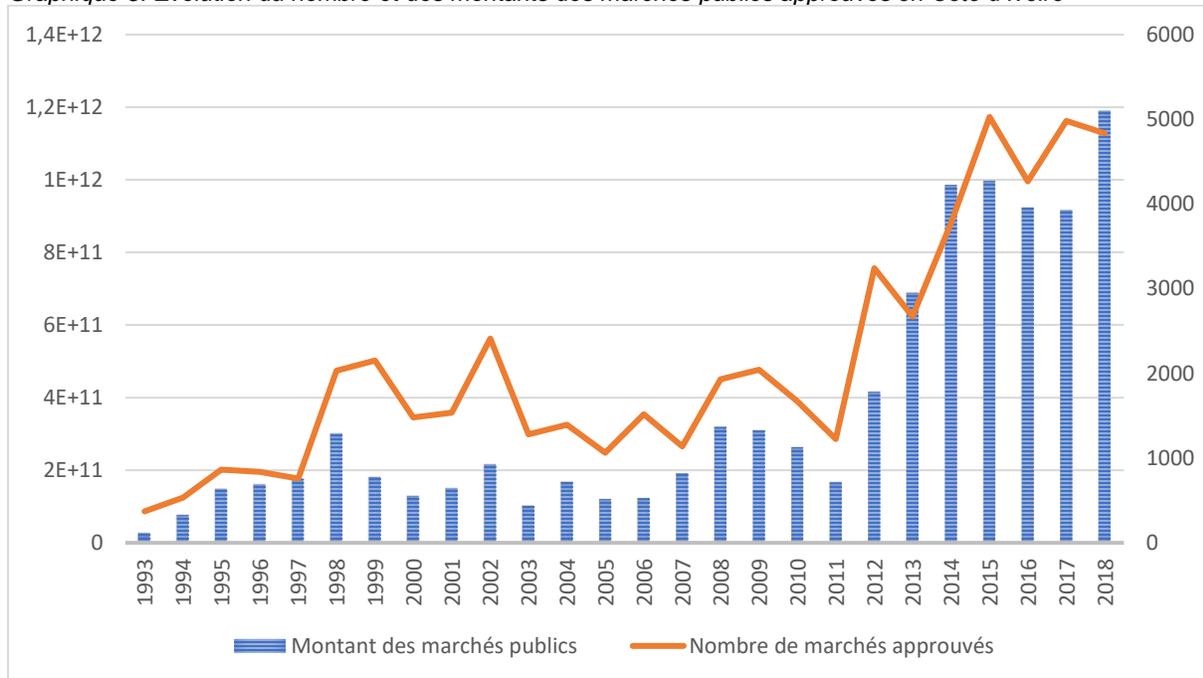
Les marchés publics peuvent se définir comme des contrats conclus à titre onéreux par un ou plusieurs acheteurs publics avec un ou plusieurs opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Cette section fait une description des marchés publics : l'évolution des marchés publics en Côte d'Ivoire depuis 1998 et présente une analyse comparative de leur évolution dans des pays de la sous-région.

2.1. Evolution des marchés publics et de ses composantes

2.1.1. Évolution du nombre et du montant des marchés publics

Une forte hausse des marchés publics en nombre et en valeur à partir de 2012 : Les marchés publics occupent de plus en plus une place importante dans l'économie ivoirienne. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre et du montant des marchés publics en Côte d'Ivoire de 1993 à 2018. Il ressort que les marchés publics ont connu une forte hausse en nombre et en valeur à partir de 2012. Le nombre de marchés approuvés est passé de 371 en 1993 à 3241 en 2012 puis à 4835 en 2018. Quant au montant des marchés publics, il est passé de 26,6 milliards de FCFA en 1993 à 415,8 milliards de FCFA en 2012 et à 1189,7 milliards de FCFA en 2018. La volonté du gouvernement de relancer l'économie après la crise de 2011 explique la forte hausse du montant des marchés publics à partir de 2012.

Graphique 5: Évolution du nombre et des montants des marchés publics approuvés en Côte d'Ivoire



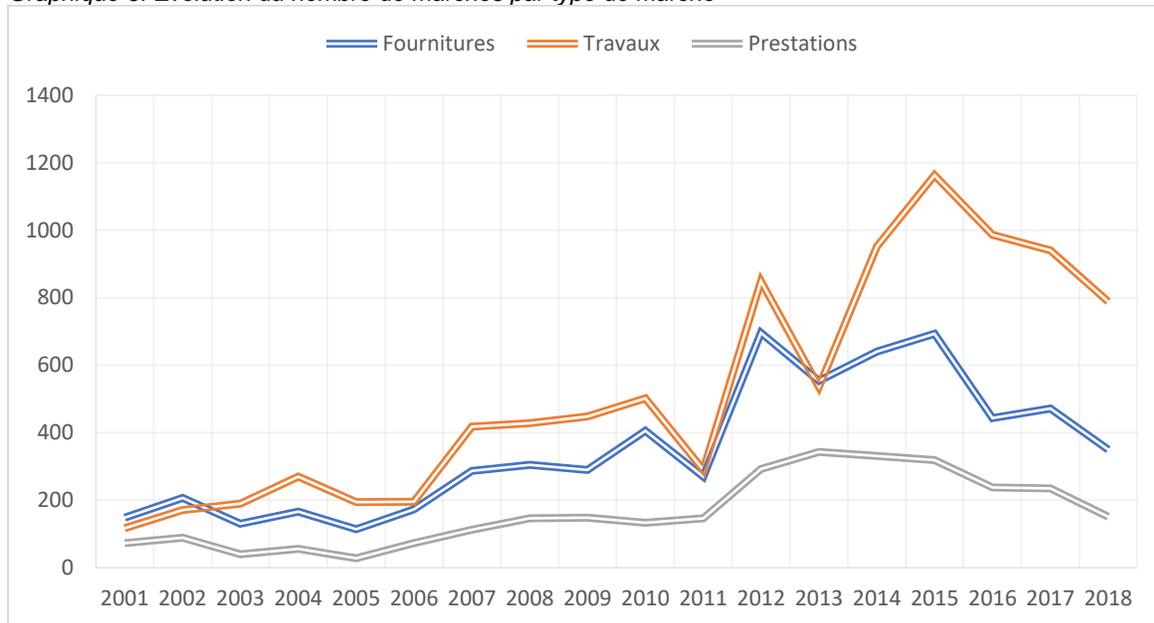
Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

2.1.2. Évolution des composantes des marchés publics

La répartition des marchés publics par type de marché montre qu'ils sont dominés par les travaux et fournitures. Les marchés publics portant sur les travaux restent les premiers en nombre. Ils sont suivis par ceux portant sur les fournitures. Le nombre de marchés publics destinés aux travaux est passé de 82 en 2000 à 788 en 2018. Il a atteint son niveau le plus élevé en 2015 avec 1163 marchés. Quant au nombre de marchés publics portant sur des fournitures, il est passé de 219 en 2000 à 350 en 2018. Toutefois, ce nombre est en baisse comparativement à 2012. En effet, la crise de 2011 a engendré le pillage des structures publiques. Le gouvernement a signé des marchés pour rééquiper l'administration publique d'où le pic de 2012. L'exécution de ces marchés a permis un fonctionnement normal de l'administration publique.

Les prestations restent la troisième composante des marchés publics. Leur nombre est passé de 88 en 2000 à 151 en 2018 avec un pic de 343 en 2013.

Graphique 6: Evolution du nombre de marchés par type de marché



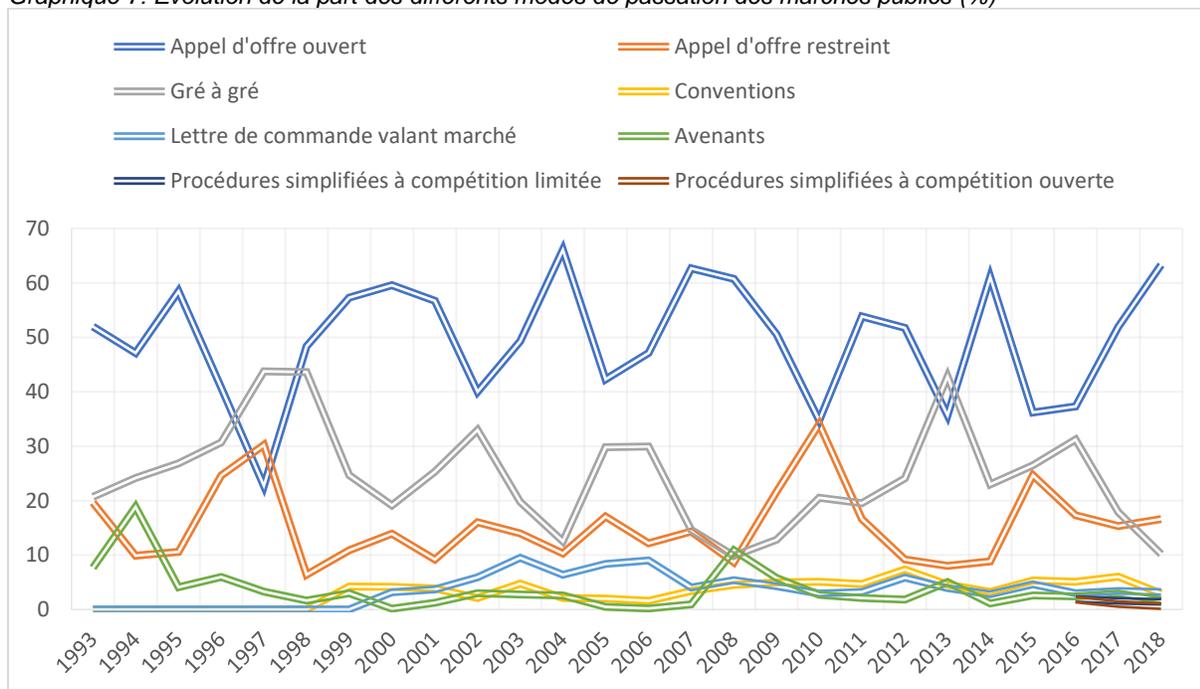
Source : Cabinet MBA à partir des données de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)

Le gouvernement ivoirien a recours à différents modes de passation des marchés publics. La passation des marchés publics reste dominée par les appels d'offres ouverts. Leur part dans le montant total des marchés publics a alterné des hausses et des baisses entre 1993 et 2018. Elle représente 63,3% du montant total des marchés publics approuvés en 2018. Elle a représenté jusqu'à 66,09% du montant total des marchés publics en 2004.

La part des marchés de gré à gré qui suivait une tendance haussière depuis 2009 a entamé une tendance baissière depuis 2014 pour se situer à 10,2% du montant total des marchés publics 2018. Sa part la plus élevée a été atteinte en 1997 (43,75%).

Les appels d'offres restreints représentent l'un des trois principaux modes de passation des marchés publics en Côte d'Ivoire. En 2018, la part des appels d'offres restreints représente 16,6% du montant total des marchés publics approuvés.

Graphique 7: Evolution de la part des différents modes de passation des marchés publics (%)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

2.2. Analyse benchmark avec les pays de la sous-région (UEMOA, CEDEAO)

Pour mieux apprécier l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne, une analyse benchmark a été faite en considérant les pays de l'UEMOA et des pays hors UEMOA (le Nigéria et l'Île Maurice). Différentes raisons ont milité en faveur du choix de ces pays hors UEMOA. Le choix du Nigéria se justifie par la disponibilité des données et le fait qu'il soit la première puissance économique de la CEDEAO. Concernant l'Île Maurice, elle réalise de bonnes performances économiques depuis quelques années.

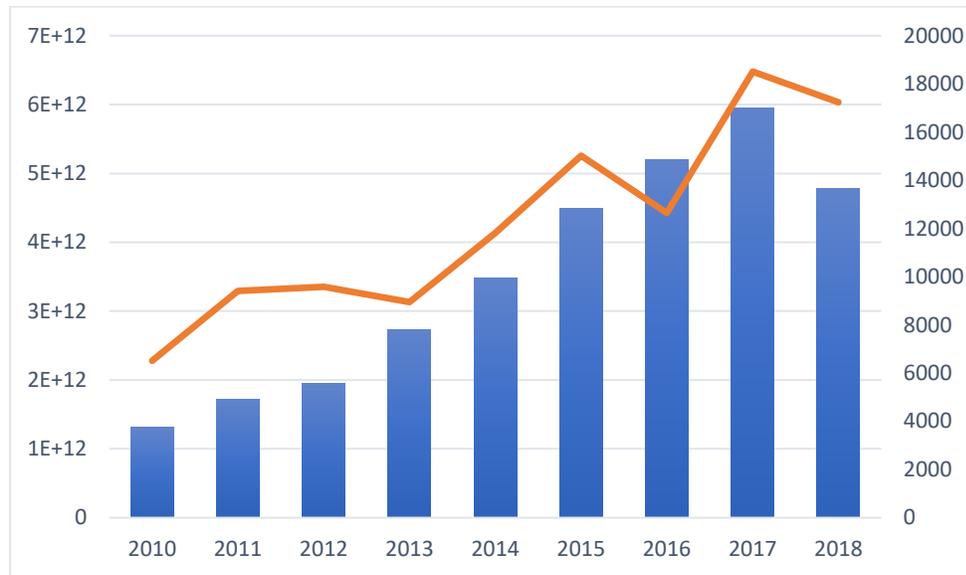
Le montant global des marchés publics des pays de l'UEMOA en hausse régulière ces dernières années a baissé en 2018

Le graphique ci-dessous ci-traduit l'évolution du montant total des marchés publics de l'espace UEMOA. Il suit une tendance haussière depuis 2011. Cependant, il baisse en 2018. Il est passé de 1317,38 milliards de FCFA en 2010 à 4779,59 milliards de FCFA en

2018. Le montant global des marchés publics a atteint son niveau le plus élevé en 2017 soit 5947,42 milliards de FCFA.

Le nombre total des marchés publics de l'UEMOA a également connu une hausse. Il est passé de 6 511 en 2010 à 17 238 en 2018.

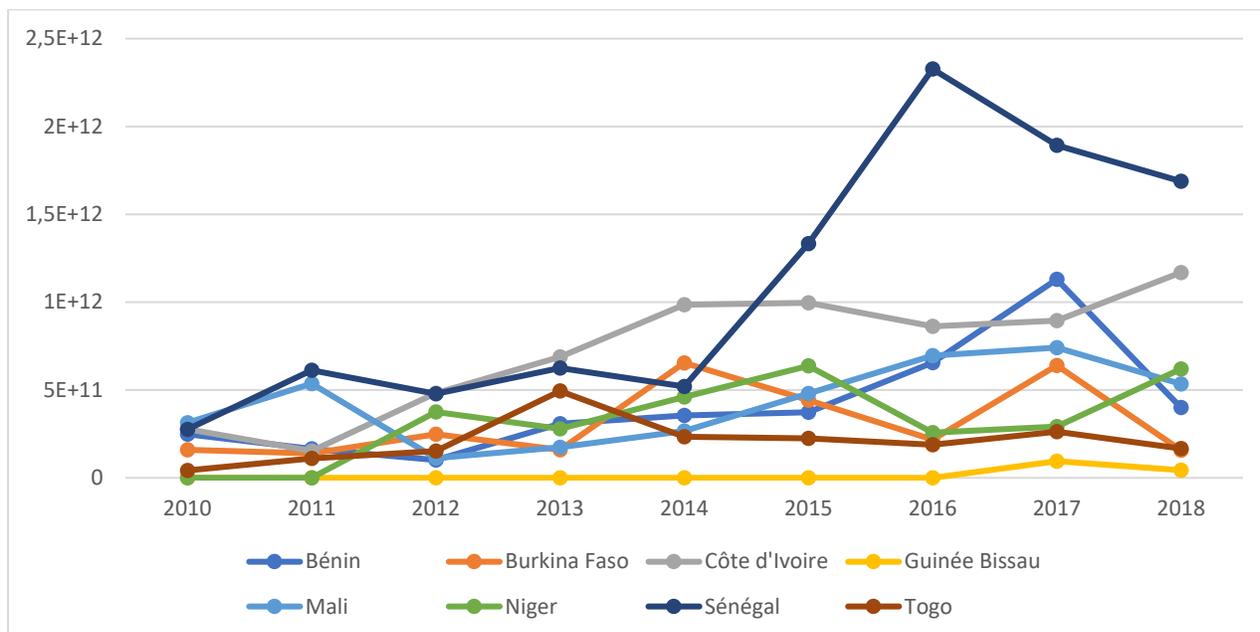
Graphique 8: Evolution du montant global (en FCFA) et nombre total des marchés publics de l'UEMOA



Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de l'UEMOA

Le graphique 9 présente l'évolution du montant des marchés publics dans chaque pays de l'UEMOA de 2010 à 2018. Il ressort que le montant des marchés publics a baissé dans tous les pays de l'UEMOA exceptés en Côte d'Ivoire et au Niger. Néanmoins, le niveau du montant des marchés publics en 2018 reste supérieur à celui de 2010 dans tous les pays exceptés au Burkina Faso.

Graphique 9: Evolution du montant (en FCFA) des marchés publics dans les pays de l'UEMOA

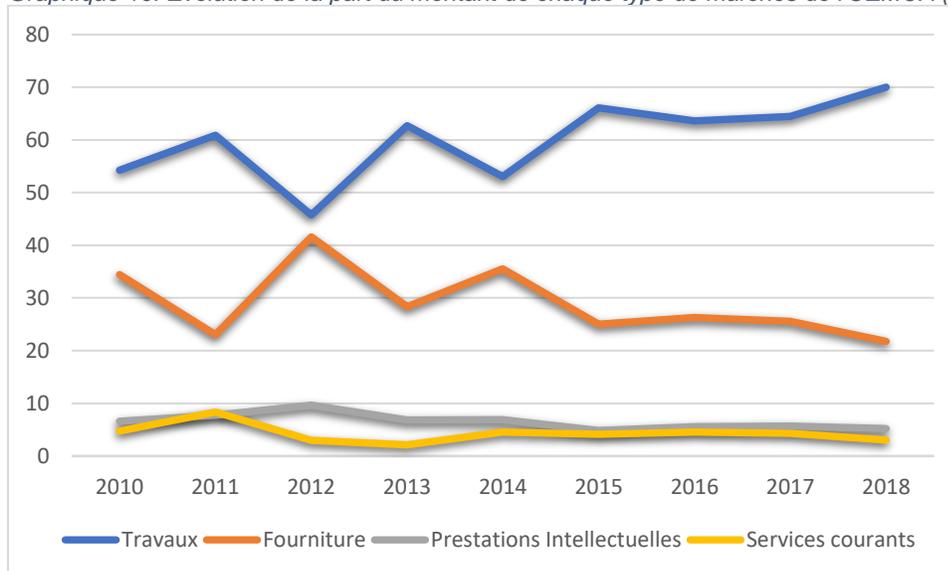


Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de l'UEMOA

Les marchés publics de l'UEMOA sont dominés par ceux portant sur les travaux et les fournitures

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la part du montant de chaque type de marchés publics dans l'UEMOA. Les marchés publics de l'UEMOA sont dominés par ceux portant sur les travaux (70,02% des marchés publics en 2018) et les fournitures (21,76% des marchés publics en 2018). La part des marchés publics de l'UEMOA portant sur les travaux suit une tendance haussière depuis 2012. En revanche, celle des fournitures suit une tendance baissière depuis 2012. Les marchés publics sont de plus en plus orientés vers les travaux. L'important besoin d'investissement en infrastructures dans ces pays pourrait expliquer cette situation.

Graphique 10: Evolution de la part du montant de chaque type de marchés de l'UEMOA (%)

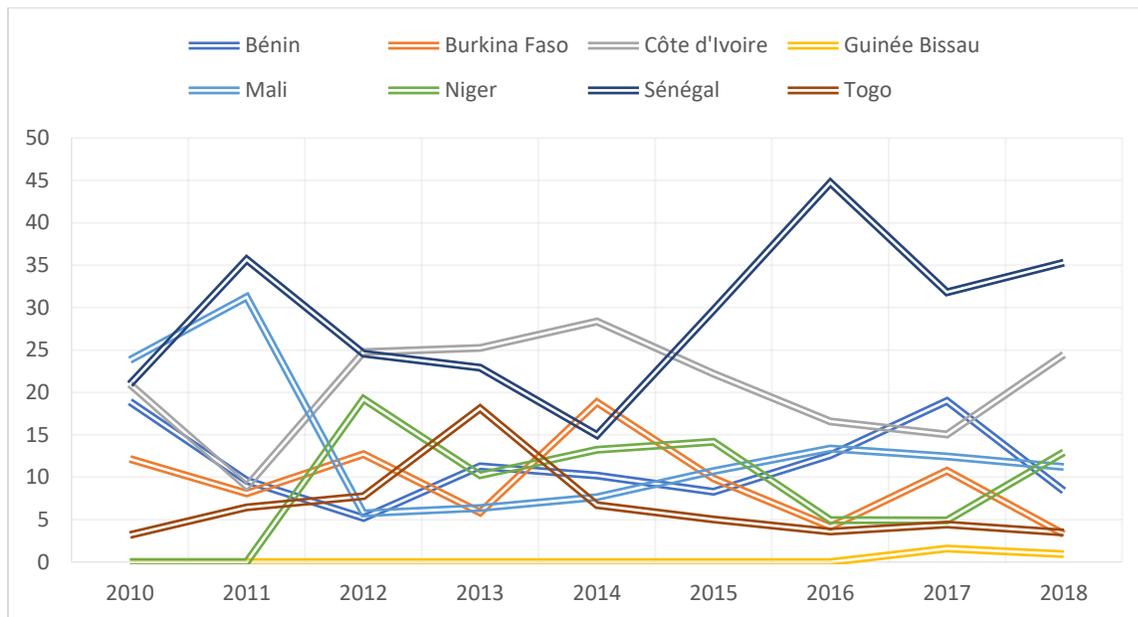


Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de l'UEMOA

La Sénégal et la Côte d'Ivoire sont les deux pays de l'UEMOA dont les montants des marchés publics sont les plus élevés.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la part du montant des marchés publics de chaque pays dans le montant total des marchés publics de l'UEMOA. Les deux pays leader de l'espace UEMOA ont les montants des marchés publics les plus élevés. Le Sénégal est le pays de l'UEMOA qui a la part la plus élevée dans le montant total des marchés publics de l'UEMOA. Il est suivi par la Côte d'Ivoire. En 2018 la part du montant des marchés publics du Sénégal représente 35,30% des marchés publics de l'UEMOA. Quant à la Côte d'Ivoire, la part du montant de ses marchés publics équivaut 24,45% des marchés publics de l'UEMOA en 2018. Elle suivait une tendance baissière depuis 2015 et est reparti à la hausse en 2018. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont suivis par le Niger (12,95%), le Mali (12,46%), le Bénin (8,38%), le Togo (3,49%), le Burkina Faso (3,3%) et la Guinée Bissau (0,92%).

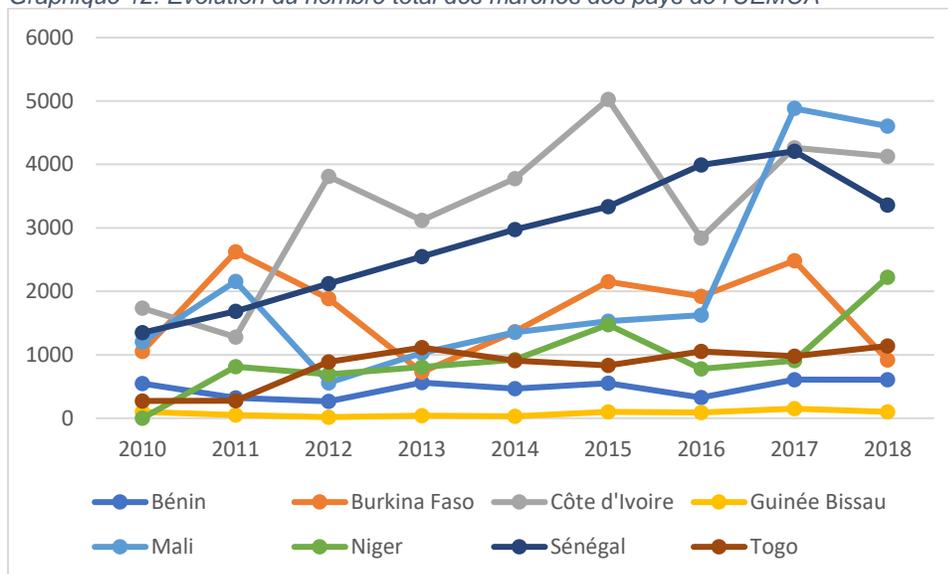
Graphique 11: Evolution de la part du montant des marchés publics de chaque pays dans le montant total des marchés publics de l'UEMOA (%)



Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de l'UEMOA

Le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les trois pays de l'UEMOA ayant les nombres les plus élevés de marchés publics avec respectivement de 4602, 4129 et 3360. Bien que le Sénégal et la Côte d'Ivoire aient le montant total de leurs marchés publics largement supérieur à celui du Mali, ce dernier à le nombre de marchés publics le plus élevé.

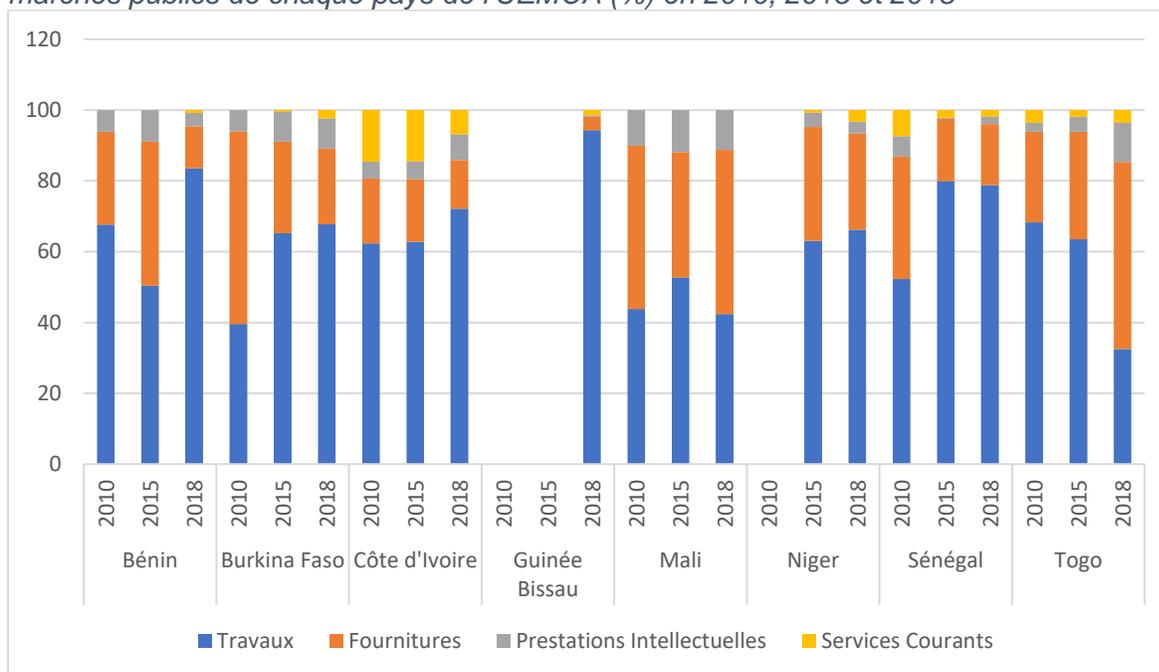
Graphique 12: Evolution du nombre total des marchés des pays de l'UEMOA



Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de l'UEMOA

Dans les pays de l'UEMOA, les marchés publics sont dominés par les marchés publics portant sur des travaux et des fournitures. En 2018, hormis le Mali et le Togo tous les autres pays y compris la Côte d'Ivoire ont plus de 60% de leurs marchés publics qui portent sur des travaux. En 2018, les marchés publics destinés aux travaux en Côte d'Ivoire sont de 72,13%.

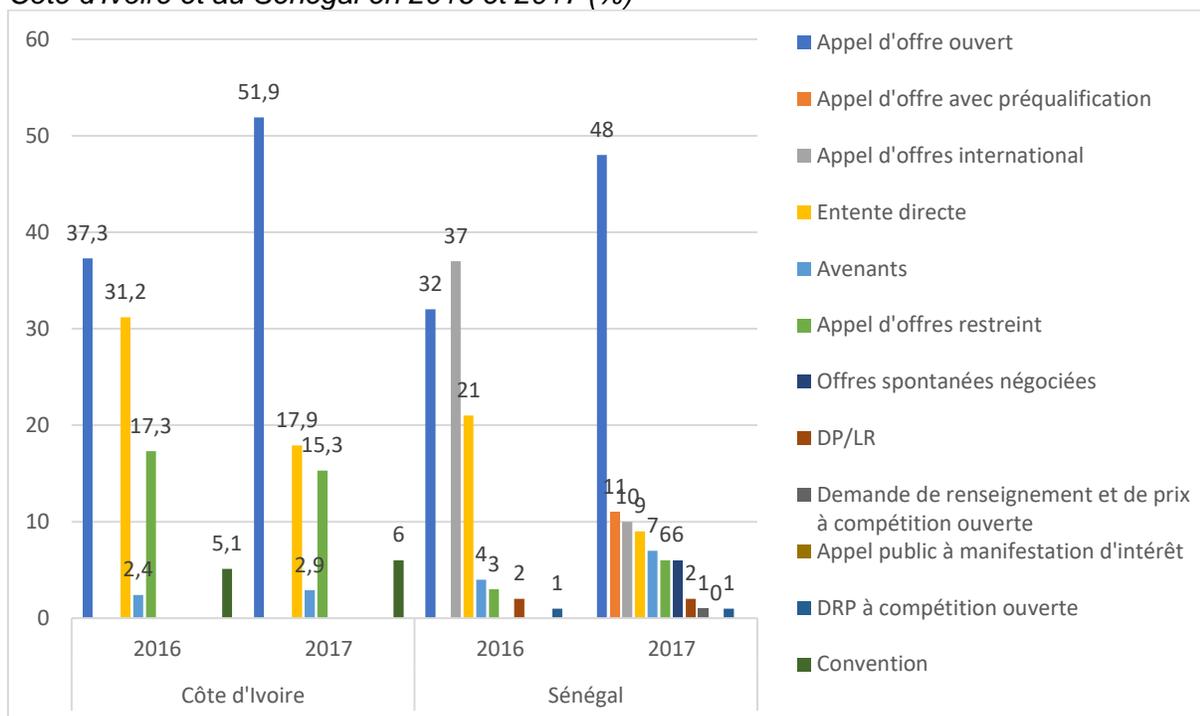
Graphique 13: Evolution de la part de chaque type de marchés publics dans le montant de marchés publics de chaque pays de l'UEMOA (%) en 2010, 2015 et 2018



Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de l'UEMOA

En 2017, les modes de passation des marchés publics restent dominés par les appels d'offres ouverts aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Sénégal. La part des marchés publics attribués par appels d'offres ouverts était en hausse par rapport à 2016. Elle est suivie par les marchés gré à gré en Côte d'Ivoire qui sont en baisse.

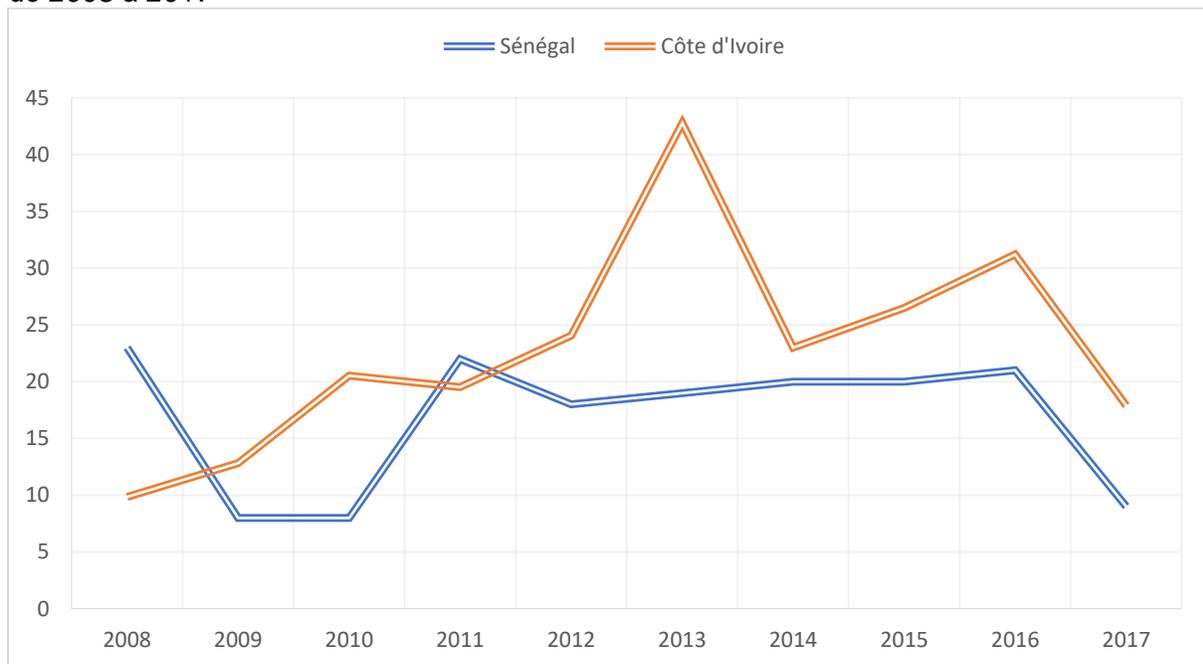
Graphique 14: Evolution de la part des marchés publics en fonction des modes de passation en Côte d'Ivoire et au Sénégal en 2016 et 2017 (%)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP de Côte d'Ivoire et des rapports annuels de l'ARMP du Sénégal

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la part des marchés publics de gré à gré en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Au niveau de la Côte d'Ivoire, on observe que sur la période 2008-2017 l'évolution de la part des marchés publics de gré à gré peut se subdiviser en deux phases. De 2008 à 2013, elle a suivi une tendance haussière et de 2014 à 2017 après une hausse en 2015 et 2016, elle a baissé en 2017. Depuis 2012, la part des marchés publics de gré à gré de la Côte d'Ivoire reste supérieure à celle du Sénégal.

Graphique 15: Evolution des parts des marchés publics gré à gré en Côte d'Ivoire et au Sénégal de 2008 à 2017

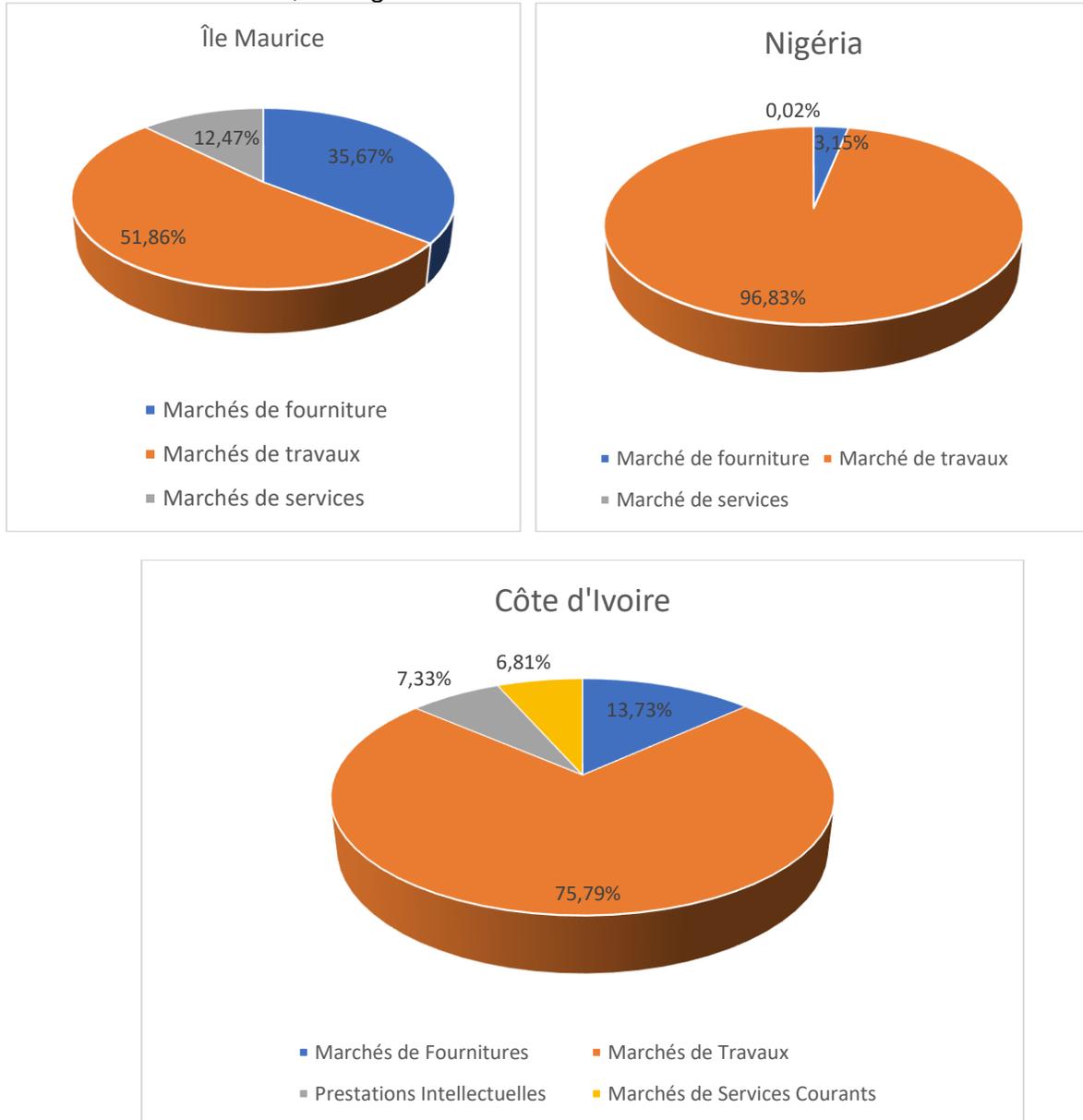


Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP de Côte d'Ivoire et des rapports annuels de l'ARMP du Sénégal

La répartition des marchés publics approuvés par types de marché révèle qu'en Côte d'Ivoire comme en Île Maurice et au Nigéria les marchés publics sont dominés par ceux portant sur les travaux. En 2018, 75,79% des marchés publics approuvés en Côte d'Ivoire portent sur les travaux contre 51,86% en Île Maurice et 96,86% au Nigéria. En 2018, les marchés publics portant sur les fournitures représentent 13,73% en Côte d'Ivoire contre 13,30% en Île Maurice et 3,15% au Nigéria.

Quant aux marchés publics liés aux prestations intellectuelles et aux services courants, ils représentent respectivement 7,33% et 6,81% des marchés publics approuvés en Côte d'Ivoire. En Île Maurice et au Nigeria les marchés publics liés aux services représentent respectivement 12,47% et 0,02% des marchés publics.

Graphique 16: Part des marchés approuvés au titre de l'année 2018 en fonction du type de marché en Côte d'Ivoire, au Nigéria et en Ile Maurice



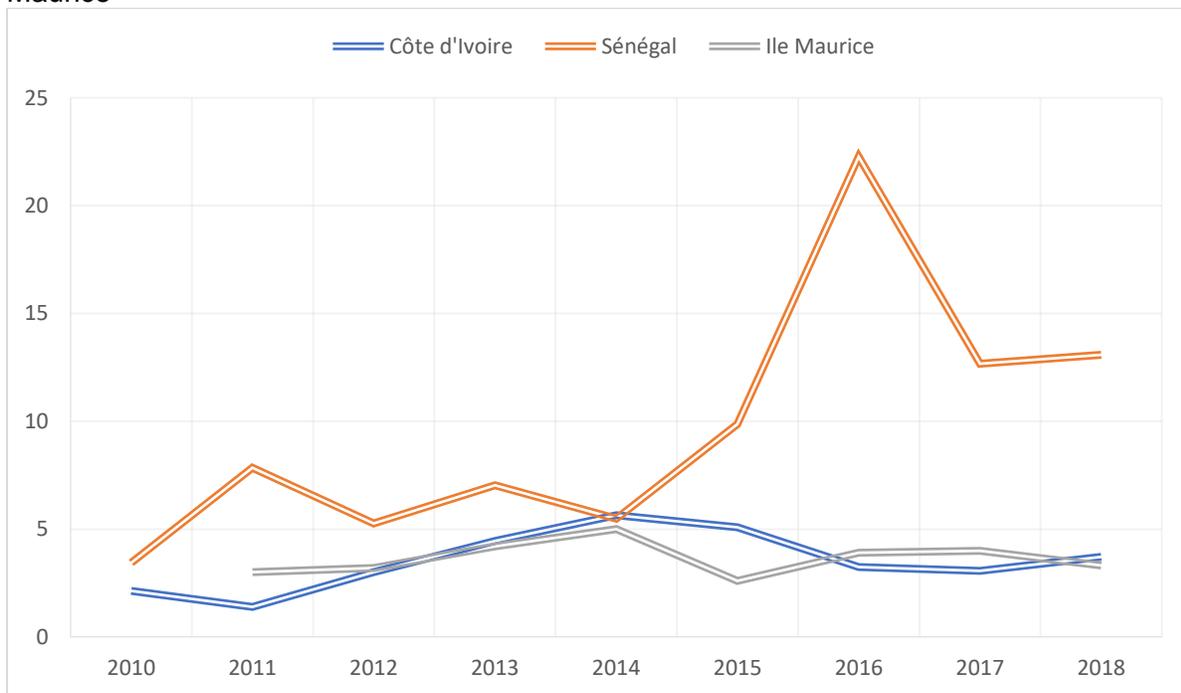
Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de la DGMP (Côte d'Ivoire) et Public Procurement Database de la Banque Mondiale (Ile Maurice et Nigéria).

- Part dans le PIB

Les marchés publics sont importants pour les économies des pays en développement. Pour mieux apprécier l'importance des marchés publics pour l'économie ivoirienne, une analyse de leur poids dans le PIB a été faite. Ainsi, le graphique ci-dessous présente l'évolution du montant des marchés publics approuvés en pourcentage du PIB en Côte

d'Ivoire, au Sénégal et en Île Maurice. La part des marchés publics dans le PIB en Côte d'Ivoire a connu une hausse en 2012 et 2014. Mais elle a commencé à baisser à partir de 2015 pour répartir à la hausse en 2018. Elle est passée de 1,39% du PIB en 2011 pour atteindre 5,64% du PIB en 2014 pour se situer à 3,71% en 2018. Celle du Sénégal est restée supérieure à celle de la Côte d'Ivoire sauf en 2014. La part des marchés publics sénégalais dans le PIB a connu une forte hausse en 2015 (9,86%) et 2016 (22,26%). La part des marchés publics dans le PIB de la Côte d'Ivoire est restée proche de celle de l'Île Maurice.

Graphique 17: Marchés approuvés en pourcentage du PIB en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Ile Maurice



Source : Calcul du Cabinet MBA à partir des données de la DGMP de Côte d'Ivoire et des rapports annuels de l'ARMP du Sénégal et des rapports annuels du Bureau des marchés publics de l'Île Maurice

- **Etat de la réglementation des marchés publics en zone UEMOA.**

Pysix (2017) évalue la situation de la réglementation relative à la commande publique dans les pays de l'UEMOA sur la base des critères suivants :

1) **la couverture de la réglementation** : elle prend en considération l'environnement réglementaire existant à ce jour, son champ d'application, les différentes formes contractuelles prévues ainsi que l'institution d'organismes de régulation ;

2) ***l'actualisation de la réglementation*** : elle prend en considération la modernité de la réglementation en vigueur, mais aussi son alignement des règles nationales sur les règles de la zone économique de rattachement ;

3) ***la dématérialisation des procédures*** : analyse l'ensemble des accès en ligne aux différents documents relatifs aux procédures de passation des contrats publics ainsi qu'aux mécanismes mis en place pour prendre connaissance et répondre en ligne aux appels d'offres ;

4) ***l'accessibilité de la réglementation*** : permet de mesurer la transparence des pays quant au processus de la commande publique, notamment grâce à la centralisation de documents relatifs aux contrats publics tels que la réglementation, les rapports d'activités, les documents types ou encore les avis relatifs au règlement des situations contentieuses. Les résultats de leur évaluation ont montré que la Côte d'Ivoire et le Sénégal étaient les meilleurs élèves. A l'instar des autres pays la Côte d'Ivoire doit fournir des efforts au niveau de l'attribution au mieux disant, la dématérialisation des procédures.

Tableau 2: Situation de la réglementation des marchés publics dans les pays de l'UEMOA

	BENIN	BURKINA FASO	COTE D'IVOIRE	GUINEE BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO
Couverture de la réglementation de la commande publique								
Existence d'une réglementation des Marchés Publics	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Existence d'une réglementation des délégations de service public	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Existence d'une réglementation des Partenariats Publics Privés	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Exhaustivité des montages contractuels	PARTIEL	OUI	PARTIEL	NON	OUI	OUI	OUI	PARTIEL
Attribution au mieux-disant	PARTIEL	NON	NON	NON	PARTIEL	PARTIEL	NON	PARTIEL
Actualisation des règles de la commande publique								
Transposition des règles UEMOA (règles nationales postérieures aux règles communautaires)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Date de la réglementation marché	2009	2008	2009	2010	2015	2016	2014	2009
Code des Marchés publics datant de moins de 10 ans	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Date de la réglementation PPP	2016	2013	2012	N/A	2016	N/A	2014	N/A
Réglementation des PPP datant de moins de 10 ans	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Textes d'application postérieurs aux règles communautaires	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Dématérialisation des procédures								
Echanges d'informations électroniques prévus par les textes	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Programmation en ligne	OUI	OUI	PARTIEL	NON	PARTIEL	PARTIEL	PARTIEL	OUI
Avis de marchés en ligne	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Avis d'attribution en ligne	OUI	NON	PARTIEL	NON	NON	NON	OUI	OUI
Plateforme de dématérialisation	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Accessibilité de la réglementation de la commande publique								
Accès aux règles de marchés sur les sites officiels	PARTIEL	OUI	OUI	NON	PARTIEL	OUI	PARTIEL	PARTIEL
Accès aux documents types	PARTIEL	PARTIEL	OUI	NON	OUI	PARTIEL	PARTIEL	PARTIEL
Accès aux rapports d'activité sur les sites des instances de contrôle	NON	PARTIEL	PARTIEL	NON	NON	NON	PARTIEL	PARTIEL
Rapports d'activité publiés chaque année	NON	PARTIEL	PARTIEL	NON	NON	NON	PARTIEL	PARTIEL
Accès aux recours	NON	PARTIEL	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
RANG	5	3	1	8	4	7	1	5

Source : PYxis Support (2017)

SECTION 3 : ANALYSE DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE DES MARCHÉS PUBLICS

3.1. Notion d'efficacité et d'efficience des marchés publics

L'efficience correspond à l'aptitude qu'a le marché à rétablir l'équilibre sur la base de prix fiables permettant aux investisseurs de prendre des décisions en fonction de l'information disponible en temps réels. L'argent public doit être dépensé de manière efficiente en évitant les retards dans le processus d'appels d'offres. Il s'agit de l'utilisation saines des deniers publics par la recherche permanente de l'offre économiquement plus avantageuse.

L'efficacité représente la capacité d'atteindre un objectif préalablement défini. Il se mesure par rapport aux résultats atteints en fonction des objectifs fixés. Tandis que l'efficience, se dit d'une activité « *qui aboutit à de bons résultats avec un minimum de dépenses* ». A la différence de l'efficacité, l'efficience s'intéresse donc aux objectifs fixés et vise à obtenir le meilleur résultat possible avec les moyens mis à disposition.

Dans cette étude, à travers ces deux notions, il s'agira de voir si les différents marchés passés par les différentes autorités contractantes ou co-contractantes ont permis d'atteindre leurs différents objectifs, d'être plus productifs ; de voir si les différents marchés passés étaient planifiés et où émanaient d'un plan de passation globale des marchés.

L'analyse de l'efficacité et de l'efficience des marchés publics peut s'appréhender sous deux aspects : A partir des critères/indicateurs issues du fonctionnement de la gestion des marchés publics, et du fonctionnement des marchés publics dans les structures co-contractantes, issue de l'exploitation de l'enquête de sources primaires conduites à cet effet.

3.2. Critères de Gestion des marchés publics

L'Analyse de l'efficience et de l'efficacité des marchés publics est faite sur la base des critères de gestion des marchés publics. Pour ce faire plusieurs critères ont été identifiés pour juger de l'efficacité et de l'efficience des marchés publics. Il s'agit :

- du rapport entre les procédures concurrentielles et les procédures non concurrentielles ;
- du délai de passation des marchés ;
- de la part des marchés attribués aux PME.

3.2.1. Procédures Concurrentielles et Procédures Non Concurrentielles

L'indicateur qu'on peut analyser est celui du Pourcentage moyen d'économies réalisées par le biais de procédures concurrentielles, faute de données sur les différents prix (prix de référence, c'est-à-dire prix de réserve de l'acheteur et prix d'adjudication). En nous appuyant sur le principe que plus les marchés sont faits selon les procédures concurrentielles, mieux ils génèrent des économies car permettant d'obtenir des prix les plus bas), nous avons analysé l'évolution dans le temps, des marchés passés selon les procédures concurrentielles et les procédures non concurrentielles.

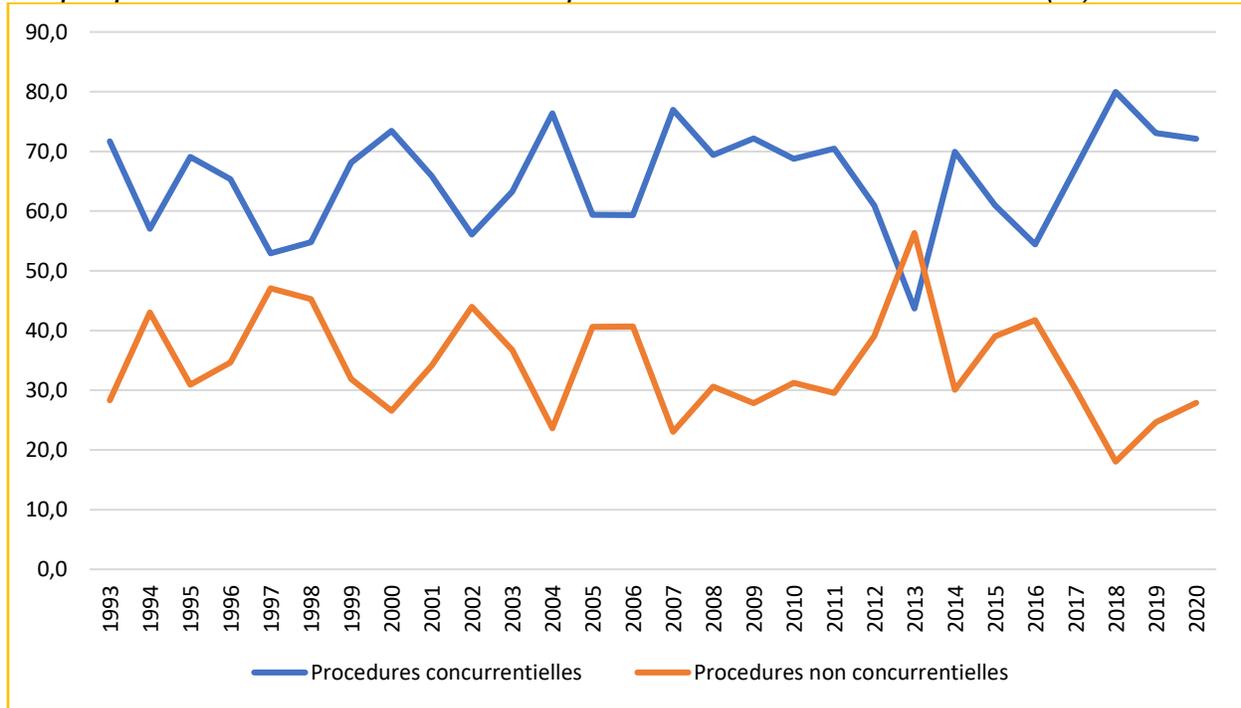
La logique économique qui sous-tend les marchés publics est que la transparence adoptée dans la passation des marchés permet la concurrence, stimule l'ouverture et la transparence, ce qui engendre une concurrence accrue et permet in fine de réaliser des économies.

En Côte d'Ivoire, la structure des marchés approuvés est désormais subdivisée en deux : les procédures classiques qui comprennent les procédures concurrentielles (Appel d'offre ouvert, Appel d'offre restreint) et non concurrentielles (Gré à Gré, convention, lettre valant marché) et les procédures simplifiées.

Les procédures classiques concernent la passation des marchés pour des lignes budgétaires d'un montant supérieur ou égal au seuil de référence de 100 millions. Quant aux procédures simplifiées, elles sont mises en œuvre en-dessous de ce seuil et sont composées dans le cadre de la numérotation des contrats, de la Procédure Simplifiée à

compétition Limitée (PSL) et de la Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO). Les marchés issus de la procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC) ne sont pas numérotés. Les procédures simplifiées ont été mise en avant depuis 2016.

Graphique 18: Evolution des modes de passation des marchés en valeur (%)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

L'analyse de l'évolution des procédures des marchés montre qu'en moyenne sur la période 1993-2020, une part un peu plus élevée, quasiment 70% de la valeur des marchés, sont passés selon les procédures concurrentielles. La part dans le temps des procédures concurrentielles restent largement supérieure aux procédures non concurrentielles, ce qui est source de gain pour l'économie. La forte utilisation des procédures concurrentielles est synonyme de performance pour l'économie et d'efficacité dans la commande publique.

Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, oscillent autour de 66% du montant des marchés approuvés sur la période 1998 à 2019, contre 30% pour les procédures non concurrentielles. L'analyse de l'évolution des procédures concurrentielles et non concurrentielles révèle qu'en moyenne

les procédures concurrentielles sont les plus utilisées comme mode de passation des marchés, car représentant quasiment 2/3 du montant global des marchés passés.

Les deux courbes présentent une inversion de tendances observées en 2013, où on a enregistré une inversion des tendances des deux courbes. En effet, l'on a observé une tendance haussière depuis 2011 avec pour point culminant l'année 2013, où 56,1% des marchés passés en valeur ont été faits selon les procédures non concurrentielles contre 46,9 % fait selon les procédures concurrentielles.

Tableau 3 : Montant global des marchés selon les modes de passation en valeur

Mode de Passation	Valeur en FCFA	%
Procédures Classiques	10 068 650 176 486,4	98,9
Procédures Concurrentielles	6 720 543 144 543,7	66,0
AOO	4 915 019 582 496,6	48,3
AOR	1 805 523 562 047,1	17,7
Procédures Non Concurrentielles	3 348 107 031 942,7	32,9
GAG	2 046 446 715 010,7	20,1
CONV	569 086 994 284,0	5,6
LVM	381 720 311 751,0	3,7
Avenants	350 853 010 897,0	3,4
Procédures Simplifiées	113 842 214 254,0	1,1
PSL	68 708 821 247,0	0,7
PSO	45 133 393 007,0	0,4
TOTAL	10 182 492 390 740,4	100,0

Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Le montant global des marchés approuvés sur la période 1998-2019 s'élève à 10 182 492 390 740,4 FCFA. Les procédures classiques, regroupant les procédures concurrentielles (appels d'offres ouverts et restreints) et les procédures non concurrentielles (Gré à gré, Convention, Lettre valant marchés, Avenant) représentent la quasi-totalité du montant, soit 98.9% du montant total des marchés approuvés. Les procédures simplifiées en vigueur depuis 2016, ne représentent qu'une faible proportion (1,1%) du montant total des marchés approuvés, soit 113 milliards de FCFA.

Le montant global des marchés approuvés selon les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et restreints représentent en valeur 6 720 543 144 543,7, soit 66% du montant global des marchés.

En analysant chaque mode de passation par ses composantes il ressort que les marchés passés par appels d'offres ouverts représentent en valeur 48,3% du montant des marchés approuvés sur la période sous revue. Ceux passés par appels d'offres restreint représentent en valeur 17,7%, soit 1 805 5 milliards de FCFA, 1/3 de la valeur des appels d'offres ouverts pour ce qui est des procédures concurrentielles.

Les marchés de gré à gré représentent 20.1% de la valeur totale des marchés approuvés, soit 4 fois la part des conventions (5.6%), des lettres valant marchés (3.7%) et des avenants (3.4%), pour ce qui est des procédures non concurrentielles.

Les marchés de gré à gré restent une alternative intéressante, surtout quand l'intensité concurrentielle du marché est faible, ou quand le degré de complexité du projet est élevé. Toutefois, ils pourraient être source de favoritisme ou de choix d'entreprises non compétentes.

En conclusion, que ce soient les marchés passés sous la forme classique ou simplifiée, concurrentielle ou non, les marchés publics génèrent ou mobilisent d'importantes ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'économie. Le fait de recourir à ces méthodes dans le cadre de la commande publique permet à l'Etat de faire des économies. Etant donné que l'on observe une prédominance du mode de passation des procédures concurrentielles aussi bien en nombre qu'en valeur sur la période d'analyse (1993-2019), on pourrait présumer que l'Etat a pu engranger des ressources suffisantes en ayant permis de garantir le meilleur rapport qualité prix.

3.2.2. Délai de passation des marchés

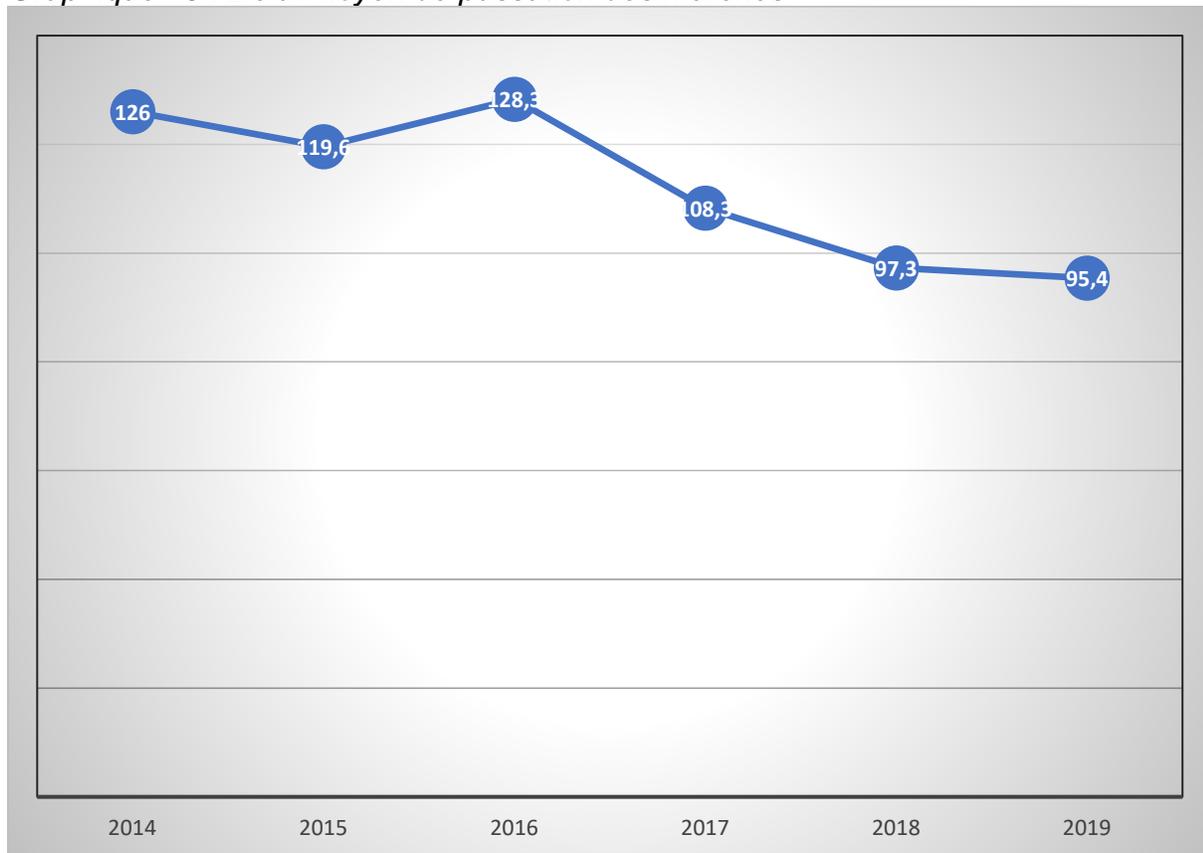
Un autre indicateur important d'analyse de la performance voir de l'efficacité des marchés publics est celui du délai de passation des marchés publics. Il permet de voir le temps mis pour permettre à une entité co-contractante de bénéficier de marchés publics. Ainsi

plus le délai de passation est court mieux les structures co-contractantes/entreprises ont le marché pour son exécution.

Plusieurs aspects sont pris en compte dans le délai de passation des marchés, il s'agit notamment du délai de :

- Traitement des dossiers d'appels d'offres (DAO) ;
- Publication ou programmation des avis d'appels d'offres ;
- Travaux de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres ;
- Demande d'avis de non-objection ;
- Traitement de la demande d'avis de non-objection par la Direction Générale des marchés Publics (DGMP) ;
- Notification d'attribution et invitation à signer le projet de marché ;
- Publication des résultats et délais de recours ;
- Signature de l'attributaire du marché ;
- Signature de l'autorité contractante et numérotation ;
- Approbation du marché ;
- Notification de l'approbation du marché.

Graphique 19 : Délai moyen de passation des marchés



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Le délai moyen de passation des marchés connaît depuis l'entrée en vigueur des réformes du code des marchés en 2019, une tendance baissière passant de 128,3 jours en 2016 à 95,4 jours en 2019. Soit un gain de 33 jours.

Le délai moyen de passation des marchés est passé de 128,3 jours en 2016 à 108,3 jours en 2017, soit une réduction de 20 jours. La diminution du délai entre l'ouverture des plis et l'approbation du marché contribue, en grande partie, à celle du délai moyen global de passation. Dans le détail, les délais de passation ayant plus baissés se présentent comme suit :

- le délai de traitement des dossiers d'appels d'offres est passé de 15,7 jours en 2016 à 12,8 jours en 2017 ;
- le délai de signature de l'attributaire est passé de 37 jours en 2016 à 10,5 jours en 2017.

3.2.3. Accès des PME aux marchés publics.

Un autre critère d'analyse de l'efficacité des marchés publics est celui de l'accès des PME à la commande publique. Il permet d'analyser la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés publics. Il s'analysera à travers le Nombre et valeur des marchés réservés aux PME.

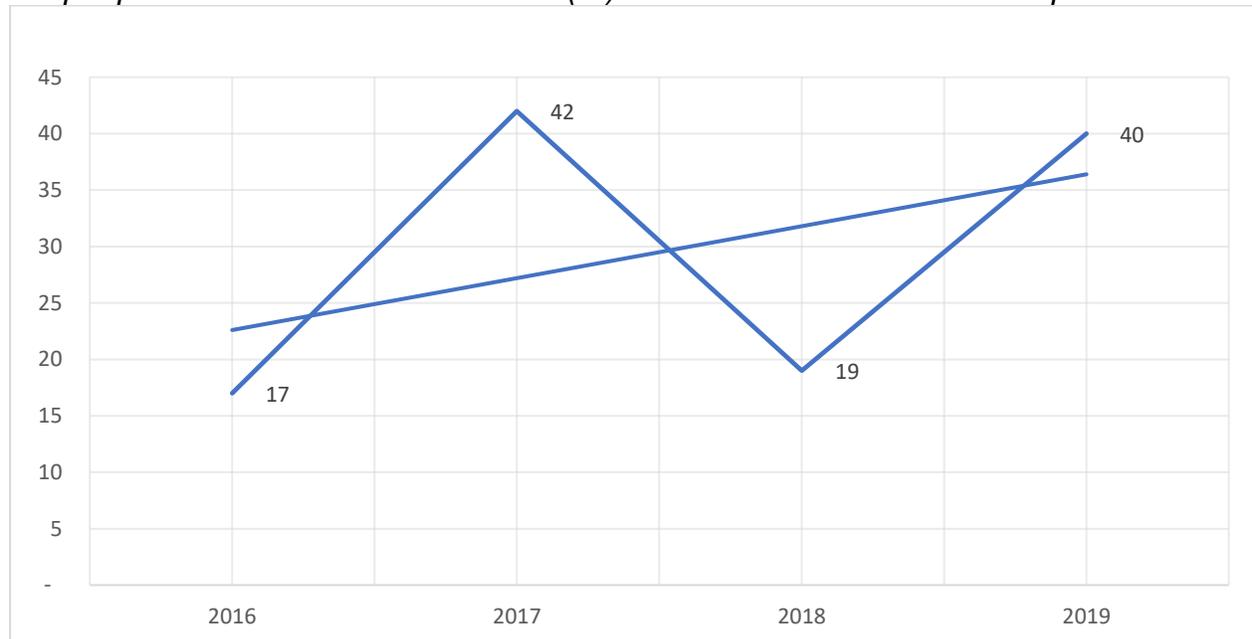
En Côte d'Ivoire, les PME jouent un rôle non négligeable dans la vie socio-économique. Elles contribuent à 18% de la valeur ajoutée et à 20% du PIB, concourent à 12% des investissements, emploient 23% de la population active en même temps qu'elles concentrent 20-23% de la masse salariale selon les statistiques du de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI).

Le nouveau Code des marchés publics, adopté par ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, prévoit des dispositions visant à accroître l'accès des PME aux marchés publics. Il consacre le relèvement de 20% à 30% du quota des marchés en faveur des PME ; le relèvement de 5% à 15% de la marge de préférence octroyée à tout soumissionnaire à un appel d'offres qui prévoit de sous-traiter au moins 30% du montant de son marché à une PME locale ; la réduction à 1,5% du taux maximum du cautionnement provisoire et l'allègement des conditions d'exigence des attestations de régularité fiscales et sociales. Ces différentes améliorations ont pour conséquence d'accroître la participation des PME à la commande publique,

La part des marchés attribués aux PME est passée de 16,6% en 2016 à 42% en 2017, soit une hausse de 25,4 points. On observe que la part des marchés attribués aux petites et moyennes entreprises est passée de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019, soit une hausse de 21,1 points. Cette hausse traduit la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics à travers l'instauration des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres. La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises est passée de 40,2% en 2019 à 37,7% en 2020, soit une baisse de 2,5 points. Le taux de participation des PME à la commande

publique reste supérieur au seuil minimal réglementaire de 30%. Cela est illustré dans le Graphique 20.

Graphique 20: Part des PME en valeur (%) dans le montant des marchés passés



Source : Cabinet MBA à partir des données de la Direction Générale des Marchés Publics

La part des marchés attribués aux PME en volume est passée de 42% en 2017 à 19,1% en 2018, pour remonter à 40% en 2019. Cette baisse s'explique par le nombre de plus en plus important de marchés de travaux dont l'exécution requiert un certain niveau de technicité que les PME qui participent à la commande publique ne peuvent satisfaire.

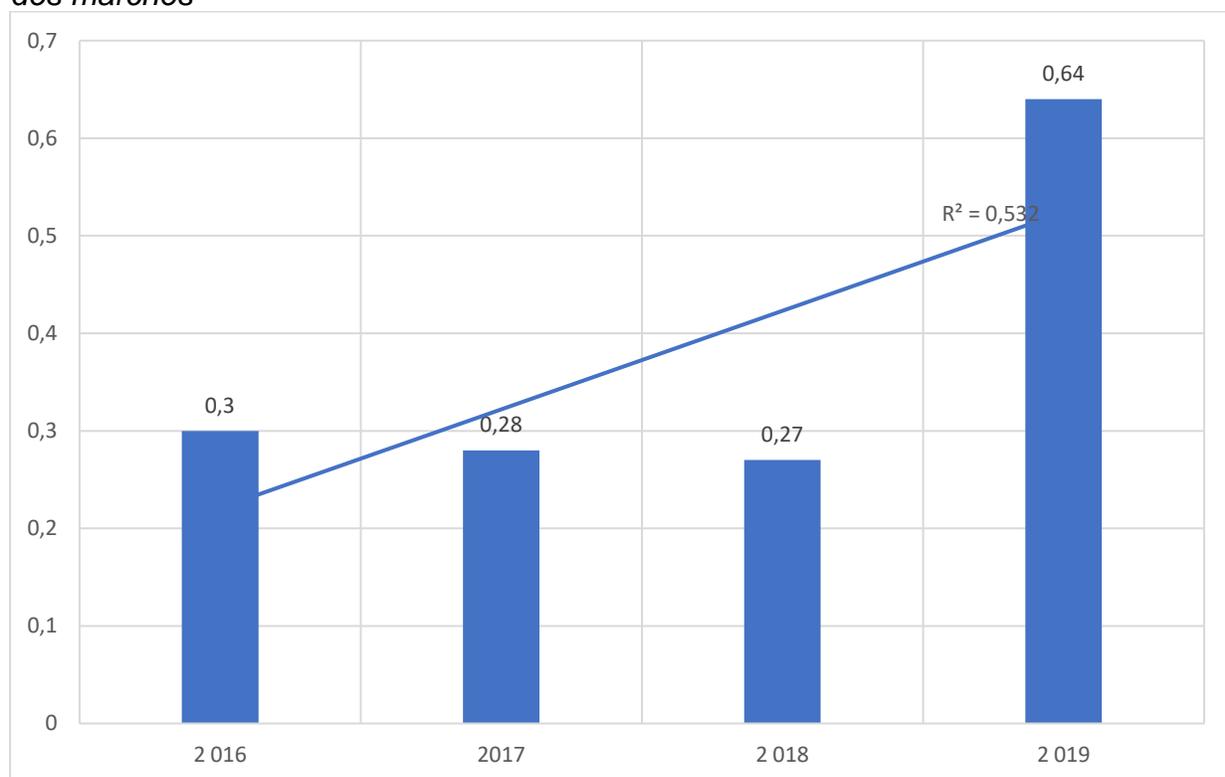
En effet, en 2018, les marchés de travaux (routes, hydraulique, électrification, construction, réhabilitation, etc.) représentent 70,9% du montant total des marchés approuvés. Les PME sont plus portées sur les autres types de marchés (fournitures et services courants) que sur les travaux sus-indiqués. La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises est passée de 40,2% en 2019 à 37,7% en 2020, soit une baisse de 2,5 points. Le taux de participation des PME à la commande publique reste toutefois supérieur au seuil minimal réglementaire de 30%.

Les différentes baisses observées dans le montant global des marchés des PME passés dans les années 2017 et 2019 s'expliquent par la structure des marchés. En effet, lorsque la part des types de marchés de travaux est dominante au cours d'une année, on s'attend

à ce que la part des marchés des PME baisse, ce qui s'explique par le fait que ces PME sont pour la plupart dans le service, et moins dans les travaux.

En termes de volumes de marchés attribués aux PME sur la période 2016-2020, on observe une croissance de la part des marchés, passant de 30% en 2016 à 28% en moyenne entre 2017 et 2018 et à un peu plus de la moitié, des années précédentes en 2019, soit 64%.

Graphique 21: Evolution du volume des marchés des PME par rapport au volume global des marchés



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

3.3. Analyse de l'Efficacité et de l'efficacité des marchés publics (données issues de la collecte)

Les marchés publics ne visent pas seulement à obtenir le prix le plus bas pour chaque marché. Des considérations qualitatives et d'autres considérations relatives aux performances, notamment la contribution à des objectifs préétablis, à des objectifs

sociaux, peuvent être mises en avant. Dans cette partie, nous analyserons les effets voire la perception que les entreprises publiques et privées ont des retours sur les marchés publics passés.

Cette analyse permet de voir effectivement si les différents marchés passés ont permis d'accroître la productivité des structures, de voir si les marchés étaient faits selon un plan de passation préétabli, et si les différents marchés pour leur exécution ont permis aux structures de mobiliser moins ou plus de moyens. A cet effet, trois types de structures ont été visées :

- les ministères ;
- les PME ; et
- les grandes entreprises.

3.3.1. Taille de l'échantillon

La Taille de l'échantillon pour l'enquête a été établie sur la base de la récurrence de la participation des ministères et des structures privées à la commande publique. La taille attendue des structures selon chaque population cible est présentée ci-après :

- 21 ministères
- 50 entreprises privées

3.3.2. Période de la collecte

La collecte a été faite en deux phases. La première phase s'est déroulée sur la période allant du 15 décembre 2020 au 15 mars 2021. Elle a démarré le 15 décembre 2020 pour le secteur public, et le 20 février 2021 pour le secteur privé. Malheureusement la collecte auprès du secteur privé n'a pas été concluante, si bien qu'une période additionnelle de collecte a été dédiée au secteur privé. Cette seconde phase a eu lieu dans le courant du premier trimestre de l'année 2022.

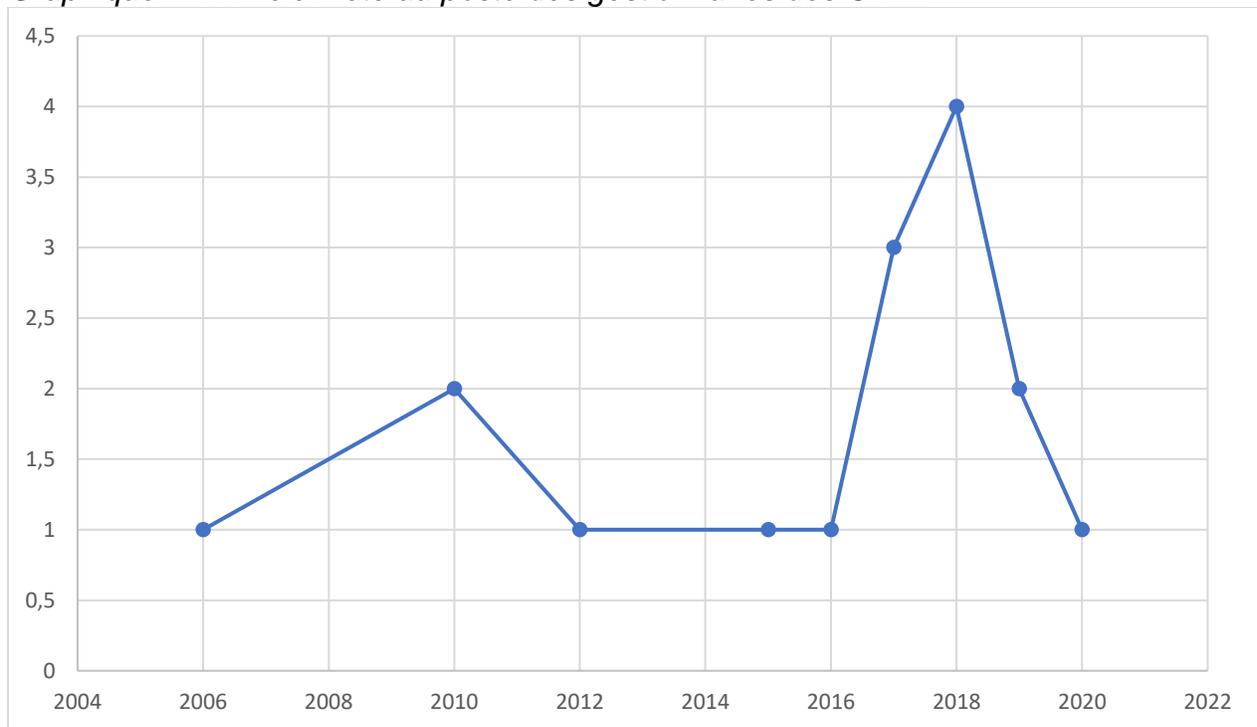
3.3.3. Résultats de la collecte (secteur public)

Seize (16) Ministères sur vingt un (21) ont répondu aux questionnaires, soit un taux de réponse de 76,2,14% pour le secteur public.

➤ Profil des Structurés enquêtés

Toutes les structures publiques visitées disposent d'une cellule de passation des marchés dirigée majoritairement par les hommes (93.6%), soit 9/10, titulaires d'un niveau supérieur et en charge en moyenne, depuis au moins 2006 de la cellule de passation des marchés. L'organisation de ces différentes cellules est conforme au nouveau code des marchés Publics, respecté en général par les différents ministères. Ces différentes cellules participent régulièrement à la commande publique.

Graphique 22 : Ancienneté au poste des gestionnaires des CPMP



Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

L'ancienneté des responsables dans les cellules de passation des marchés est un indicateur nous permettant de voir la dynamique, voire la rotation des personnes au sein desdites cellules. A l'analyse des résultats, il ressort que l'expérience au poste est faible

en prenant comme référence l'année 2020. En effet 25% des personnes interrogées sont à leur poste depuis 2018, 18.5% ont une ancienneté de 3 ans, tandis que deux personnes, soit 12.5% totalisent une expérience de 10 ans à leur poste, et ces cellules sont de plus en plus dirigées par des responsables dont l'ancienneté au poste est moins de deux ans

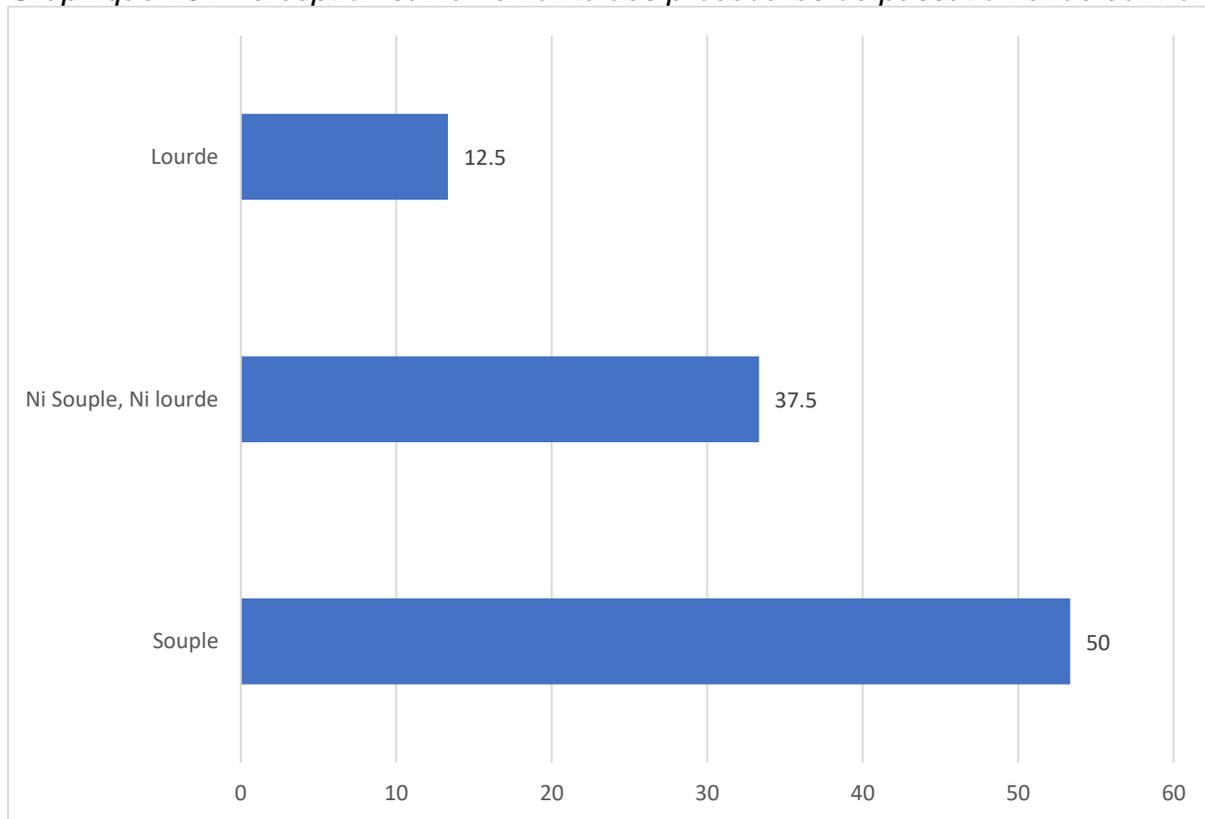
Un autre indicateur connexe à l'ancienneté dans le poste est celui de l'ancienneté dans l'emploi. Cet indicateur met en exergue que l'expérience dans l'emploi reste faible. Seulement 6.25% des responsables interrogées, soit une personne sur l'effectif total à une expérience de plus de 15 ans, 12.5% ont une ancienneté de 5 ans au poste, tandis que 25%, soit un quart des personnes en emploi ont une expérience de moins de deux ans.

➤ **Appréciation des procédures de marchés Publics**

La moitié (50%) des ministères estiment que les nouvelles procédures de passation des marchés sont souples (43.8), et très souples (6.2%) (cf. Graphique 23). Tandis que la moitié des ministères, soit 12.5% et 37.5%, qui estiment que ces procédures sont lourdes, ni lourdes et ni souples, respectivement, malgré les nombreuses réformes entreprises ces dernières années au niveau des marchés publics.

Il en est de même pour les procédures de contrôle jugées lourdes par 12.5%, tandis qu'un peu plus d'un tiers (37.5%) des structures enquêtées sont indifférentes. Ces nouvelles procédures de passation et de contrôle ont des impacts positifs sur la performance des ministères, ce que soutient 93.3% des structures enquêtées.

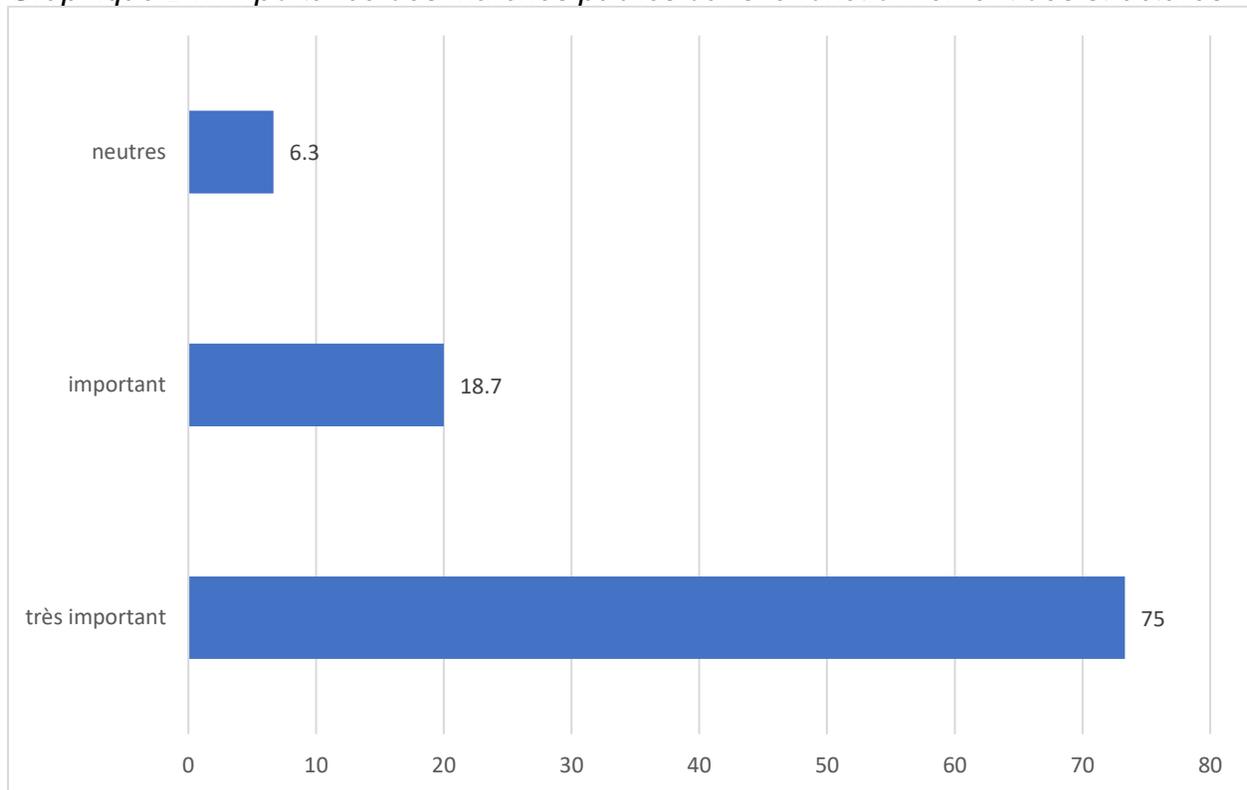
Graphique 23 : Perception sur la flexibilité des procédures de passation et de contrôle



: Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

Pour ces différentes structures, la performance des marchés publics se perçoit à travers leurs poids dans leurs structures. En effet selon le graphique suivant, il ressort que pour 93.7% des enquêtés, les marchés publics sont très importants (75,%) et importants (18.7%) dans le fonctionnement des différentes structures (cf. Graphique 24). Autrement dit, dans leur fonctionnement, des ministères pourraient être perturbés sans leur participation à la commande publique. Et quand ces structures participent, elles absorbent en générale toutes les lignes à marchés. Cela s'est confirmé par 87.5 % des structures.

Graphique 24: Importance des marchés publics dans le fonctionnement des structures

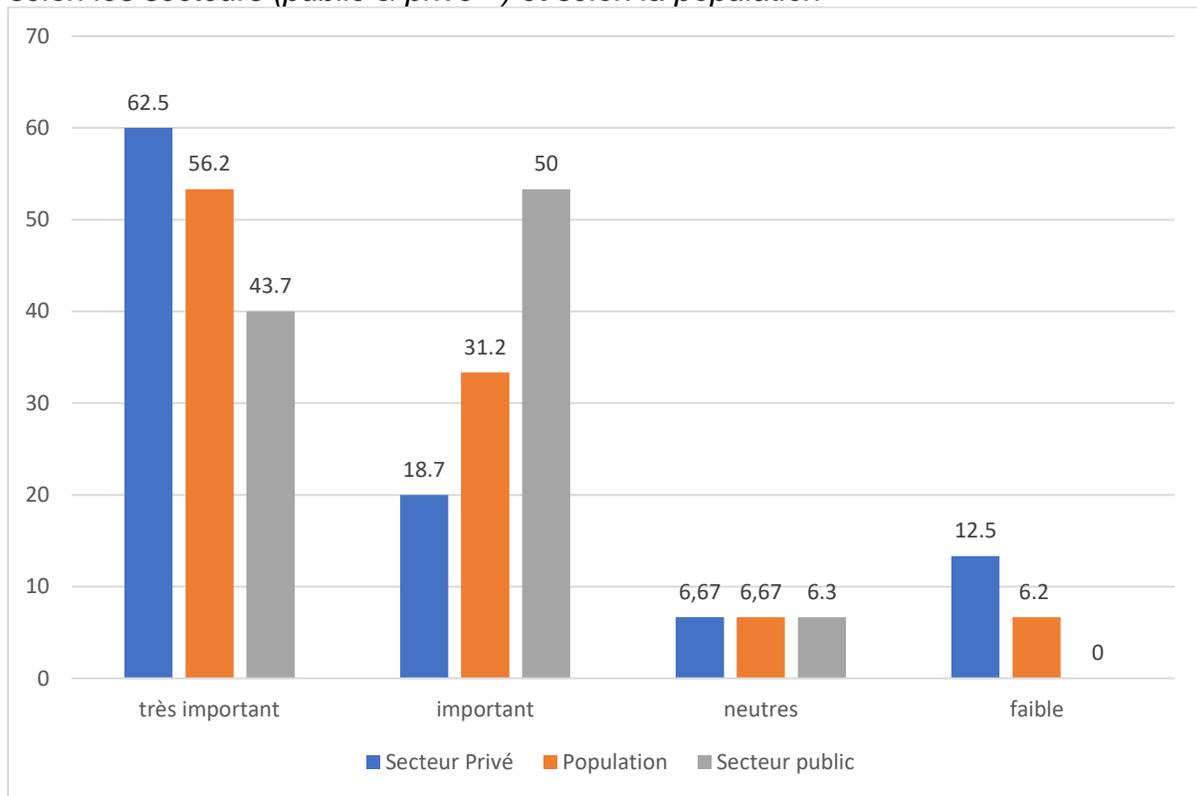


Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

➤ **Appréciation de l'efficacité et de l'efficience**

L'analyse de l'efficacité et de l'efficience consistera à apprécier les différents résultats obtenus au regard des différents objectifs assignés ainsi que des différents moyens mis en œuvre pour l'atteinte des résultats. Elle s'appuiera essentiellement sur la perception des personnes enquêtées.

Graphique 25: Importance des marchés publics dans le fonctionnement des structures selon les secteurs (public & privé ») et selon la population



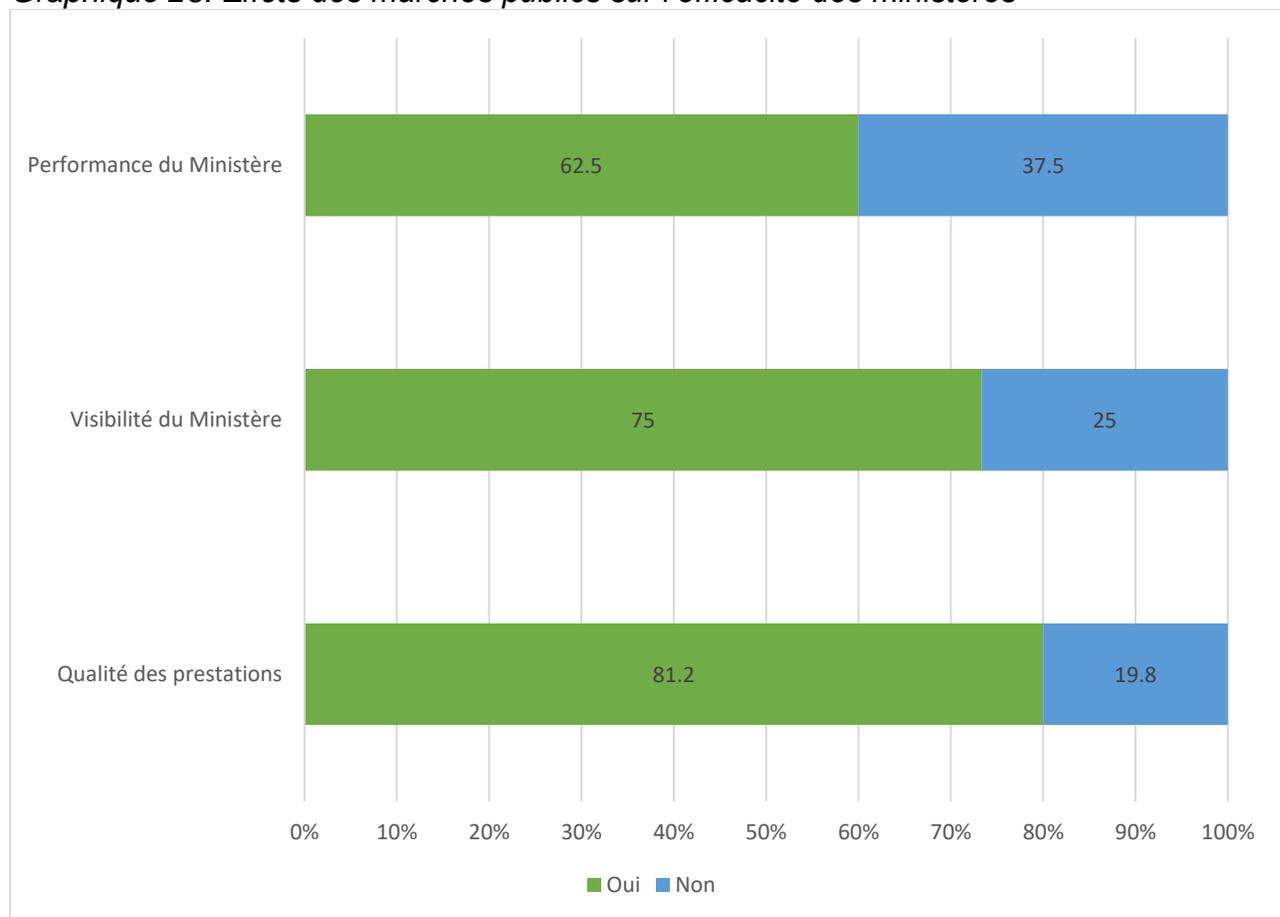
Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

Le graphique ci-dessus nous permet de confirmer que, que ce soit, pour le secteur privé, public et au niveau des populations, les marchés publics ont des impacts significatifs. Ces effets se font plus ressentis au niveau du secteur public et des populations. En effet, pour le secteur public, la quasi-majorité des ministères (93.7% pensent que la commande publique est importante (50%) et très importante (43.7) pour le secteur public. Pour eux, il n'est pas question de penser que la commande publique peut avoir un effet faible sur le secteur public, même si 6.3% sont neutres quant aux effets des marchés publics dans le secteur public. Pour ces ministères, la commande publique a également des effets important (56.2%) et très importants (31.2%) sur la population (87.4%) lesquels effets sont relativement faibles (80.1%) pour le secteur privé, comparativement aux autres secteurs.

Au niveau des ministères, les marchés publics présentent divers avantages portant sur la performance du ministère (62.5%), sa visibilité (75%) et l'accroissement de la qualité des différentes prestations (81.2%).

Le graphique 26 en est une parfaite illustration. Ainsi à travers les critères de performance, de visibilité et de qualité des prestations généralement atteints par les ministères du fait de leur participation à la commande publique, on peut soutenir que la commande publique est très bénéfique, mieux c'est un facteur d'efficacité et d'efficiency pour les entreprises, car elles leur permettent d'atteindre leurs différents objectifs.

Graphique 26: Effets des marchés publics sur l'efficacité des ministères



Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

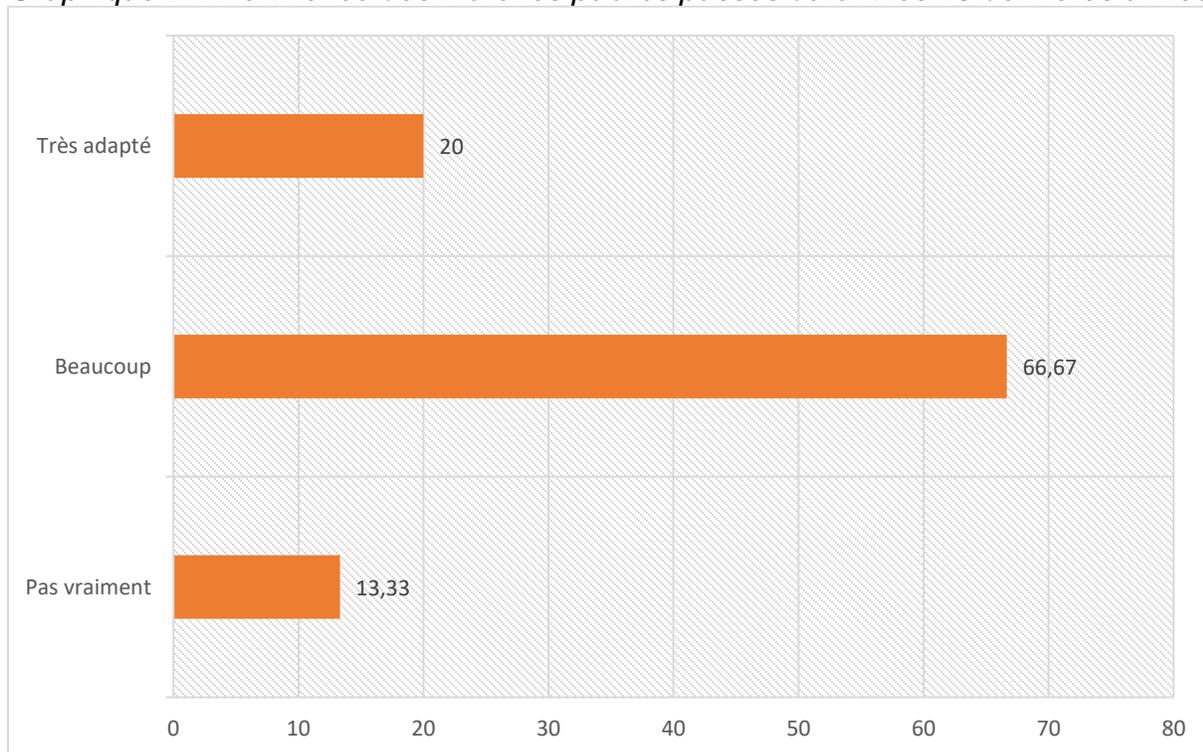
Les différents marchés passés durant ces dernières années étaient pertinents, conformes, aux objectifs/besoins des ministères enquêtés. Ce qui leur a permis d'atteindre les différents objectifs à eux assignés dans leur fonctionnement durant les dix

dernières années. Cet avis est généralement partagé par 86.7% des ministères. En effet, pour ces ministères, les marchés publics ont été un instrument ayant permis l'efficacité de la gestion du budget de l'Etat, à travers la qualité des choix budgétaires, la cohérence des choix budgétaires avec les besoins de la population, la prise en compte des marchés passés dans le Plan de Passation de Marchés (PPM), précisant pour chaque opération les exigences techniques de l'Etat, les délais d'exécution, les garanties à donner par l'attributaire, les modalités de règlements ; ce qui constitue un élément contribuant à garantir l'efficacité de la dépense.

En outre, les marchés publics garantissent le meilleur rapport qualité prix, notamment à travers l'encadrement des prix, l'établissement d'outil de référence et les dispositions de contrôle a priori et a posteriori.

Une autre approche de l'analyse de l'efficacité s'apprécie également à travers la satisfaction et la confiance du donateur/utilisateur, à l'issue du contrôle a posteriori. Pour ce faire, il a été demandé de voir si les différents ministères avaient déjà conduit des études des impacts ou mener des contrôles postérieurs sur l'exécution des marchés. 80% des enquêtés ne disposent pas de telles informations, ou n'ont jamais réalisé des évaluations d'impacts ou des contrôles à posteriori des marchés passés. Pour les structures l'ayant fait, cela a été dans le cadre d'évaluation générale de projets. Il ressort un satisfecit des donateurs et utilisateurs.

Graphique 27: Pertinence des marchés publics passés durant les 10 dernières années



Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

Durant ces dix dernières années, en plus de leur avoir permis d'atteindre les objectifs, les différents ministères (93.3%) soutiennent que les marchés ont globalement permis d'accroître la productivité de leurs structures, en leur permettant dorénavant de mobiliser moins de ressources pour atteindre les différents objectifs qu'ils s'assignent.

Les Investissements de l'Etat à travers les marchés publics ont positivement influencé l'économie. Ces effets pourraient toutefois être compromis par certains facteurs, et amplifiés par d'autres.

➤ **Cartographie des risques et pistes d'amélioration de la commande publique**

L'analyse de la cartographie des difficultés rencontrées par le secteur public principalement les cellules de passation, au niveau des aspects de passation, de contrôle et de décaissement des marchés publics se présentent sous divers aspects à savoir : (i) les problèmes organisationnels ; (ii) les problèmes financiers ; (iii) les contraintes institutionnels et (iv) les contraintes structurelles.

Tableau 4: Cartographie des risques

	Organisationnels	Financiers	Institutionnels	Structurels
Passation	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise élaboration des PPM et leur transmission tardive ; - Mauvais montage des DAO ; - Insuffisance des moyens de fonctionnement des CPMP - Difficulté pour maîtriser le respect des délais de passation et de conformité des procédures ; - Cellule parfois non associée à l'instruction des requêtes adressées à la DGMP et sur le suivi des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> -Indisponibilité du budget des marchés en cours d'exécution ; -insuffisance des moyens de fonctionnement des CPMP ; -Mise en place tardive des budgets ; -Difficile accès des Cellules aux pièces de paiement et d'exécution des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> -Restriction du champ d'intervention des CPMP : la CMPP n'intervient pas dans la COPE pour les procédures simplifiées -Limitation du rôle de la CPMP 	<ul style="list-style-type: none"> -Récurrence des mêmes entreprises attributaires ; -Inéligibilité des motifs de recours au Gré à gré : - la falsification des pièces fournies : - corruption -environnement des marchés ; -Pression des bailleurs
Décaissement		<ul style="list-style-type: none"> -L'inéligibilité de certaines dépenses ; -la pluralité des procédures de décaissements des bailleurs de fonds. -La CPMP n'a pas d'emprise sur les agents comptables pour les décaissements ; -Délai souvent long mis par le Trésor pour le règlement des marchés exécutés 		
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> -Le manque d'information ; -Absence de formation des acteurs aux procédures de contrôle - Non mise à la disposition de la Cellule des rapports définitifs des contrôles a posteriori et des audits des marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> Les moyens humains et matériels et financiers sont insuffisants 		

Source : Cabinet MBA

Dans la perspective d'une amélioration des différentes procédures de passation, de décaissement et de contrôle des marchés publics, il ressort les points suivants :

❖ **Passation des marchés**

- L'application effective des textes régissant le fonctionnement des marchés publics, en occurrence le dernier décret de 2019 ;
- Le renforcement des capacités de façon régulière des cadres et de tous les acteurs de la chaîne de passation des marchés publics ;
- Permettre que les CPMP siègent dans les COPE en ce qui concerne les procédures simplifiées, mieux à toutes les procédures : en matière de procédure simplifiée (PSL et PSO), ne plus limiter l'intervention de la Cellule à la validation en amont du Dossier de consultation et de la numérotation du marché en aval. Permettre également à la Cellule d'apprécier l'attribution faite par la COPE afin d'éviter les attributions « anormales » avant la numérotation ;
- Migrer vers la passation électronique ;
- Assurer la représentation du Ministère de tutelle dans les COJO des Sociétés d'Etat et assimilés, comme simple membre ;
- La communication et la sensibilisation de tous les acteurs sur les procédures de passation ;
- Élaborer le PPM (bien identifié et budgétisé des besoins, respect des différents délais pour chaque étape par les acteurs) ;
- Associer obligatoirement les Cellules à toutes les procédures de passation des marchés, quel que soit le montant.

❖ **Décaissement**

- Faire respecter les délais légaux de 90 jours (90 jours après la prise en charge) afin d'éviter aux prestataires le paiement de frais bancaires supplémentaires de nature à occasionner un déséquilibre du marché ;
- Imposer des délais aux comptables payeurs ;
- Accélérer (simplifier) les procédures de paiement des marchés ;

- Prioriser les factures liées aux marchés pour les décaissements ;
- Améliorer la planification budgétaire pour une meilleure prise en charge des marchés ;
- La fermeture du SIGFIP ne doit pas concerner les marchés en cours d'exécution
- Créer une disposition permettant à l'Autorité Contractante d'informer les Cellules de Passation des Marchés Publics de chaque paiement des fournisseurs ou prestataires.

❖ Contrôles

- Mettre à la disposition de la Cellule les rapports définitifs sanctionnant les contrôles a posteriori et les audits des marchés publics afin de leur permettre de sensibiliser les autorités contractantes lors des rentrées budgétaires ministérielles ;
- Associer les CPMP dans les procédures de contrôles ;
- Une implication de plusieurs acteurs dans le contrôle ; (cellule de passation de marché, maître d'œuvre, contrôle financier, AC, service utilisateur).
- Mettre en place des mécanismes de suivi adéquats ;
- Lutter contre la corruption en travaillant de plus en plus à la dématérialisation des procédures de passation de marchés ;
- Produire des textes d'application pour mieux accentuer le contrôle à priori et à posteriori des PSL et PSO.

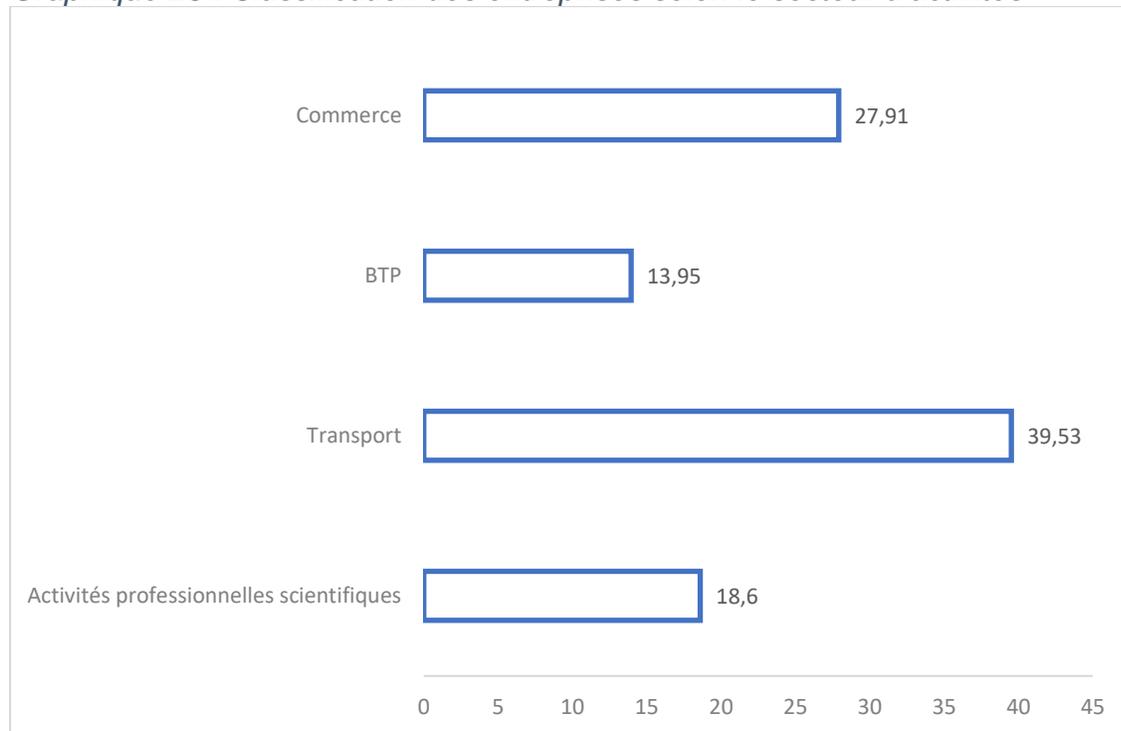
3.3.4. Résultats de la collecte (secteur privé)

Pour ce qui est du secteur privé, à ce jour 43 PME ont répondu aux questionnaires, sur un total de 50 PME, soit un taux de réponse de 86%.

3.3.4.1. Répartition des entreprises selon le secteur d'activités

La collecte des données au niveau des entreprises privées a permis de disposer de 43 questionnaires, issues des PME, et dont la répartition est comme suit : 39,5% opérant dans le transport, 27,9% dans le commerce, 18,7% dans les activités professionnelles scientifiques, y compris les cabinets d'études et 13,9% dans le secteur de la construction et des BTP.

Graphique 28 : Classification des entreprises selon le secteur d'activités



Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

3.3.4.2. Analyse de la gestion des marchés publics au niveau des PME

La gestion des cellules des marchés publics reste fortement dominée par la gent masculine (72,1%), au détriment des femmes (27,9%). Et la plupart des responsables de ces cellules ont au moins le niveau supérieur (93.1%), reparti entre le premier cycle (39.53%) et le second cycle (53.5%) et le niveau secondaire (6.9%).

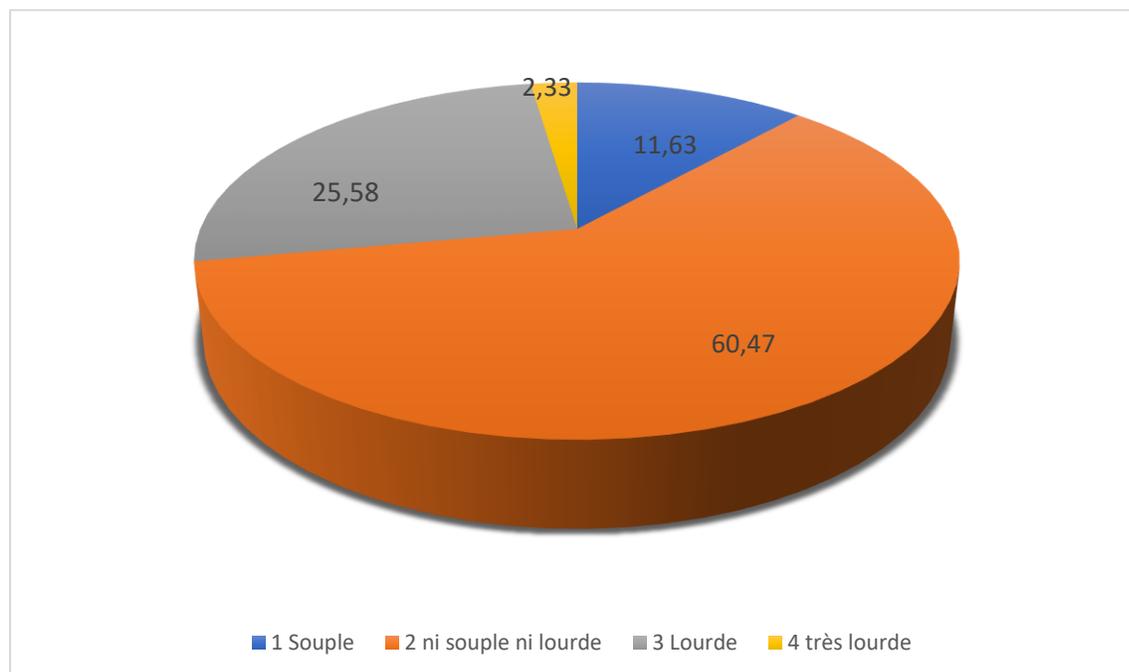
Si les différentes PME enquêtées passent des marchés, elles ne le font pas tous dans un cadre formel. Cela pourrait se justifier généralement par la taille des PME, qui trop souvent sont réduites à une ou deux personnes qui jouent tous les rôles (gestionnaire, comptable, financier, etc.).

Ainsi, selon les résultats de l'enquête, (37,21%) des structures ont en leur sein une cellule/passation de marchés, et 48,8% d'entreprises estiment que leur cellule est organisée conformément aux procédures des marchés publics, et ces cellules sont administrées par des personnes travaillant depuis au moins cinq ans dans les marchés publics. Ce qui fait dire qu'elles sont plus ou moins informées des procédures.

3.3.4.3. Perception sur les procédures des passations des marchés

En vue d'accroître l'efficacité des marchés publics, le code ainsi que les différentes procédures sont l'objet de révision voire d'amélioration continue. Après la prise en compte de récentes mesure en vue de son amélioration, il est tout à fait normal d'avoir la perception qu'ont les entreprises privées des différentes procédures.

Graphique 29: Perception sur les procédures de passation

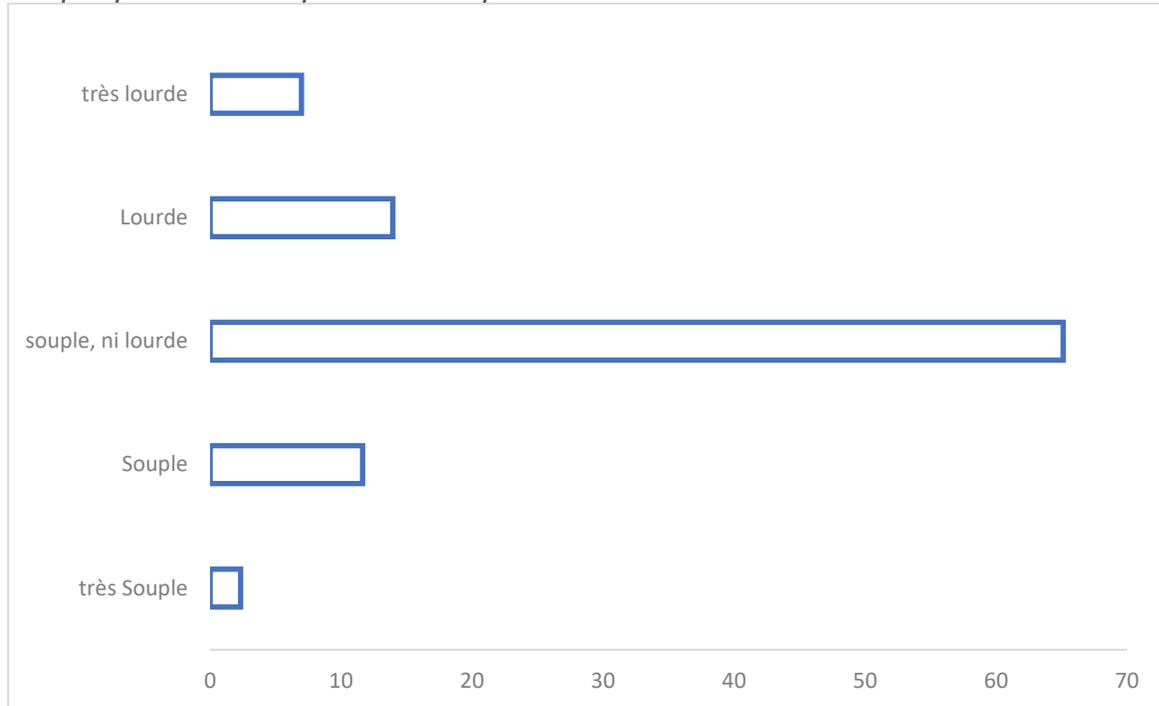


Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

Pour la grande majorité des entreprises enquêtées (60%), sont indifférentes sur les procédures c'est-à-dire elles ne sont ni souples, ni lourdes ; alors que pour (12%), elles

sont souples et seulement 2% estiment qu'elles sont encore très lourdes. Dans la grande majorité, on retient que les entreprises sont restées indifférentes sur ces nouvelles mesures.

Graphique 30: Perception sur les procédures de contrôle

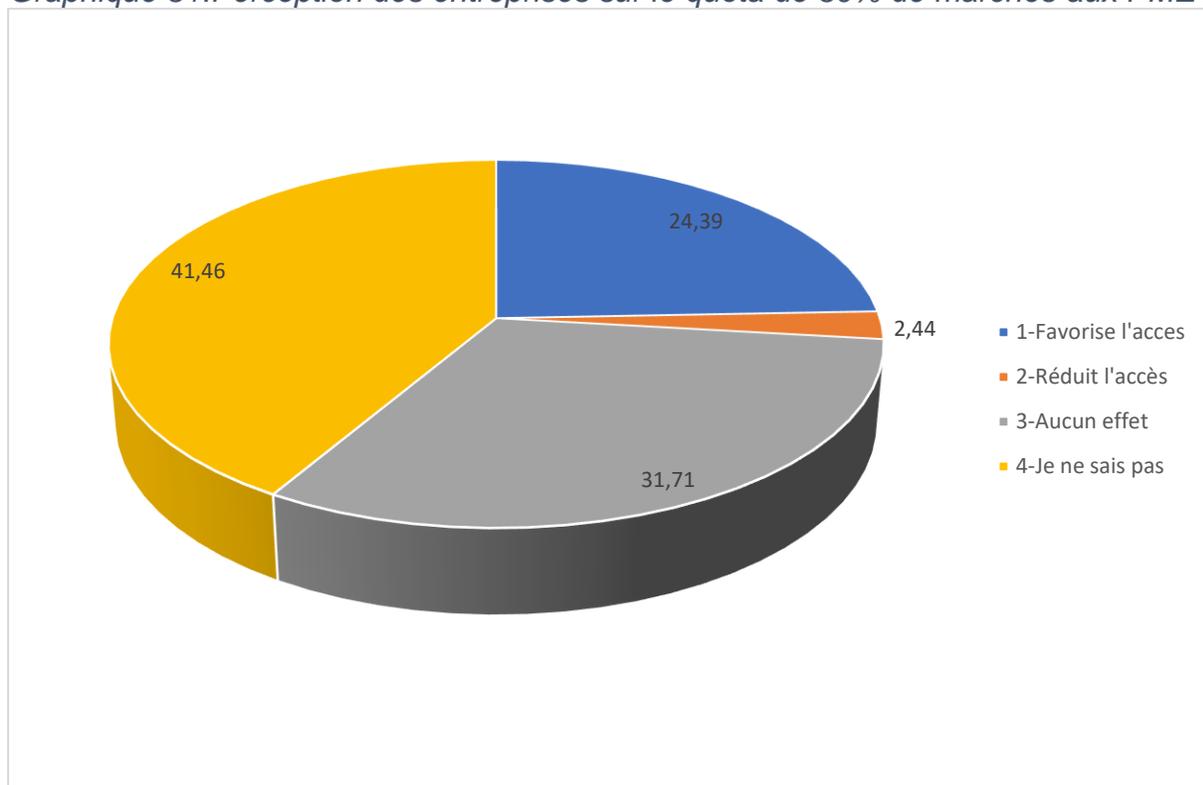


Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

Il en est de même pour les procédures de contrôles, 65% sont indifférentes, quant à leurs effets sur l'efficacité des entreprises. Et 6.98% les jugent encore très lourdes.

Quand on les interroge sur l'effet de la nouvelle mesure Gouvernementale de porter le taux des marchés publics à destination du PME à 30%, trois (03) PME sur dix (10), estiment que cette mesure n'a eu aucun effet sur l'accès aux marchés publics de leurs entreprises, quand 2.44%, pensent contrairement que cette mesure censée augmenter leur part de marchés publics, a un effet contraire, c'est-à-dire réduire leur part marché. Pour 41.4% des entreprises c'est une bonne mesure qui a des effets remarquables sur leurs entreprises car leur donnant plus d'opportunités, d'accessibilités aux marchés publics.

Graphique 31: Perception des entreprises sur le quota de 30% de marchés aux PME

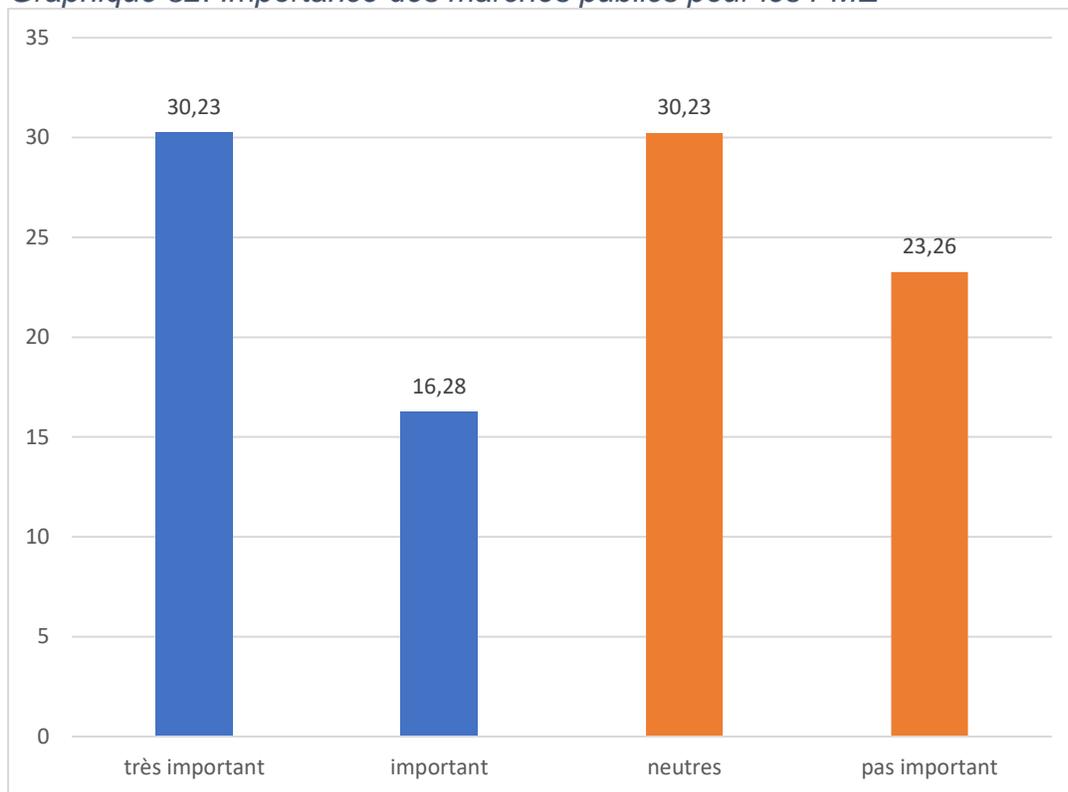


Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

3.3.4.4. Importance des marchés publics

Quand on analyse la perception des PME sur le rôle des marchés publics dans leur fonctionnement, 46.51% c'est-à-dire un peu moins d'une entreprise sur 2 estiment que les marchés publics sont importants pour le fonctionnement de leurs entreprises. Cependant, on observe une grande partie des PME qui restent toujours indifférente quant aux rôles des marchés. Et 1 entreprise sur 2 estiment que les lignes à marchés sont bien absorbées.

Graphique 32: Importance des marchés publics pour les PME

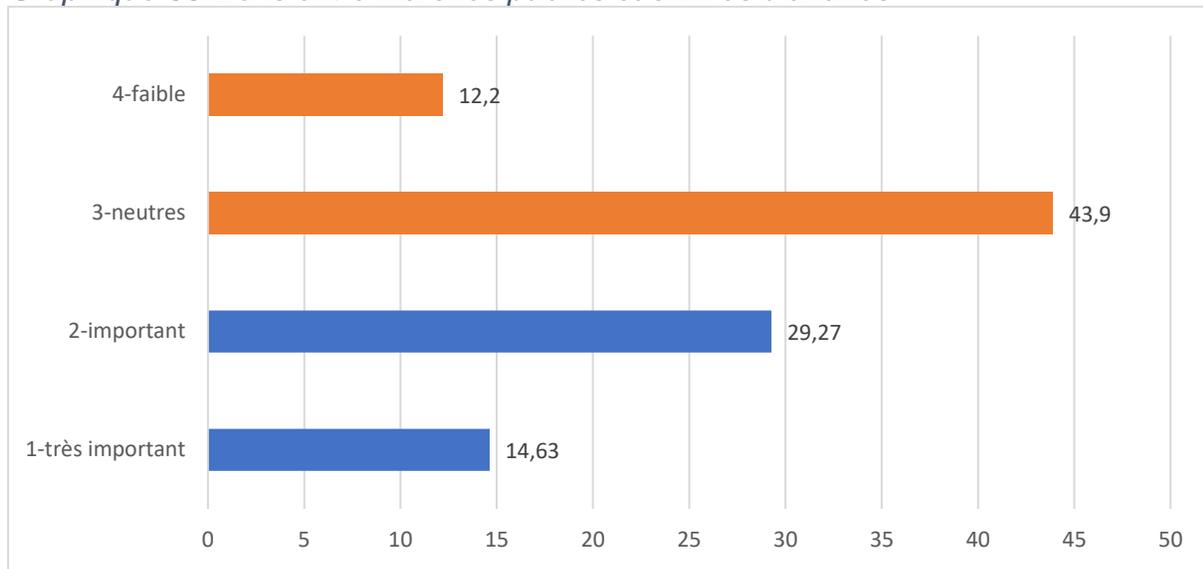


Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

3.3.4.5. Effets des marchés publics sur le chiffre d'affaires et l'emploi

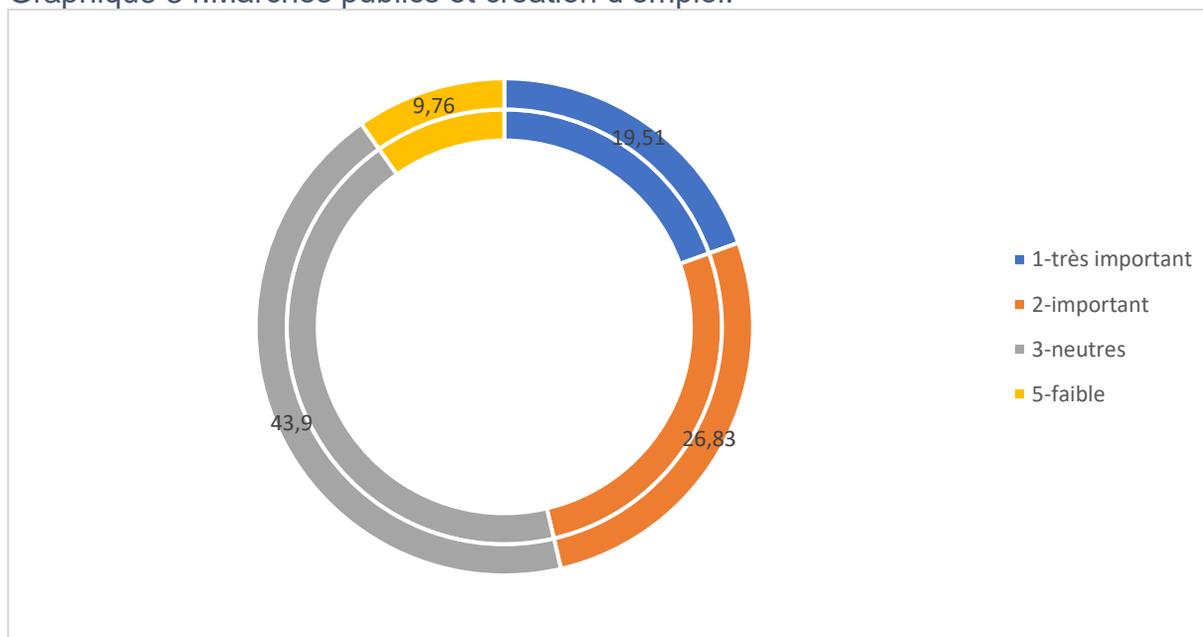
Pour bien analyser les effets des marchés publics sur leur fonctionnement, il a été question d'interroger les entreprises sur les effets des marchés publics sur leur chiffres d'affaires et la création d'emploi. Pour 43,9% des entreprises enquêtées, les marchés publics ont un effet neutre sur leur chiffre d'affaires, quand 12,2%, déclarent que les effets sont faibles. Quant à leurs effets sur l'emploi, 45% des entreprises estiment que les marchés publics sont importants dans la création des emplois. Il ressort que les marchés publics restent toujours importants pour les PME

Graphique 33:Liens entre marchés publics et chiffres d'affaires



Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

Graphique 34:Marchés publics et création d'emploi.

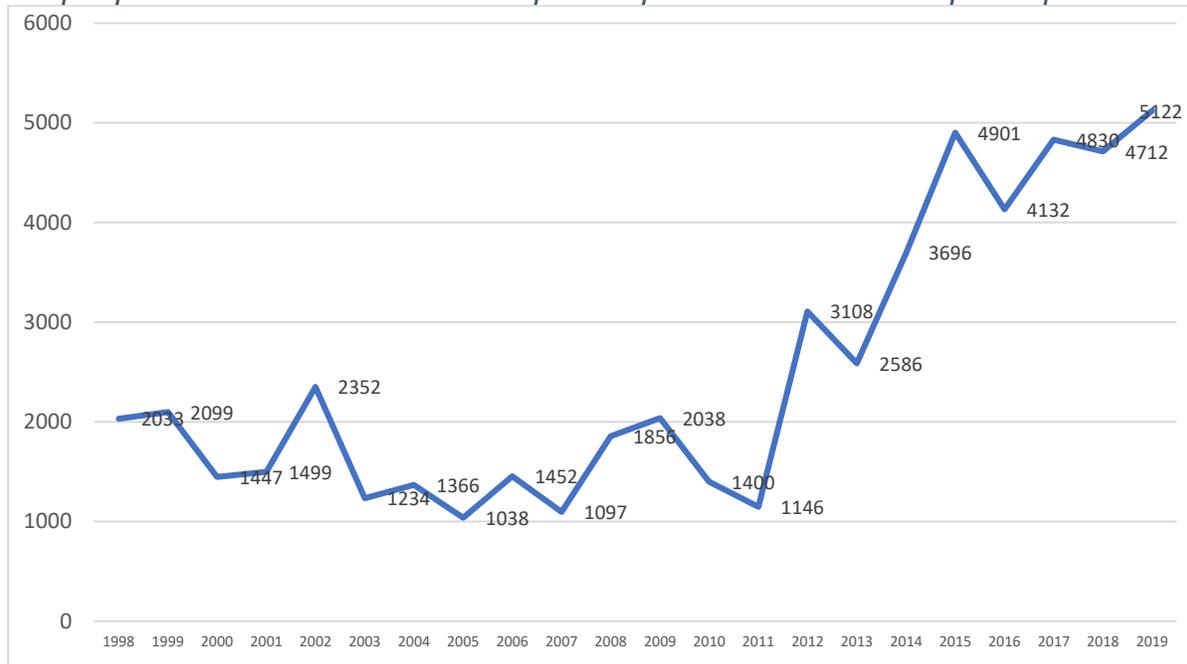


Source : Cabinet MBA à partir des données de l'enquête

3.3.4.6. Evaluation de la taille des marchés publics dans le secteur privé (Données de la DGMP sur les marchés des entreprises privés)

Dans cette partie, on parlera du nombre de marchés publics et de leurs évolutions au cours des années de l'étude.

Graphique 35: Evolution de marchés publics passés avec les entreprises privées



Source ANRMP

L'analyse de l'évolution du nombre de marchés publics par an, montre qu'elle a connu plusieurs phases, à savoir :

- Descendante de 1998 à 2000, nous sommes passés de 2033 à 1447 marchés publics octroyés au secteur privé,
- Évolutive de 2001 à 2002, on observe un nombre qui passe de 1499 à 2352 ;
- Latente de 2003 à 2007, durant ces périodes le nombre de marchés publics au secteur privé a varié entre 1038 et 1457 ;
- Récessive de 2008 à 2010, nous sommes passés de 2038 à 1146 ;
- Croissante de 2011 à 2019, le nombre de marché publics en direction des entreprises privées est passé de 2586 à 5122.

3.3.4.7. Analyse de l'évolution des montants des marchés publics alloués aux entreprises privées

Au niveau des montants alloués à l'ensemble des marchés publics remportés par les entreprises privées :

- De 1998 à 2009, les montants oscillent entre 97 032 333 998 à 306 086 897 411 francs CFA, cependant, il existe des périodes où les montants évoluent mais pas significativement, la phase est latente et les montants ne varient pas dans des proportions considérables ;
- De 2010 à 2012, on observe une légère croissance des montants alloués, ils sont passés de 208 059 131 833 à 382 894 965 313 francs CFA ;
- De 2013 à 2019, les montants alloués aux entreprises ont connu une évolution fulgurante passant de 656 479 381 303 à 1 257 609 477 990 francs CFA.

Tableau 5: Montants et nombre de marchés publics par type de marché

Type de marché	Montants (FCFA)	%	Nombre	%
Fourniture	1 604 552 992 749	17%	19 688	41%
Services et prestation	1 274 744 760 543	14%	10 299	21%
Travaux	6 327 869 824 281	69%	17 937	37%
Total	9 207 167 577 573	100%	47 924	100%

Source Cabinet MBA à partir des données de l'ANRMP

L'analyse du Tableau ci-dessus révèle que la proportion la plus élevée des montants par type de marché, est affectée aux marchés des travaux (69%), ensuite viennent les marchés de fournitures (17%) et de prestations (14%). Ces proportions se justifient par le fait que les marchés de travaux sont des investissements lourds, leur temps de réalisations sont souvent assez longs. Concernant les nombres par type de marchés, nous assistons à une autre réalité, à savoir, les marchés de fournitures sont les plus élevés (41%), suivis des marchés de travaux (37%) et les marchés de prestations de services (21%). En effet, les marchés de fournitures sont les matériels nécessaires au bon fonctionnement des administrations, de ce fait, le besoin est constant et évolutif. Ils sont également réalisés dans des délais très courts, ce qui facilite une rotation rapide. Pour les marchés de travaux, ils se font sur le long terme et nécessitent une mobilisation de ressources énormes.

SECTION 4 : EVALUATION DE LA TAILLE ET DE L'EFFET DES MARCHÉS PUBLICS SUR L'ÉCONOMIE

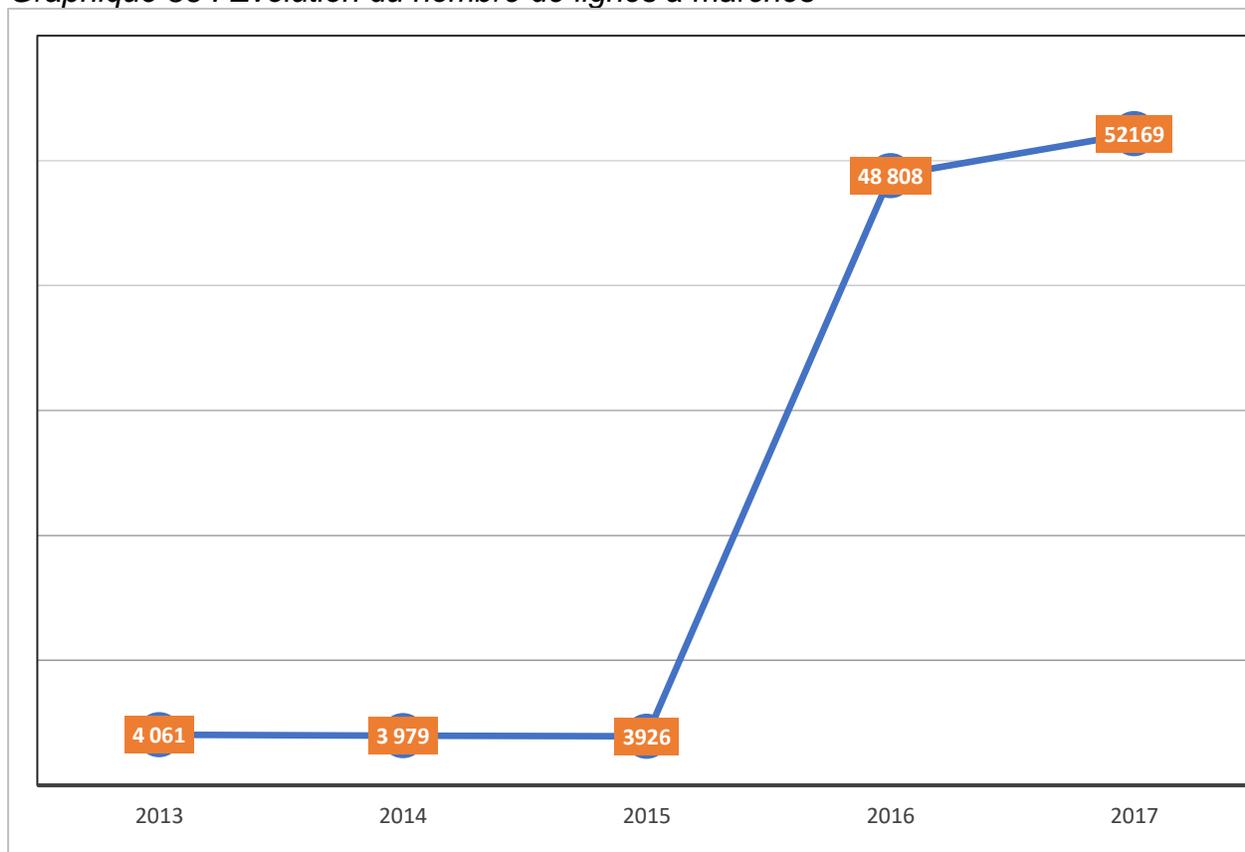
4.1. Evaluation de la taille des marchés publics

Dans cette partie, on parlera des lignes à marchés, voir comment les différentes lignes à marchés ont augmenté, et analyser dans quelles mesures ces lignes à marchés sont importantes. On analysera également le nombre total des marchés par type et mode de passation des marchés publics.

4.1.1. Analyse de l'évolution des lignes à marchés

En application de l'article 6 du Code des marchés publics relatif au principe de l'obligation de passer marché, et par suite de la redéfinition de la notion de marché public qui concerne désormais toute dépense non exemptée des procédures des marchés publics. En application des dispositions de l'article 18 du Code des marchés publics, chaque autorité contractante a l'obligation d'élaborer un Plan Général de Passation des Marchés (PGPM) et un Plan de Passation des Marchés (PPM) qui sont diffusés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) et sur les sites internet du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et de la DGMP. L'analyse de l'évolution des lignes à marchés nous renseigne sur les efforts faits en vue d'une vulgarisation des marchés publics (cf graphique 28).

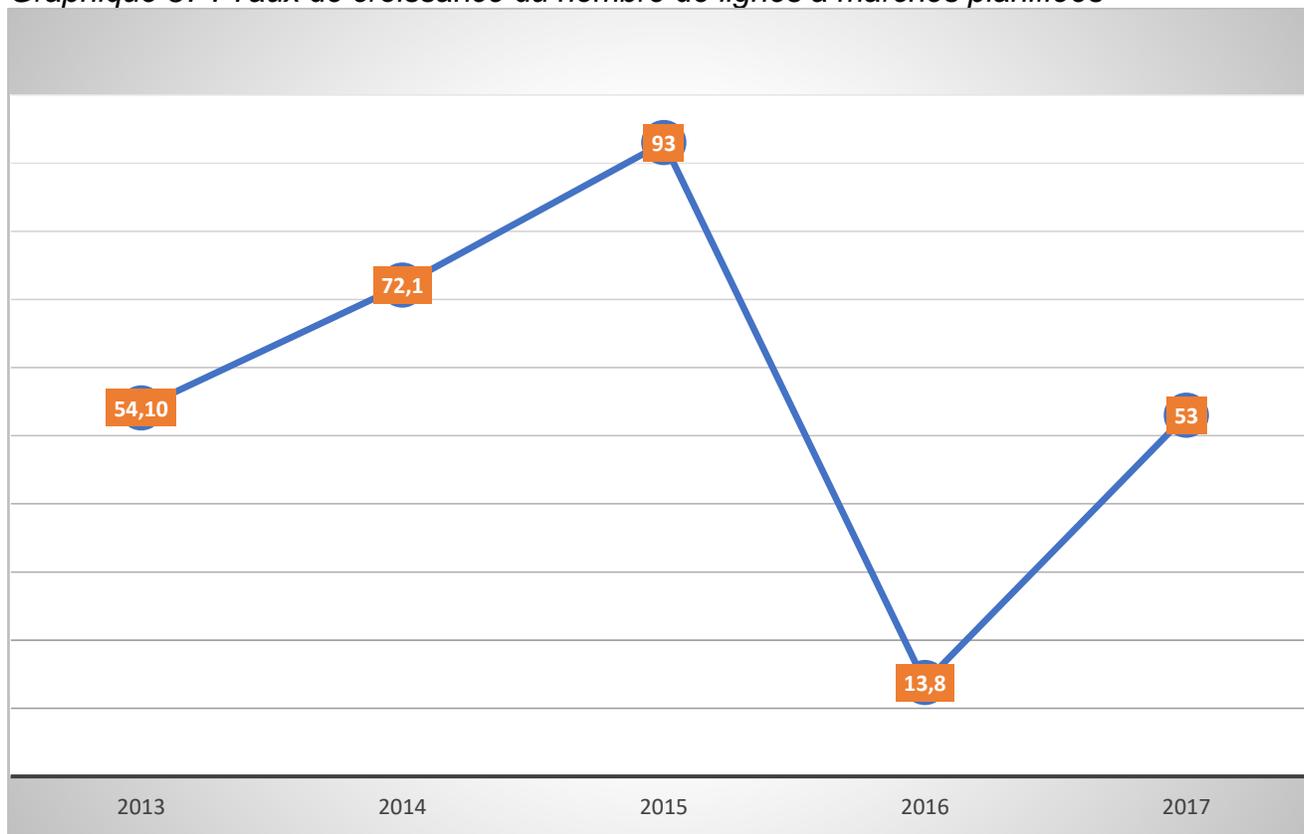
Graphique 36 : Evolution du nombre de lignes à marchés



Source : Cabinet MBA à partir des données de la Direction Générale des Marchés Publics

La dotation de l'ensemble des lignes budgétaires soumises à marchés est en forte augmentation depuis 2016 passant de 3 454 à fin septembre 2015 à 48 808 en fin décembre 2016. La dotation de l'ensemble des lignes budgétaires soumises à marchés était de 2664,3 milliards en hausse de 13% par rapport à fin septembre 2015 où elle était de 2360,9 milliards. Le graphique suivant, montre l'évolution du taux de croissance de lignes à marchés planifiés.

Graphique 37 : Taux de croissance du nombre de lignes à marchés planifiées



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Le taux de variation de lignes à marchés planifiées est en progression pour les années 2013 à 2015. Cependant, on observe une forte baisse en 2016, comparativement à 2015, du fait de la nouvelle définition des marchés publics.

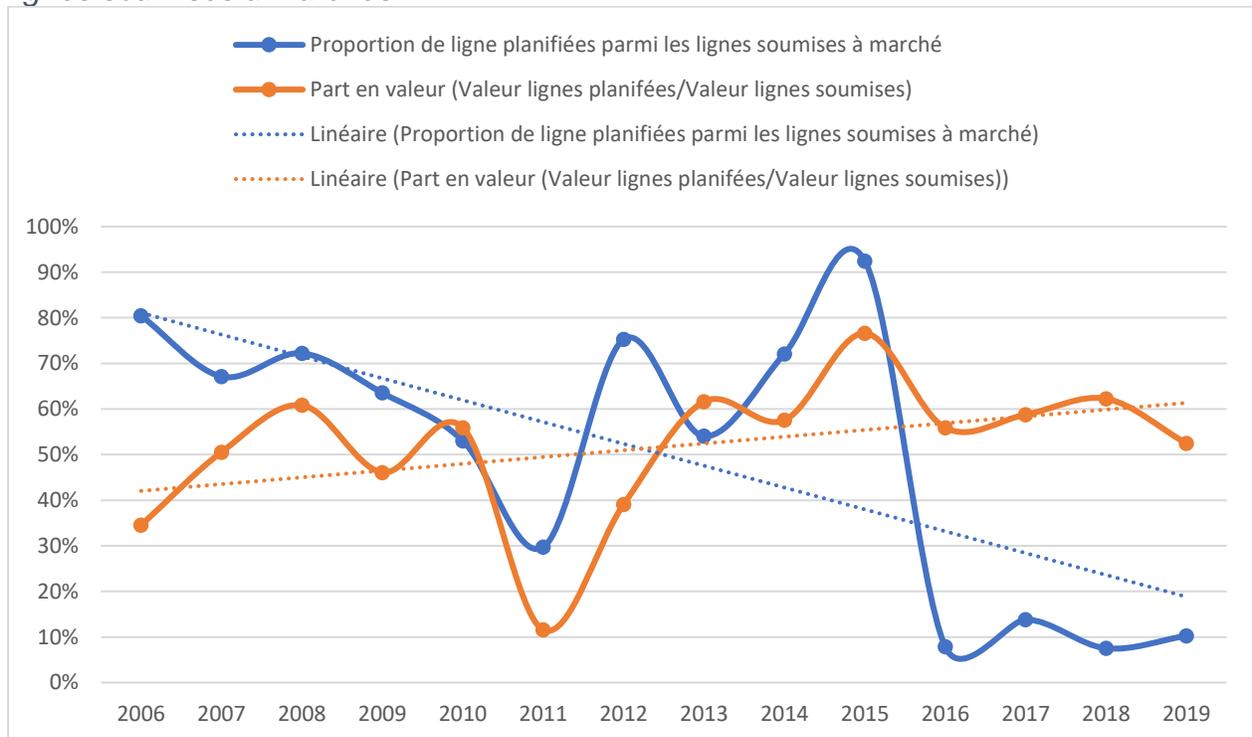
4.1.2. Analyse de l'évolution des lignes à marchés planifiées et des lignes à marchés approuvées

Une ligne à marché planifiée doit être approuvée avant le lancement de la procédure de passation puis l'exécution dudit marché. L'exécution se fait selon plusieurs modes notamment l'appel d'offres ouvert, dont l'usage nécessite un montant minimum de la dotation de ligne qui fait obligation pour l'autorité contractante de recourir à ce mode de passation pour ledit marché. Cette section examine l'évolution de la proportion des lignes validées par rapport aux lignes soumises à marché d'une part et d'autre part l'évolution de la proportion des lignes approuvées nettes des lignes résiliées par rapport aux lignes, validées. Ces indicateurs permettent d'analyser les performances des acteurs engagées

dans la gestion des marchés publics, en d'autres termes de l'efficacité du système de gestion des marchés publics.

Le Graphique 38 illustre l'évolution de la proportion (en nombre et en valeur) des lignes à marchés validées par rapport aux lignes soumises à marchés.

Graphique 38: Evolution de la proportion de lignes à marchés validées par rapport aux lignes soumises à marchés

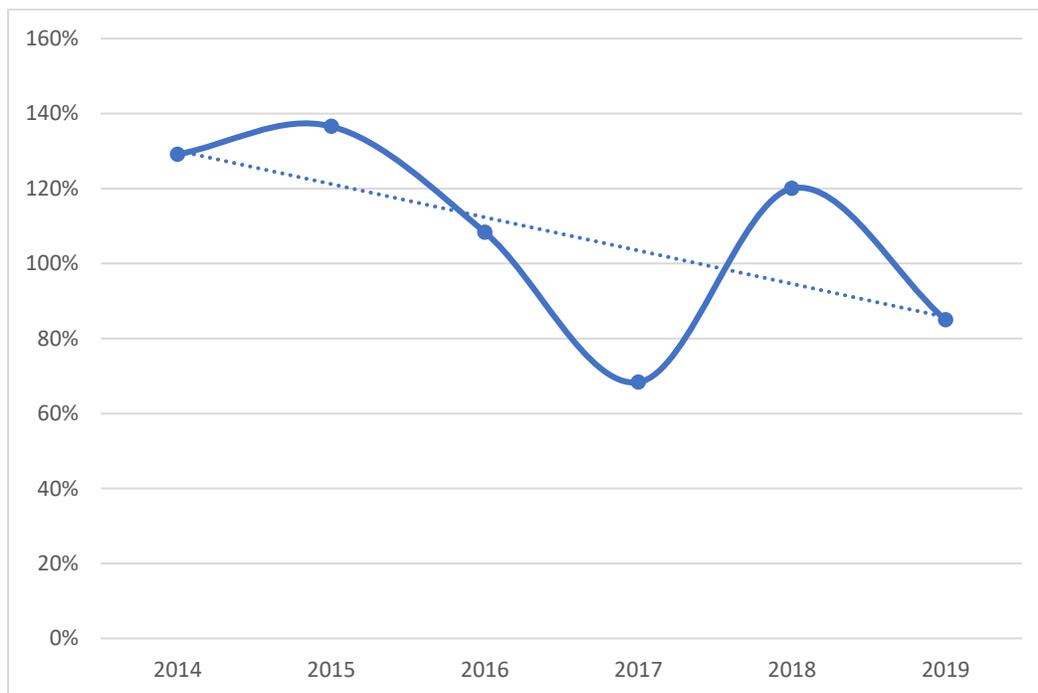


Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Il ressort que la tendance du ratio du nombre de lignes à marchés validées par rapport au nombre de lignes soumises à marchés est baissière tandis que le ratio de leur montant présente une tendance à la hausse. Le nombre de marchés planifiés, validés baisse comparativement aux nombres de lignes soumises à marchés. Leur proportion passe de 80% en 2006 à 10% en 2019. Alors que la part en valeur des lignes planifiées augmente relativement au fil du temps par rapport à celle des lignes soumises à marchés, passant de 35% en 2006 à environ 52% en 2019. L'on peut conclure que les acteurs des marchés publics veillent à la rationalisation des allocations budgétaires en réduisant le nombre de lignes planifiées comparativement au nombre de lignes soumises à marchés. L'efficacité dans la gestion des marchés publics est analysée par le ratio des marchés approuvés et

exécutés par rapport aux marchés planifiés. Il est analysé l'estimation du taux d'absorption des lignes à marchés en calculant le ratio des lignes approuvées nettes des lignes résiliées par rapport aux lignes planifiées. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de ce ratio en nombre.

Graphique 39 : Evolution de la proportion de lignes approuvées (nettes des lignes résiliées) par rapport aux lignes planifiées



Source : Cabinet MBA à partir des données de la Direction Générale des Marchés Publics

Comme le montre le taux tend à baisser au fil du temps. La proportion des marchés approuvés nette de lignes résiliées et exécutés relativement aux marchés planifiés baisse, passant de 129% à 85% respectivement de 2014 à 2019. Ce constat indiquerait que l'efficacité du système de gestion des marchés publics se détériore sur la période.

4.1.3. Analyse des Modes de passation et des types de marchés.

Les différents marchés (fournitures, travaux, services) analysés ici, sont pris en volume et en valeur.

Tableau 6: Montant total des types de Marchés en valeur et en volume de 1998 à 2019

Type de Marché	Valeur en FCFA	%	Volume	%
Fournitures	1 686 430 778 498	17.8	19823	41.9
Services et prestations	1 487 617 380 346	15.7	9520	20.1
Travaux	6 300 714 759 966	66.5	18007	38.0
Total Général	9 474 762 918 809	100	47350	100

Source : Nos calculs avec les données de la DGMP

L'analyse du Tableau 6 révèle que la valeur totale des marchés passés, tout type confondu (Travaux, services, et fournitures) de 1998-à 2019 s'élève à 9 474,7 milliards de FCFA. Les marchés publics mobilisent un flux important de ressources pour le financement /au profit de l'économie.

Les marchés de travaux, comparativement aux autres types (fournitures et services) sont les plus importants, soit (66.5%) du montant total, en valeur. Cependant en volume, les marchés de fournitures sont les plus importants, avec 41,9% contre 38% et 20,1 % pour les travaux et les marchés de services et de prestations respectivement. L'analyse du nombre de passation des marchés révèle une forte progression des marchés depuis 1998. En effet, le nombre de marchés est passé sur la période de 2034 en 1998 à 6020 en 2020.

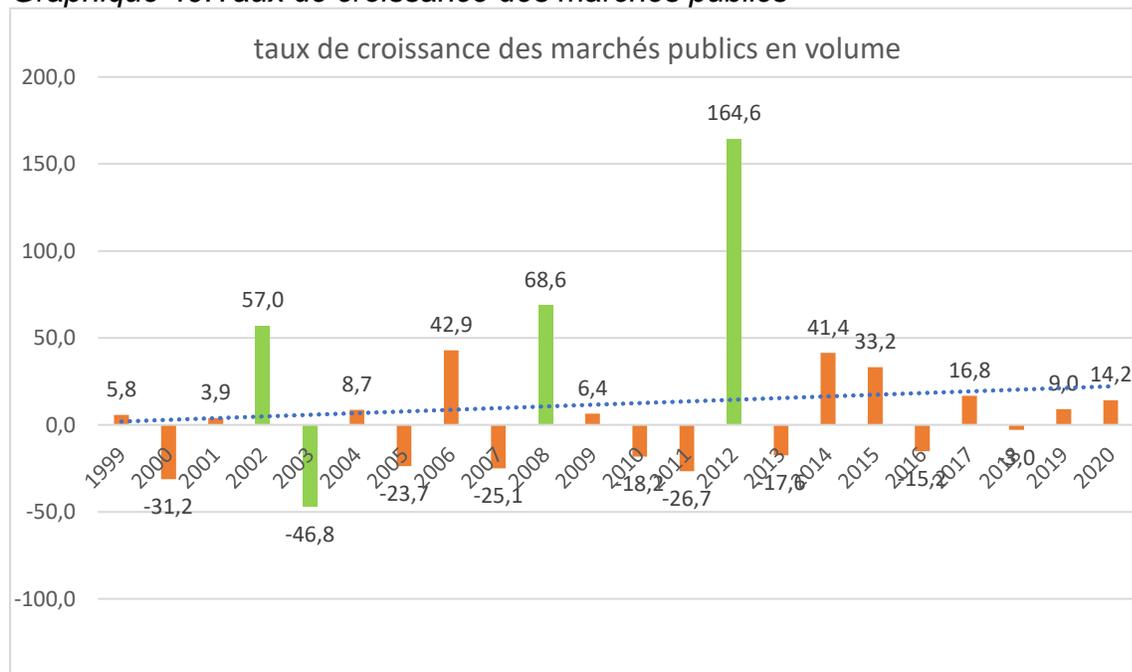
L'observation du taux de croissance du nombre de marchés passés sur la période 1998 à 2020, montre une tendance croissante du nombre de marchés passés et approuvés (cf. Graphique 40). En 2020, 6 020 marchés ont été approuvés contre 5 271 en 2019, soit une hausse de 14,2%. Les années 2002, 2008 et 2012, ont enregistré des fortes progressions du volume des marchés passés.

En 2002, 2412, marchés contre 1536 en 2001 ont été passés, soit une progression de 57%. On a enregistré 2008, 1919 marchés contre 1138 en 2007, soit une progression de

68,6%. En 2012, 3241 marchés contre 1225 en 2010 ont été passés, soit une progression de plus 164%.

Ces différentes années sont aussi marquées par la mise en place de nouveaux programmes depuis 2012 ayant permis une hausse du volume de marchés passés. Il s'agit des différents programmes : le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et Contrat de développement et de Désendettement (C2D).

Graphique 40: Taux de croissance des marchés publics



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

L'analyse des taux de croissance du volume de marchés passés de 1999 à 2020, révèle que, les plus faibles taux du volume de marchés se sont observés durant les années, 2000, 2003 et 2011 avec des taux négatifs s'établissant à -31,2%, -46,8% et -26,7%. A l'analyse, on observe que ces dates ont une forte coloration politique en Côte d'Ivoire, notamment la période d'instabilité politique depuis le coup d'Etat politique de 1999, et les tentatives de déstabilisation du pouvoir en place en 2000 ; la crise politique de 2002, et celle de 2011. L'on pourrait dire que le volume de marchés passés est lié à la situation politique.

4.2. Effet des marchés publics sur l'économie

Pour analyser les effets des marchés publics sur l'économie, l'approche méthodologique utilisées s'est articulée autour de deux points : (i) l'analyse statistique descriptive et (ii) l'analyse de la régression. L'analyse statistique a consisté en l'étude des corrélations (simples) entre la variable de performance économique et celle(s) des marchés publics. L'analyse de la régression à ensuite rechercher à évaluer l'effet, l'incidence, des variables de marché public sur la variable de performance économique de la Côte d'Ivoire. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon une régression non paramétrique a été réalisée.

4.2.1. Etude de la corrélation entre les variables de marché public et la variable de performance économique de la Côte d'Ivoire

4.2.1.1. Présentation des données et choix des variables

Deux catégories de variables ont été retenues dans l'analyse : (i) les variables mesurant la performance économique de la Côte d'Ivoire et (ii) les variables donnant les montants des marchés publics. D'un point de vue conceptuel, l'analyse considère les montants des marchés publics comme des flux d'investissement réalisés ou planifiés dans l'économie. Ainsi, mesurer l'effet des marchés publics sur les performances économiques revient à analyser la relation causale (a priori) entre ce montant d'investissement et l'indicateur de performance économique choisi ici : le Produit Intérieur Brut courant (en valeur nominale).

Les variables des marchés publics ont été structurées en deux types :

- les montants des types de marchés (marché de service, de travaux et de fournitures) ;
- les montants des différents modes de marchés, regroupées en procédures concurrentielles (appels d'offres ouvert, appels d'offres restreint) et les procédures non concurrentielles (Gré à gré, Convention, lettre valant marchés, Avenant), ou en procédures classiques et les procédures simplifiées.

Les différentes données exploitées sont des données secondaires provenant de trois sources :

- la base des données des marchés issue de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP), et couvrant la période 1993 à 2019 ;
- La Direction Générale de l'Economie ;
- la BCEAO pour les données Macroéconomiques et l'INS.

Pour disposer d'une série plus longue devant faciliter l'analyse économétrique, nous avons considéré les années 1993-2019. Cette période a été utilisée contrairement à 1998-2018, pour permettre d'avoir une série un peu plus longue, ce qui devra faciliter nos estimations. Dans le cas de notre analyse, nous avons deux types de variables.

- les variables macroéconomiques ;
- les variables des marchés publics.

Pour les Variables Macroéconomiques, nous avons retenu comme variables :

- le Produit Intérieur Brut Nominal (LPIBNO)
- la Population Active (LPA) ;
- le degré d'ouverture (LDO) ;
- le taux d'inflation (IHPC).

Pour les variables des Marchés Publics :

- le montant global des types de marchés (fournitures, service et travaux) (Lstotal_m) ;
- le montant des marchés de travaux (LMT);
- le montant des marchés de services (LMS);
- le montant des marchés de fournitures (LMF) ;
- le montant des marchés passé selon le mode concurrentiel (Lpro_con) ;
- le montant des marchés passés selon le mode non concurrentiel (Lprono_con) ;
- le montant des marchés de gré à gré (Lgag) ;
- le montant des marchés d'appel d'offre ouvert (Lao) ;
- le montant des marchés d'appel d'offre restreint (Lar).

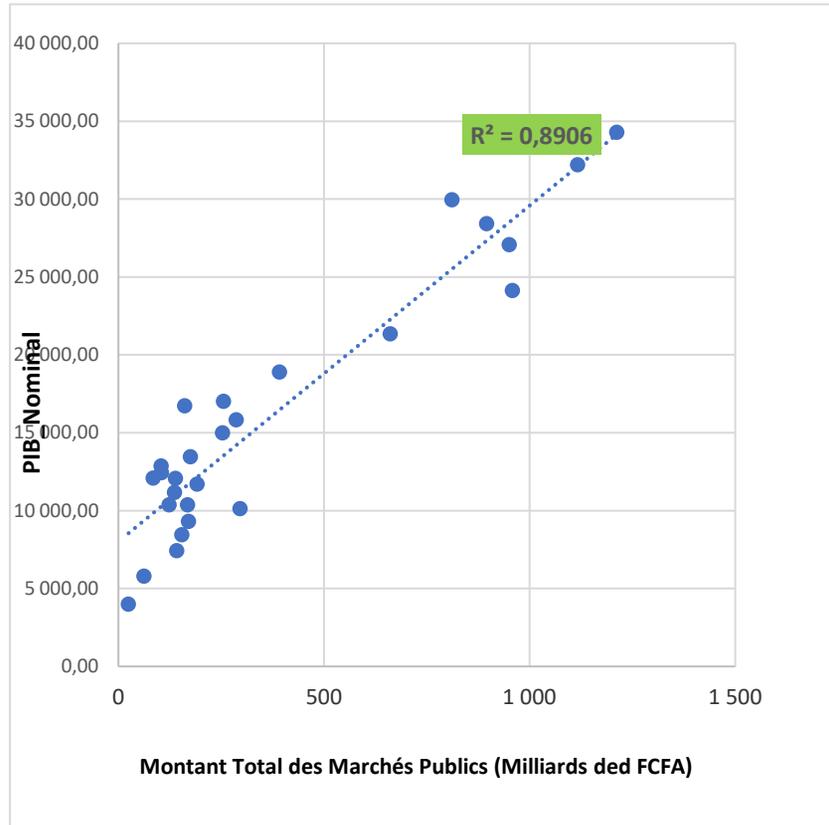
4.2.1.2. Analyse du lien entre les variables de l'étude

L'analyse porte sur la nature des relations entre le PIB et les différents types de marchés Publics : (marchés de services, marchés de fournitures et marchés de travaux) et les modes (modes concurrentielles, non concurrentielles, et simplifiée).

Pour la conduite de cette analyse, nous avons effectué une analyse du nuage de points entre le PIB et les différents types de marchés publics. L'analyse statistique descriptive réalisée sur les différentes variables des marchés publics et le PIB, semble indiquer l'existence d'une relation linéaire positive entre le PIB et les différents types des marchés publics. Un ajustement linéaire des variables de marchés publics par le PIB paraît adéquat. A l'analyse des différents graphiques, nous remarquons une forte relation entre le PIB et les marchés publics. Cela signifie que les deux variables évoluent dans le même sens. Lorsqu'on augmente le montant des marchés publics en général on observe une augmentation du PIB nominal.

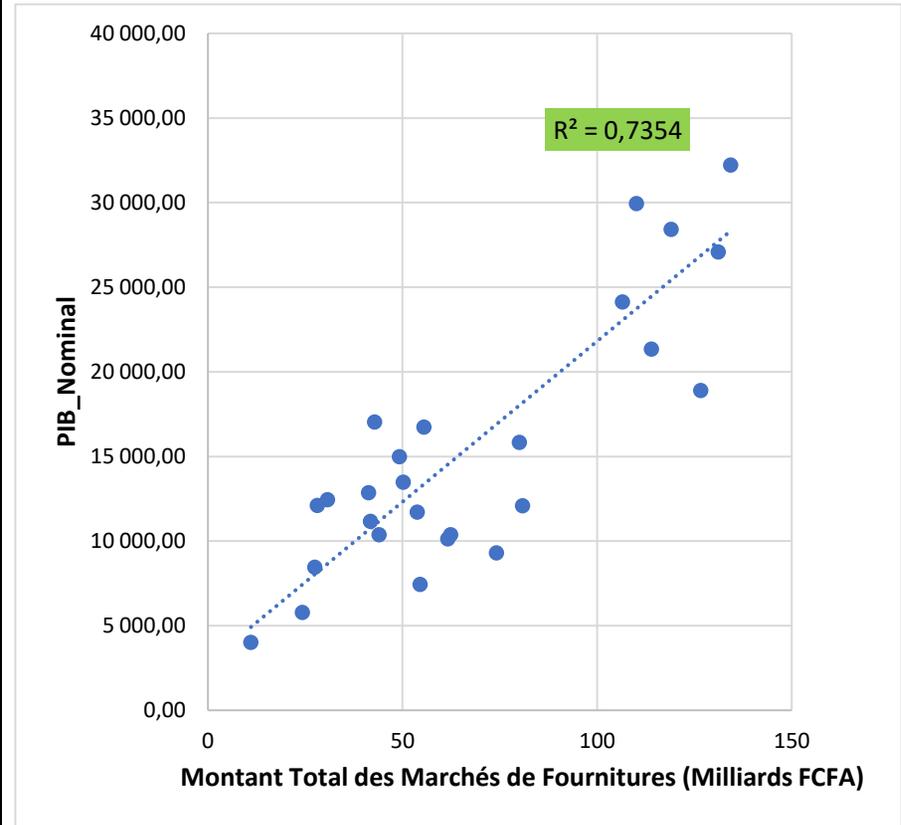
L'analyse des graphiques (31, 32, 33 et 34) montre qu'il existe une relation positive et relativement forte entre le PIB et le montant global des marchés de services. Autrement dit, les deux variables évoluent dans le même sens. Aux augmentations des montants des marchés publics sont associées des hausses du PIB nominal.

Graphique 41 : Evolution du PIB_Nominal en fonction du Montant global des marchés publics



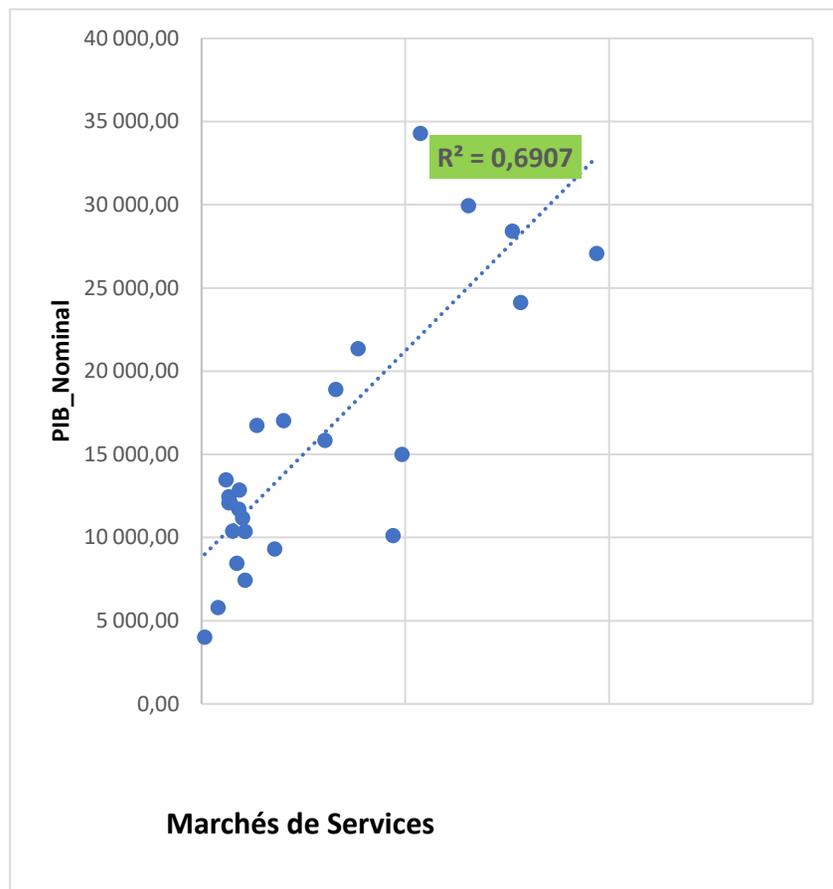
Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Graphique 42: Evolution du PIB_Nominal en fonction des marchés de fournitures



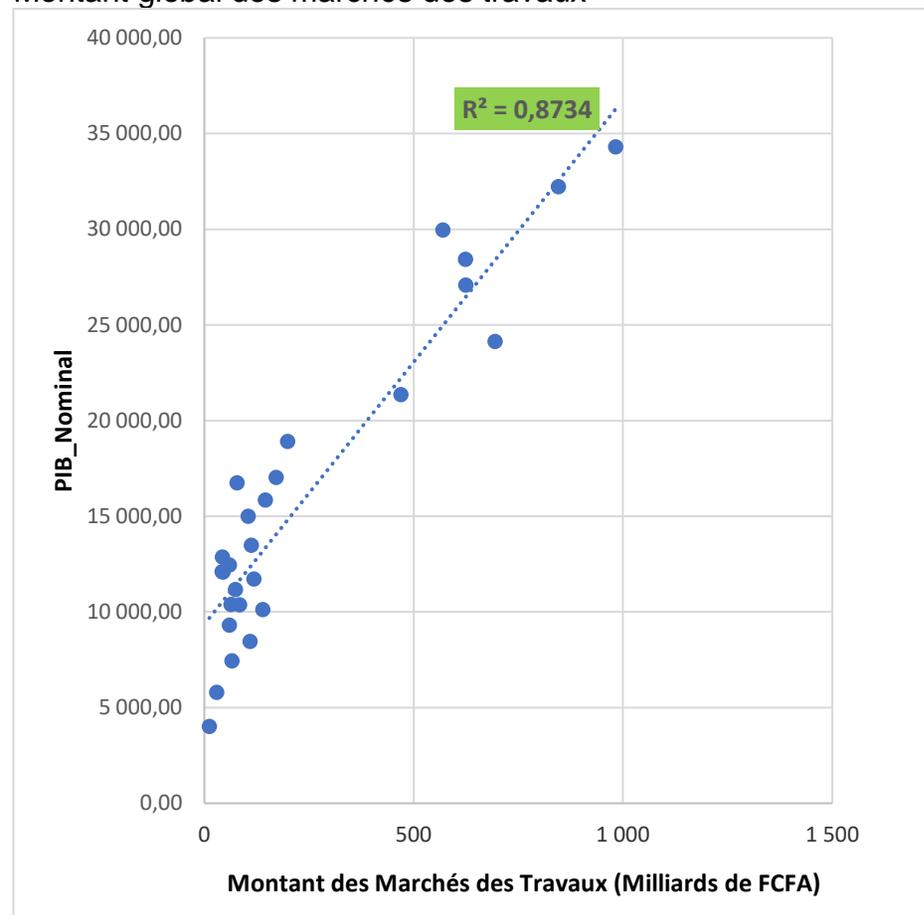
Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Graphique 43: Evolution du PIB_Nominal en fonction du Montant global des marchés de Services



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Graphique 44: Evolution du PIB_Nominal en fonction du Montant global des marchés des travaux



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Le coefficient de de corrélation bien que positive est relativement faible aux coefficients des marchés de fournitures et de travaux.

Tableau 7 : Matrice de corrélation entre les variables

	lpibno	LStota~M	lpa	ldopib	IHPC
lpibno	1.0000				
LStotal_M	0.9178	1.0000			
lpa	0.9873	0.8638	1.0000		
ldopib	-0.3672	-0.4616	-0.3470	1.0000	
IHPC	-0.5343	-0.4331	-0.5564	0.1403	1.0000

	lpibno	lPRO_CON	lProc_~c	lpa	ldopib	IHPC
lpibno	1.0000					
lPRO_CON	0.9292	1.0000				
lProc_Nonc~c	0.8688	0.9179	1.0000			
lpa	0.9873	0.8853	0.8027	1.0000		
ldopib	-0.3672	-0.4756	-0.3954	-0.3470	1.0000	
IHPC	-0.5343	-0.4481	-0.3466	-0.5564	0.1403	1.0000

Source : Cabinet MBA

A l'analyse de ce tableau, l'existence d'un lien entre le produit intérieur brut et les différentes variables des marchés publics est confirmée. Il existe une forte corrélation entre les marchés publics tout type confondu, le mode de passation et le produit intérieur brut.

La première analyse montre l'intensité de corrélation entre les types de marchés pris en valeur des montants et le PIB_Nominal. A l'analyse de ses différents graphiques, il ressort l'existence d'une forte corrélation positive entre le PIB et les différents types de Marchés publics (marchés de travaux, marchés de services, marchés de fournitures).

❖ Poids des marchés Publics dans le PIB

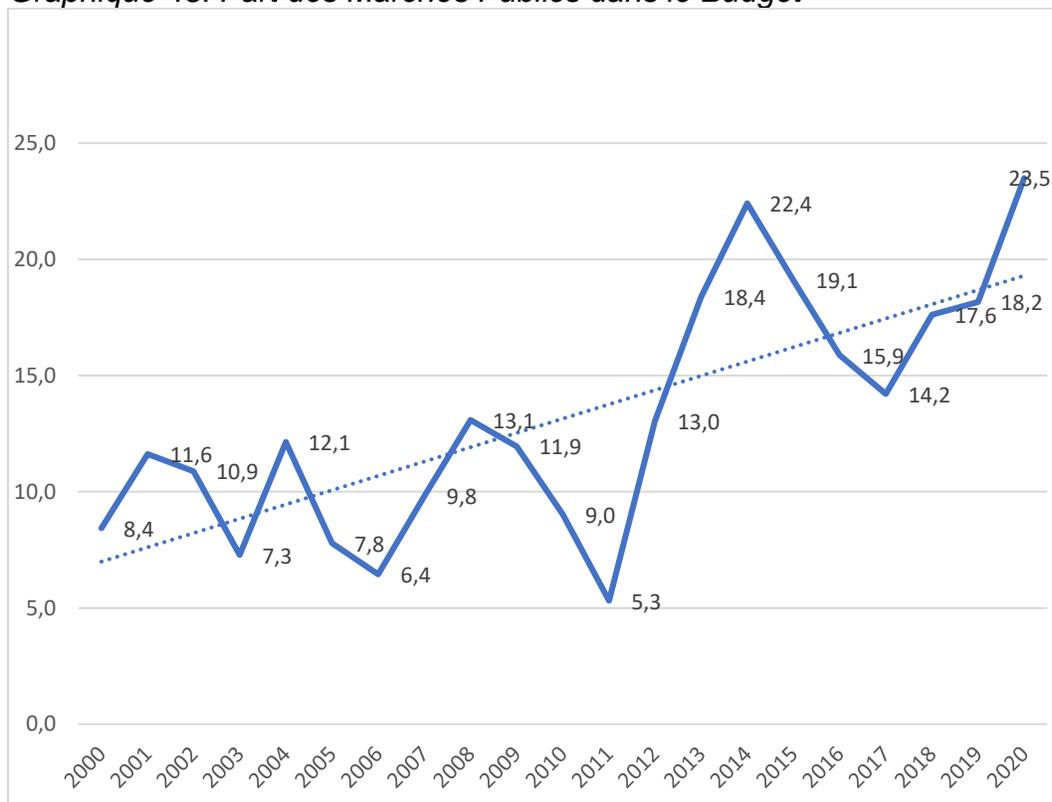
De plus en plus, les administrations publiques s'appuient sur les marchés publics, c'est-à-dire les achats de biens, de services et de travaux par les administrations publiques et les entreprises publiques, pour mieux remplir leur mission et poursuivre des objectifs stratégiques plus larges. Du simple fait de leur ampleur, les marchés publics représentent

une activité économique majeure. Leur poids dans le PIB varie en fonction des différentes années et des différentes réformes ayant cours au niveau des marchés publics. En 2014, la part des marchés est la plus élevée dans le PIB. Depuis 2016, on note une augmentation de la part des marchés publics dans le PIB, passant de 2.7.0% en 2017 à 3.6 % en 2019. La part des marchés publics dans le PIB a atteint son PIC en 2014, avec une proportion de 3.9% et son plus bas taux en 1993 avec 0.6% du PIB.

❖ Poids des Marchés Publics dans le Budget.

Les marchés publics en Côte d'Ivoire, comme ailleurs entraînent d'importants flux financiers. Le Graphique 45 présente l'évolution du montant des marchés publics approuvés en pourcentage du Budget. La part des marchés publics dans le Budget en Côte d'Ivoire a connu une tendance haussière depuis 2016, passant de 15.4 à 23.5 % en 2020. De 2011 à 2015, on note une forte augmentation (17.1%) points de pourcentage de la part des marchés publics dans le Budget, qui pourrait s'expliquer par la reprise des activités économiques depuis la crise post-électorale de 2011. En moyenne les marchés publics sur la période 2000 à 2020 représentent 13.5% du Budget.

Graphique 45: Part des Marchés Publics dans le Budget



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

4.2.2. Evaluation de l'effet des marchés publics sur les performances économiques

4.2.2.1. Présentation de la méthode d'estimation et résultats

Dans notre cas, la longueur de la série des données ne nous a pas permis de mobiliser les techniques de Cointégration sur séries temporelles. Nous donnons donc une analyse nous permettant de nous situer sur la nature des relations entre les variables et la significativité des différents coefficients. Les résultats détaillés sont présentés dans les annexes. Le tableau 7 présente les résultats obtenus par la méthode des moindres carrés ordinaires.

Tableau 8 : Résultats des estimations de la régression Moindres Carrés Ordinaires

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Variables Explicatives	Variable Expliquée : LogPIBno								
	Types de marchés								
Lstotal_m	0,14***								
LMT		0.11***							
LMS			0.09***						
LMF				0.13**					
	Modes de Passation des marchés								
LProc_con					0.14***				
LPro_Nonc						0.01***			
LGAG							0.08***		
LAOO								0.11***	
LAOR									0.097***
	Variables de Contrôles								
LPA	2.74**	2.8***	2.91***	2.1*	2.71**	2.8**	3.14***	2.9**	3.02**
LDO	0.04	0.06	-0.03**	0.03**	0.05	0.08	-0.02	0.07	0.06
IHPC	0.008	0.0009	-0.00		0.001	0.0	-0.01	-0.01	-0.00
R²	0.99	0.98	0.98	0.98	0.99	0.98	0.98	0.98	0.98
Prob > F	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
Effectif	26	26	26	26	26	26	26	26	26

Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

4.2.2.2. Analyse de la relation Types de marchés Publics et Variables Economiques

Plusieurs modèles ont été estimés pour analyser l'incidence des marchés publics sur l'Economie. Dans ces différents modèles, il s'est agi de faire la régression du PIB sur les différents types de marchés et modes de passation des marchés publics, suivie de certaines variables de contrôle comme la population active et le degré d'ouverture et le taux d'inflation.

Le choix de ces différentes variables de contrôles se justifie d'une part pour être des variables traditionnelles de contrôles pour les équations de croissance économique et d'autre part par les faibles liens de colinéarité entre elles et les variables de marchés publics. Il ressort des estimations les résultats suivants :

Le montant global des différents types de marchés (marchés de travaux, marchés de services et marchés de fourniture) exerce un effet positif et significatif, sur le Produit intérieur Brut. En effet, un accroissement de 1% du montant global des types de marchés publics (services, travaux, fournitures) accélère la croissance de 0.14%. Bien que l'effet soit faible, il est toutefois significatif et illustre comme cela a été le cas dans les graphiques précédents le poids des marchés publics dans le PIB.

Ce résultat, loin d'être contre intuitif est en phase avec la conception théorique de la croissance endogène. Les marchés publics (l'investissement public) servent de cadre nécessaire au bon fonctionnement du secteur productif. À l'inverse, une dépréciation du capital public (faiblesse du montant total des marchés publics tirerait le PIB vers le bas. La significativité du coefficient des marchés publics et la relation positive entre PIB et marchés doit être une opportunité pour accroître davantage les marchés publics aussi bien en volume qu'en valeur. Cela pourrait passer par l'accroissement des lignes à marchés, et le renforcement du dispositif actuel pour permettre que le recours aux marchés publics soit de plus en plus effectif.

Une désagrégation du montant global des marchés publics a été faite pour voir également l'effet des types de marchés publics sur le PIB. En spécifiant la variable marché public selon les différents types à savoir les marchés de service, de travaux et les fournitures, il ressort également que chaque type de marché exerce un effet significatif et positif sur le PIB. Ces différentes estimations confirment toujours l'existence du lien positif entre les types de marchés publics et le produit intérieur brut.

Une augmentation d'un 1% de la valeur du montant des marchés de travaux génère une économie de 0.11%, tandis qu'une augmentation d'un 1% du montant des marchés de services entraîne une augmentation de 0.09% du PIB. En ce qui concerne les marchés de de fourniture, une augmentation d'un 1% du montant de la valeur des marchés accélère la croissance de 0.13%.

A l'analyse des effets des différents types, il ressort que les économies réalisées sur chaque type de marchés ont une tendance à être supérieure pour les travaux et les fournitures. Cela est conforme au poids des différents marchés dans la valeur globale et le nombre total des marchés. Les marchés de travaux avoisinent 66% du montant global,

suivi des marchés de fournitures (17.8%) et des services (15.7%). En termes de volume, les marchés de travaux représentent 38% du volume total des marchés derrière les marchés de fourniture 41.9% et des marchés de services à 20,1%.

4.2.2.3. Mode de passation des marchés publics et croissance économique

Une autre analyse menée, à consister à vérifier le lien entre les modes de passation des marchés et la croissance économique. Il s'est agi de voir lequel des modes concurrentiels ou non crée plus de la richesse. Pour cela, les différents modes de passation des marchés ont été régressés sur le PIB.

Il ressort que les marchés publics passés selon les procédures concurrentielles, impactent plus le PIB que les marchés passés sous les procédures non concurrentielles.

En effet la publication d'un appel d'offre selon les procédures concurrentielles, fait augmenter le PIB de 0.14%, alors qu'un marché passé selon les modes non concurrentiels, crée une richesse de 0.01% ; ce qui est relativement très faible comparativement au mode concurrentiel.

De façon spécifique, en analysant les différents modes de passation des marchés passés sous le mode concurrentiel, la procédure d'appel d'offre ouvert est plus bénéfique, voire crée plus d'économie (0.11%) que les procédures appels d'offres restreints qui bien que positivement liées à la croissance du PIB, ne l'impactent pas suffisamment (0.097%).

Relativement aux procédures non concurrentielles, elles impactent positivement et génèrent moins d'économies sur le PIB que ne le font les marchés passés sous la forme concurrentielle. En effet, une entité adjudicatrice qui publie un appel d'offres selon les procédures non concurrentielles peut s'attendre à une perte de 0.03 point de pourcentage de richesse, comparativement à la procédure concurrentielle.

Dans les procédures non concurrentielles, nous avons retenu les marchés de Gré à Gré. Ce mode, bien que fortement utilisé crée moins de richesse. Une augmentation d'un 1% du montant des marchés passés sous ce mode entraîne une augmentation de 0.09%.

Ce qui interpelle sur la réduction des marchés passés selon ce mode. Les économies correspondant à ce mode sont moins importantes que les autres modes.

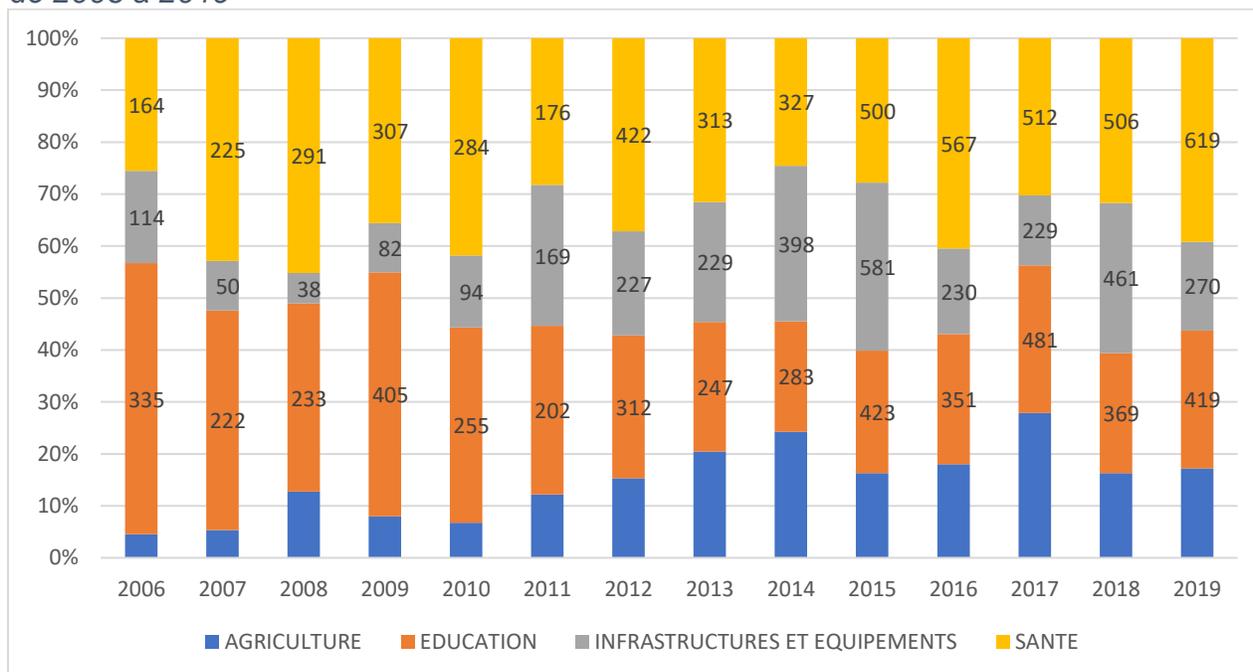
4.3. Analyse sectorielle de l'évolution des marchés publics.

Cette section fait une analyse sectorielle des marchés publics. Les principaux secteurs considérés ici sont le secteur de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des infrastructures et équipements. Elle est organisée en deux parties. La première présente une analyse globale comparative des différents secteurs par rapport aux autres secteurs de l'économie. La seconde, analyse individuellement chaque secteur.

4.3.1. Analyse comparative des secteurs

L'analyse présente l'évolution du nombre de marchés et les montants correspondants pour chaque secteur. Le Graphique 46 illustre l'évolution comparée du nombre de marchés publics dans chaque secteur en considérant tous les marchés passés dans ces quatre secteurs de l'économie. Il ressort qu'au regard de ces quatre secteurs, ce sont les secteurs de la santé et de l'éducation qui ont enregistré le plus grand nombre de marchés publics passés entre 2006 et 2019.

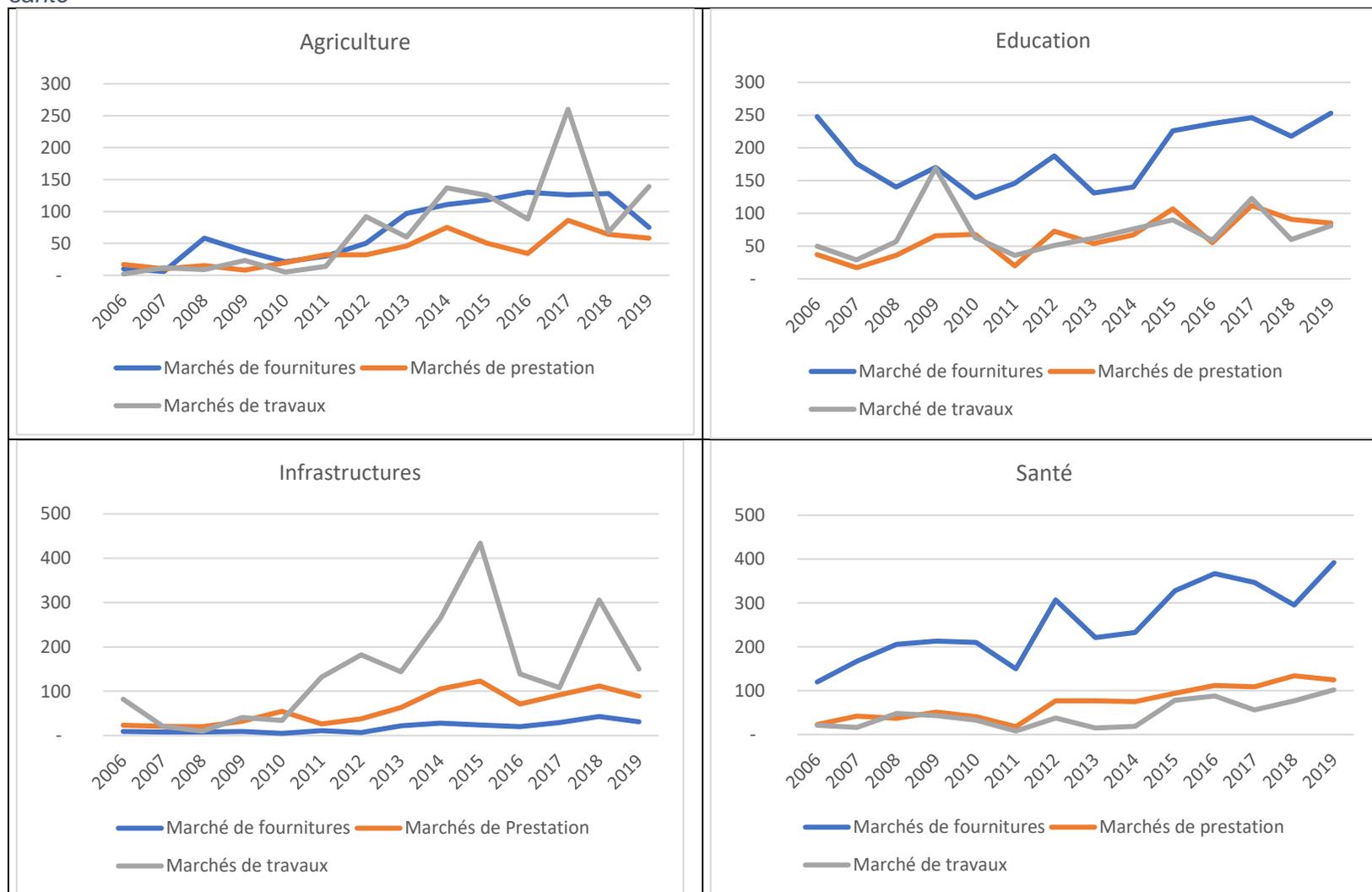
Graphique 46: Répartition du nombre de marchés publics passés dans chaque secteur de 2006 à 2019



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Une analyse similaire en termes de montant total des marchés publics passés dans ces quatre secteurs sur la même période révèle que les montants cumulés les plus élevés sont enregistrés dans le secteur des infrastructures. Ce constat pourrait se justifier par la nature des marchés passés dans les différents secteurs. En effet dans le secteur des infrastructures, à la différence des marchés passés dans les secteurs de la santé et de l'éducation, la plupart des marchés sont des marchés de travaux. Alors que dans les secteurs de la santé et de l'éducation, la majorité des marchés sont des marchés de fournitures (cf. Graphique 47), dont les montants ne sont pas aussi élevés que ceux des marchés de travaux.

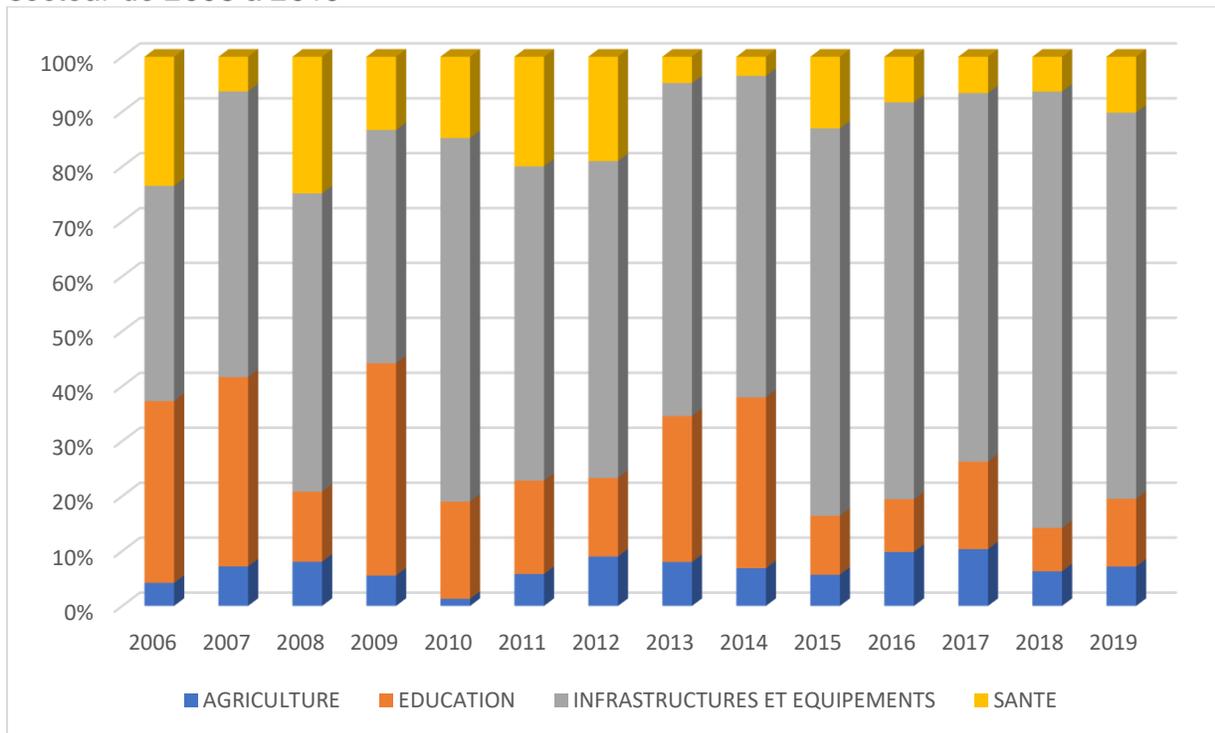
Graphique 47: Evolution du nombre de marchés publics dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, des infrastructures et de la santé



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

L'évolution des montants cumulés des marchés passés dans les quatre secteurs est illustrée par le Graphique 48. Il est noté que dans le secteur des infrastructures, les montants cumulés chaque année sont relativement plus élevés que dans les autres secteurs tout type de marchés confondus.

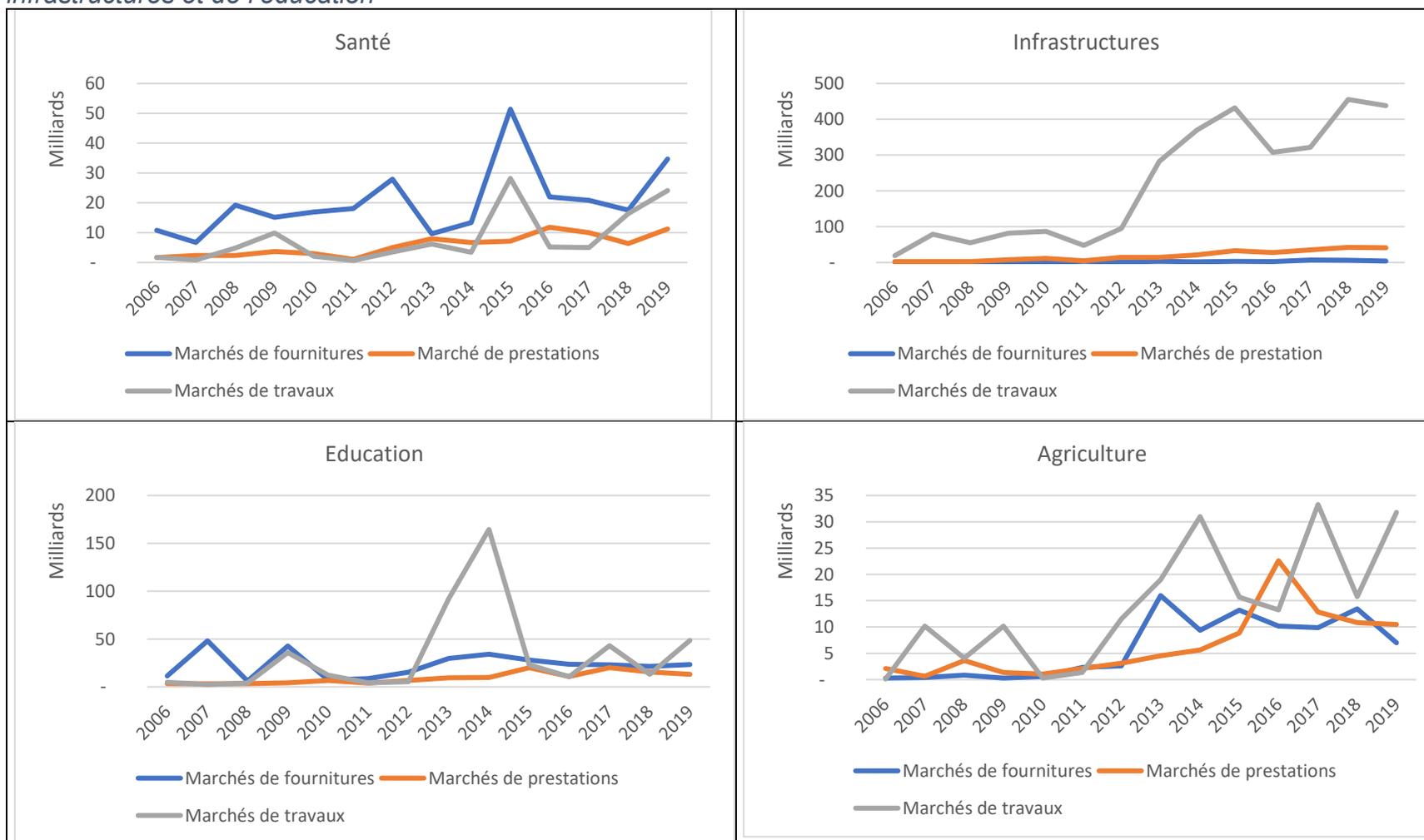
Graphique 48: Répartition du montant total de marchés publics passés dans chaque secteur de 2006 à 2019



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Comme le présente le Graphique 49, les montants des marchés des travaux dans le secteur des infrastructures valent 10 fois les montants des marchés de travaux dans les trois autres secteurs.

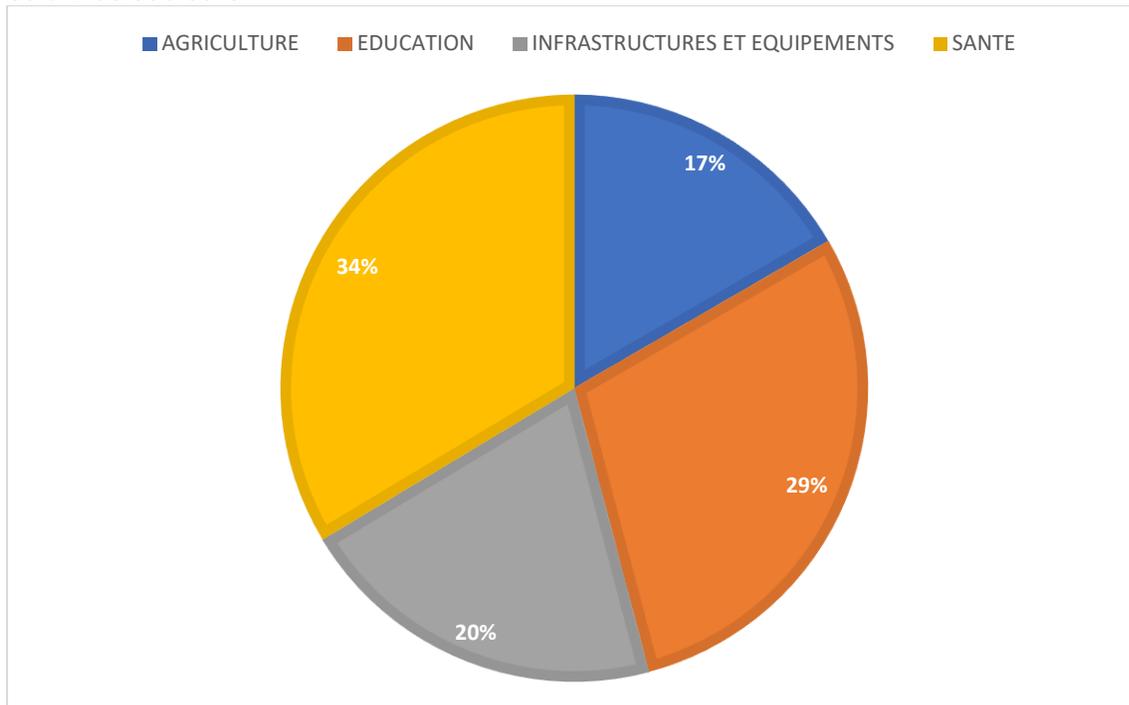
Graphique 49: Evolution des montants cumulés des marchés publics dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, des infrastructures et de l'éducation



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Un récapitulatif des marchés publics passés sur la période 2006 à 2019 dans les quatre secteurs enseigne qu'au total 15501 marchés ont été passés pour un montant cumulé global d'un peu plus de 5 138 milliards de FCFA. La répartition du nombre total de marchés passés sur la période selon les secteurs est illustrée par le Graphique 50. Il ressort que 34% des marchés ont été passés dans le secteur de la santé et le secteur l'agriculture enregistre la proportion la plus petite avec 17%.

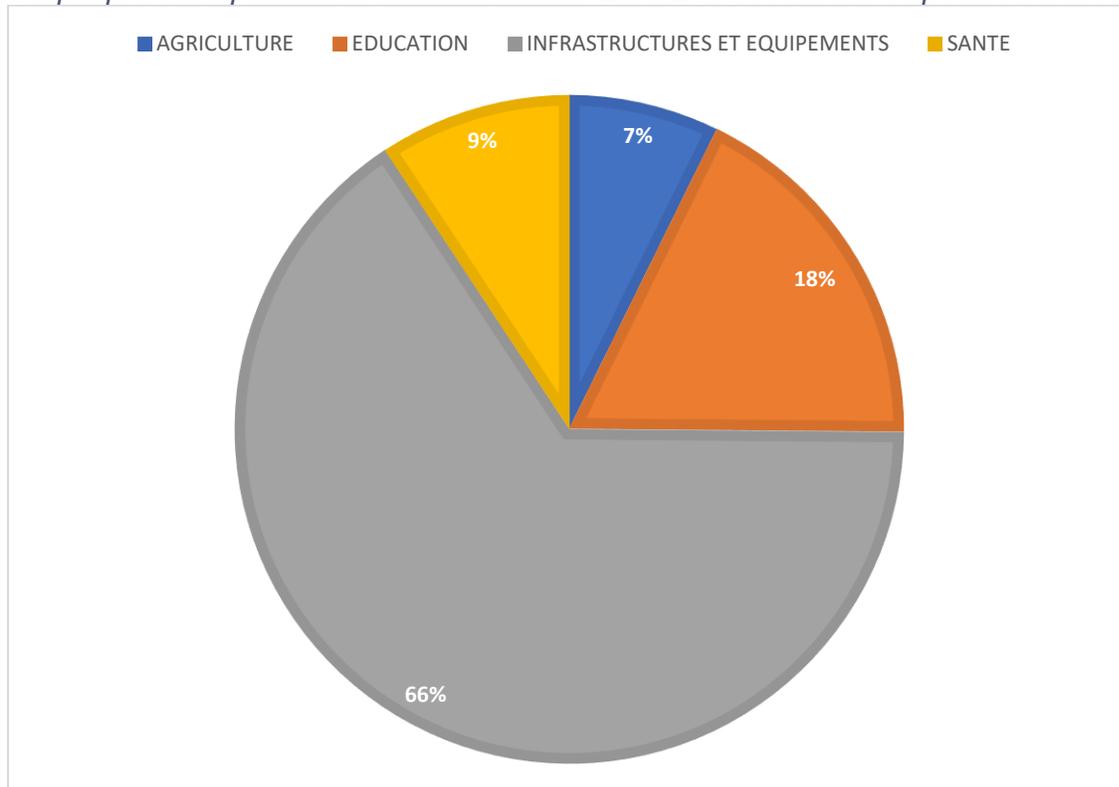
Graphique 50: Répartition du nombre total de marchés entre 2006-2019 des marchés publics selon les secteurs



Source : Cabinet MBA, à partir des données de la DGMP

La répartition des montants cumulés sur la période est présentée par le Graphique 51. Contrairement au nombre de marchés, ici le secteur des infrastructures et équipements se taille la part du lion avec les 2/3 du montant total cumulé sur la période pour les quatre secteurs ciblés.

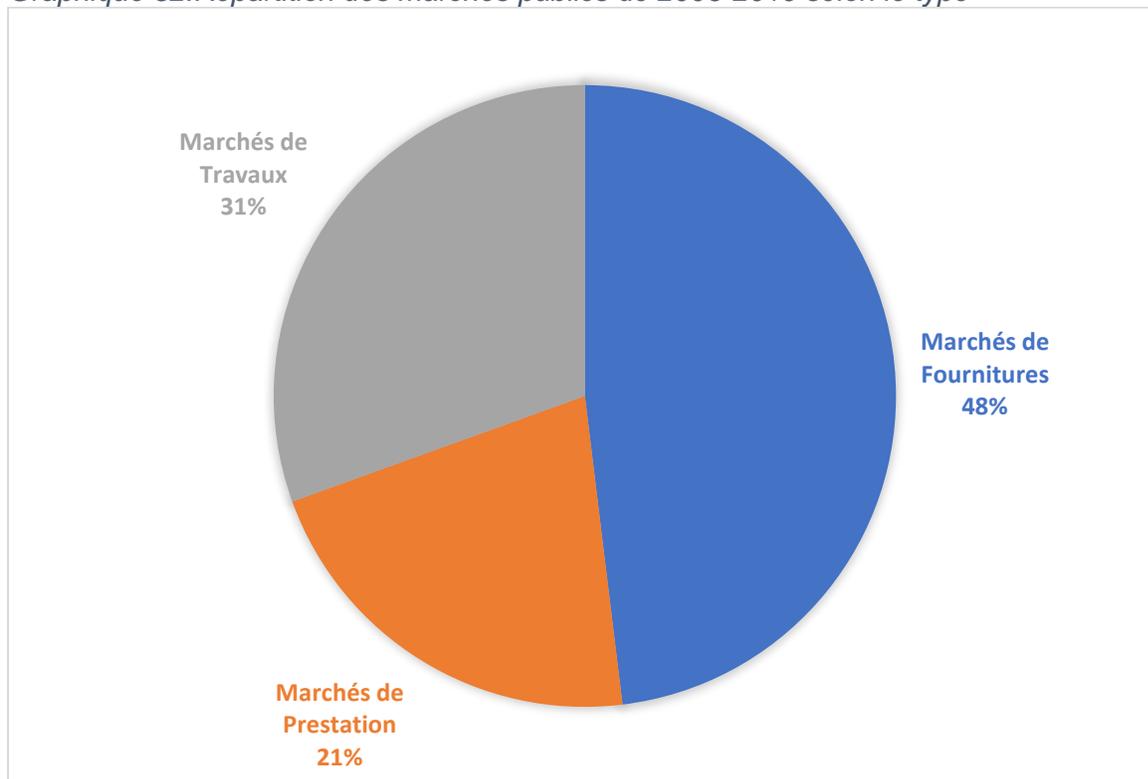
Graphique 51: Répartition du montant cumulé 2006-2019 des marchés publics selon les secteurs



Source : Cabinet MBA, à partir des données de la DGMP

Comme il est présenté, 66% de la valeur cumulée des marchés publics entre 2006 et 2019 ont été affectés au secteur des infrastructures et équipement. Les secteurs de la santé et de l'agriculture ont attiré les proportions les plus faibles, respectivement 9% et 7% du montant total cumulé dans les quatre secteurs analysés sur la période de l'étude. Une analyse des marchés selon le type révèle que les marchés de fournitures dominent, avec 48% du total cumulé du nombre de marchés publics passés entre 2006 et 2019 (cf. Graphique 52).

Graphique 52: Répartition des marchés publics de 2006-2019 selon le type

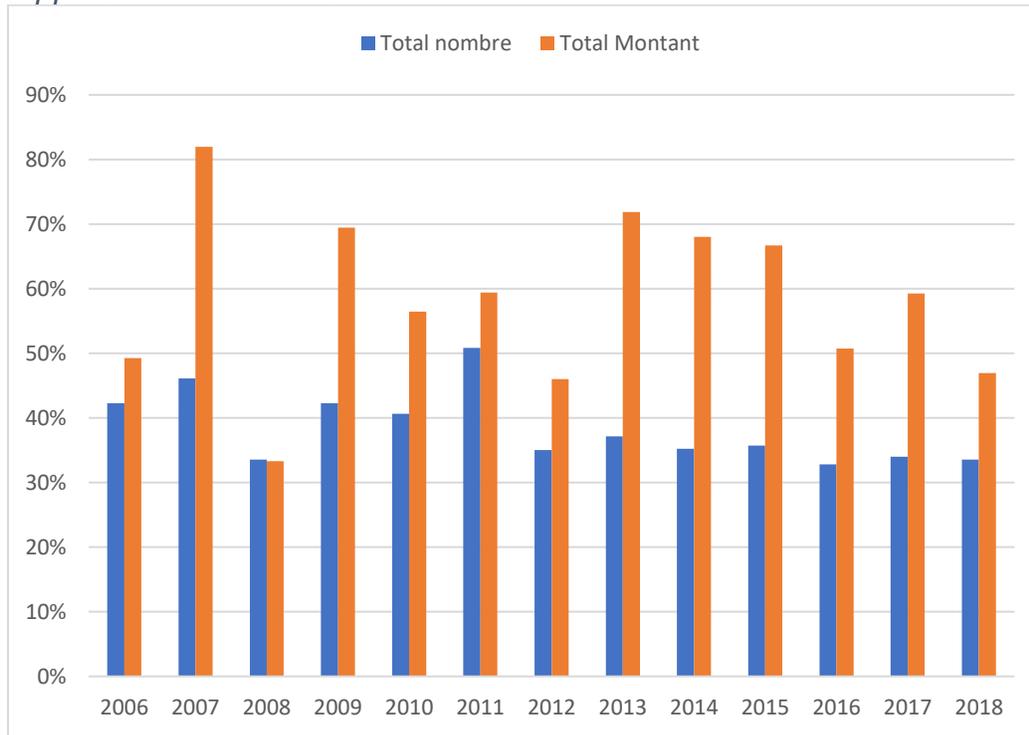


Source : Cabinet MBA, à partir des données de la DGMP

Des trois types de marchés, ce sont les marchés de prestation qui ont la plus petite proportion avec 21% du nombre total des marchés. Les marchés de travaux affichent une proportion de 31% du total cumulé sur la période.

Une analyse des marchés passés dans ces secteurs par rapport à tous les marchés publics passés en Côte d'Ivoire tous secteurs confondus montre combien ces secteurs sont au cœur de la politique de l'Etat en termes d'investissements publics depuis 2006. Le Graphique 53 illustre la répartition de la part des marchés publics passés dans ces secteurs par rapport à tous les marchés publics passés en Côte d'Ivoire quel que soit le secteur, en termes de nombre de marchés et de montant total cumulé. En termes de nombre de marchés publics passés dans ces secteurs, le cumul représente entre 30% et 50% du nombre total de marchés publics passés entre 2006 et 2018 en Côte d'Ivoire.

Graphique 53: Répartition des marchés publics passés dans ces quatre secteurs par rapport aux autres secteurs de l'économie



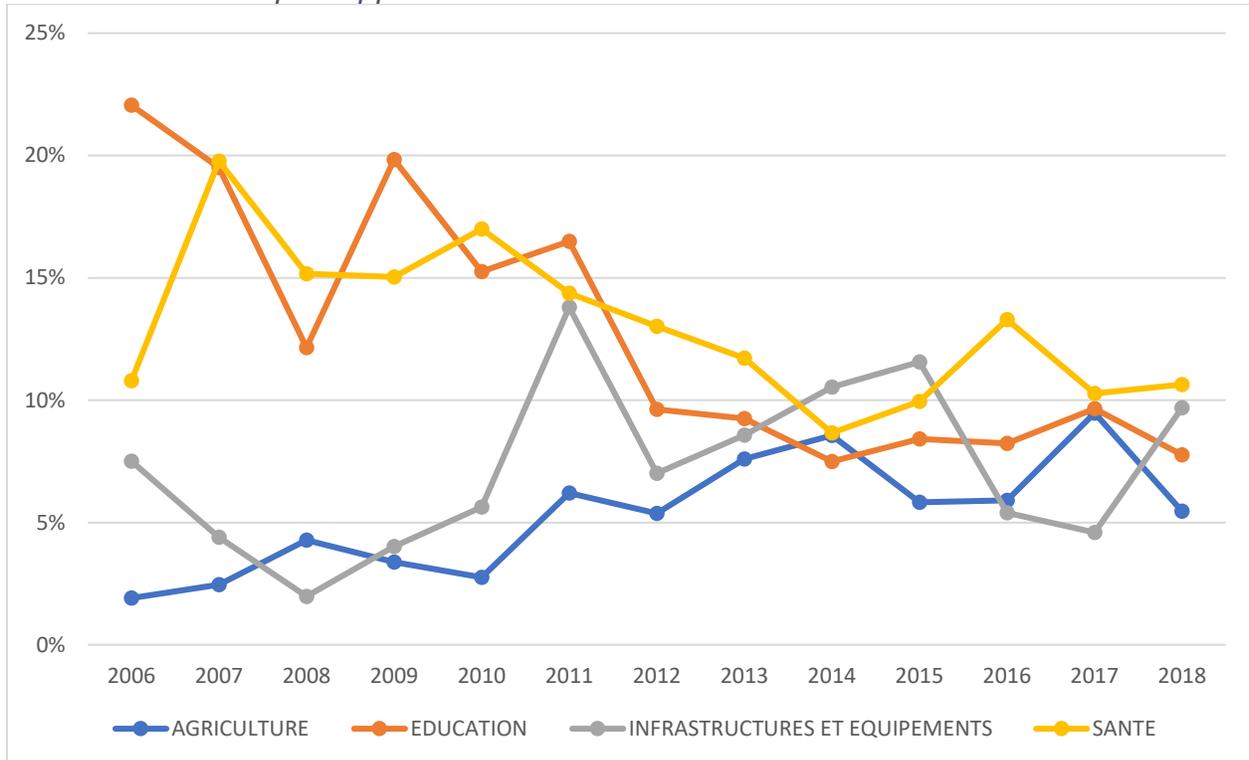
Source : Cabinet MBA, à partir des données de la DGMP

En termes de montants cumulés, les marchés passés dans ces quatre secteurs de l'économie représentent au minimum 33% du montant global des marchés publics tous secteurs confondus sur toute la période. Le pic sur la période d'analyse a été atteint en 2007, avec 82% du montant cumulé dans ces quatre secteurs comparativement aux autres secteurs de l'économie. Après 2012, les montants cumulés des marchés passés dans ces quatre secteurs se maintiennent à plus de 46% du montant total des marchés publics en Côte d'Ivoire tous secteurs confondus. Cela pourrait s'expliquer par la mise en œuvre des PND 2012-2015 et PND 2016-2020, dont les investissements publics notamment en infrastructures et équipements ont constitué l'une des priorités de l'Etat au sortir de la crise politico-militaire de 2010-2011.

Mais force est de reconnaître qu'en termes de nombre, la part des marchés passés dans chaque secteur n'évolue pas de la même manière. En effet tandis que dans les secteurs des infrastructures et de l'agriculture la part des marchés publics passés connaît une

hausse relativement à tous les marchés publics passés quel que soit le secteur, celle des secteurs de la santé et de l'éducation enregistre une baisse relative (Cf. Graphique 54).

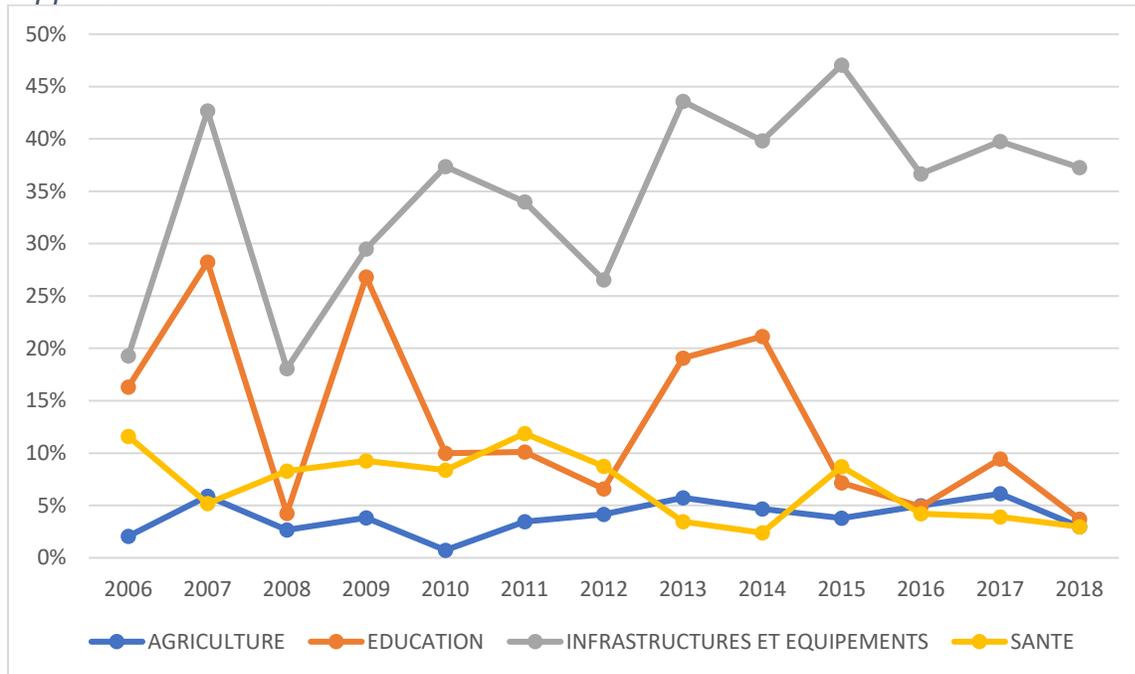
Graphique 54: Evolution de la part relative du nombre de marchés publics passés dans les secteurs ciblés par rapport aux autres secteurs de l'économie.



Source : Cabinet MBA, à partir des données de la DGMP

Concernant les montants des marchés passés dans ces différents secteurs, il ressort que le secteur des infrastructures et équipements se taille la part du lion sur toute la période comparativement aux trois autres secteurs (cf. Graphique 55). La part des montants cumulés pour ce secteur varie entre 20% et 37% de 2006 à 2018. Les montants allant vers le secteur de l'agriculture restent encore faibles, entre 2% et 6% du montant total des marchés publics sur la période, bien que le nombre de marchés passés dans ce secteur enregistre une augmentation relative. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que dans ce secteur, plusieurs marchés sont passés mais les montants sont relativement faibles comparés au volume global des marchés publics tous secteurs confondus.

Graphique 55: Evolution de la part des montants des marchés dans chaque secteur par rapport aux autres secteurs de l'économie



Source : Cabinet MBA, à partir des données de la DGMP

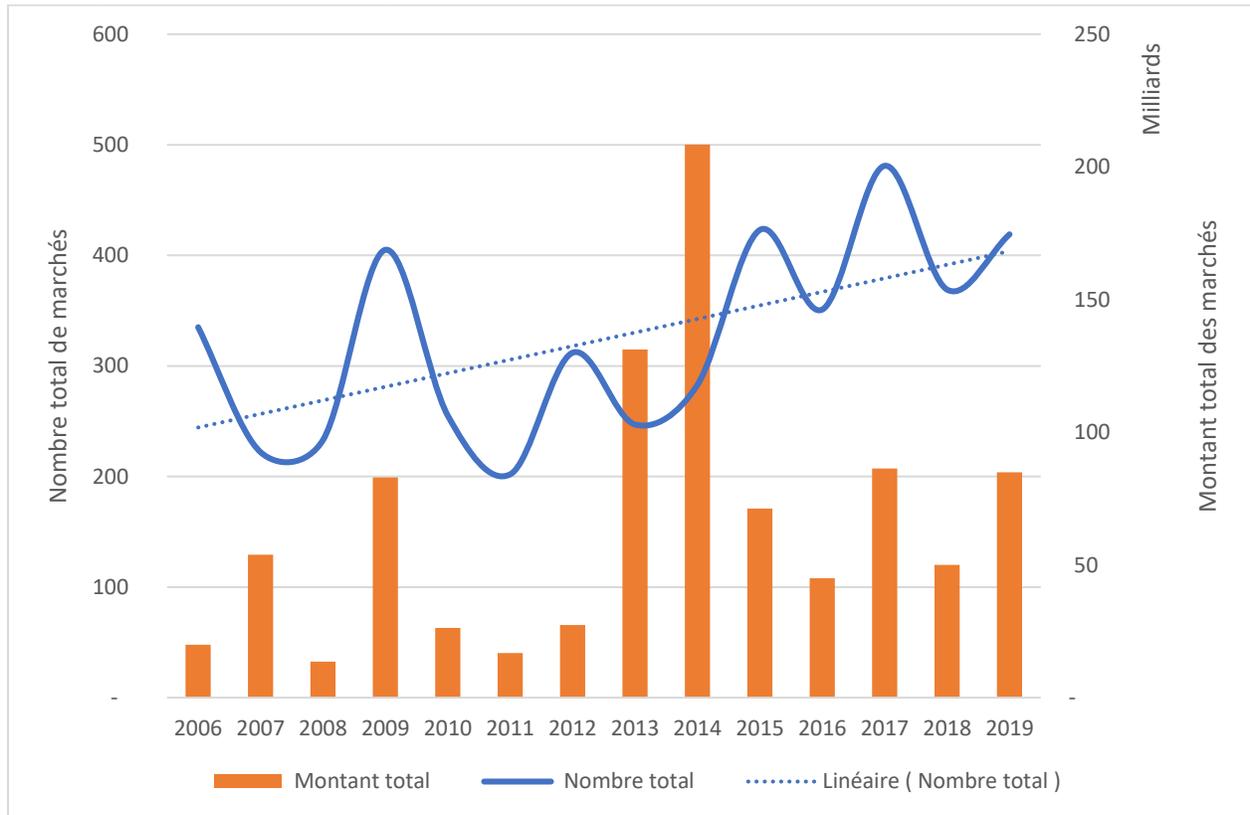
4.3.2. Analyse des secteurs pris individuellement

4.3.2.1. Secteur de l'éducation.

Sur la période 2006 à 2019, le secteur de l'éducation en Côte d'Ivoire a bénéficié au total de 4537 marchés publics d'un montant total cumulé d'un peu plus de 917² milliards de FCFA). La tendance globale du nombre de marché publics dont a bénéficié ce secteur est haussière de 2006 à 2019 (Cf. Graphique 56). Cette tendance globale en hausse montre la relative importance que ce secteur a dans les actions de l'Etat.

² Le montant exact cumulé est 917979158842 FCFA, selon les données de la Direction Générale des Marchés Publics

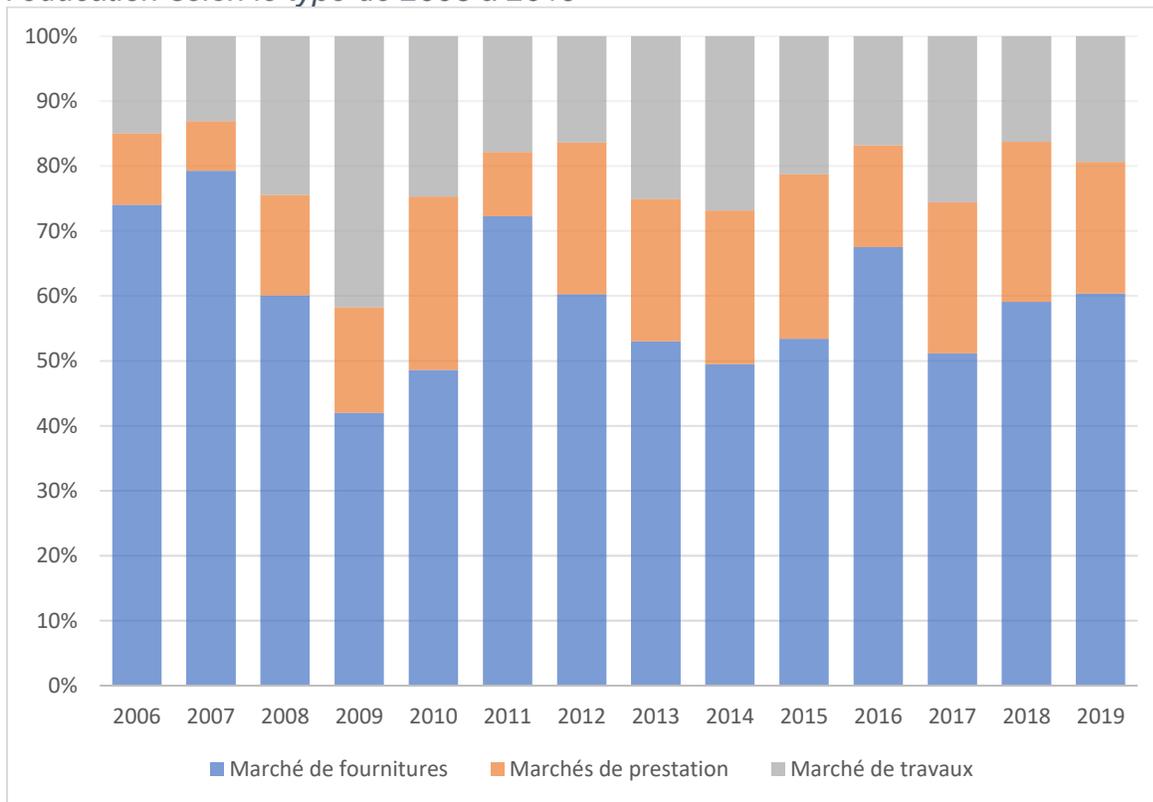
Graphique 56: Evolution du nombre de marchés publics (type confondu) passés dans le secteur de l'éducation et les montants cumulés associés



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Le nombre de marchés publics dans ce secteur a varié entre 202 et 481 sur toute la période. Les montants enregistrés se situent entre 135 milliards et 200 milliards. Le pic de 200 milliards est réalisé en 2014. Les marchés publics passés au profit du secteur de l'éducation sont principalement de deux types : les marchés de fourniture et les marchés de travaux (Cf. Graphique 57). Il est à noter une forte proportion des marchés de fournitures. La part des marchés de fournitures a varié sur la période entre 40% et 80% du nombre total de marchés passés dans ce secteur sur la période. La prédominance des marchés de fournitures pourrait s'expliquer par les engagements pris par l'Etat dans le cadre de la politique d'éducation gratuite, caractérisée par la mise à disposition des kits scolaires gratuits et pour lesquels l'Etat recourt à la commande publique.

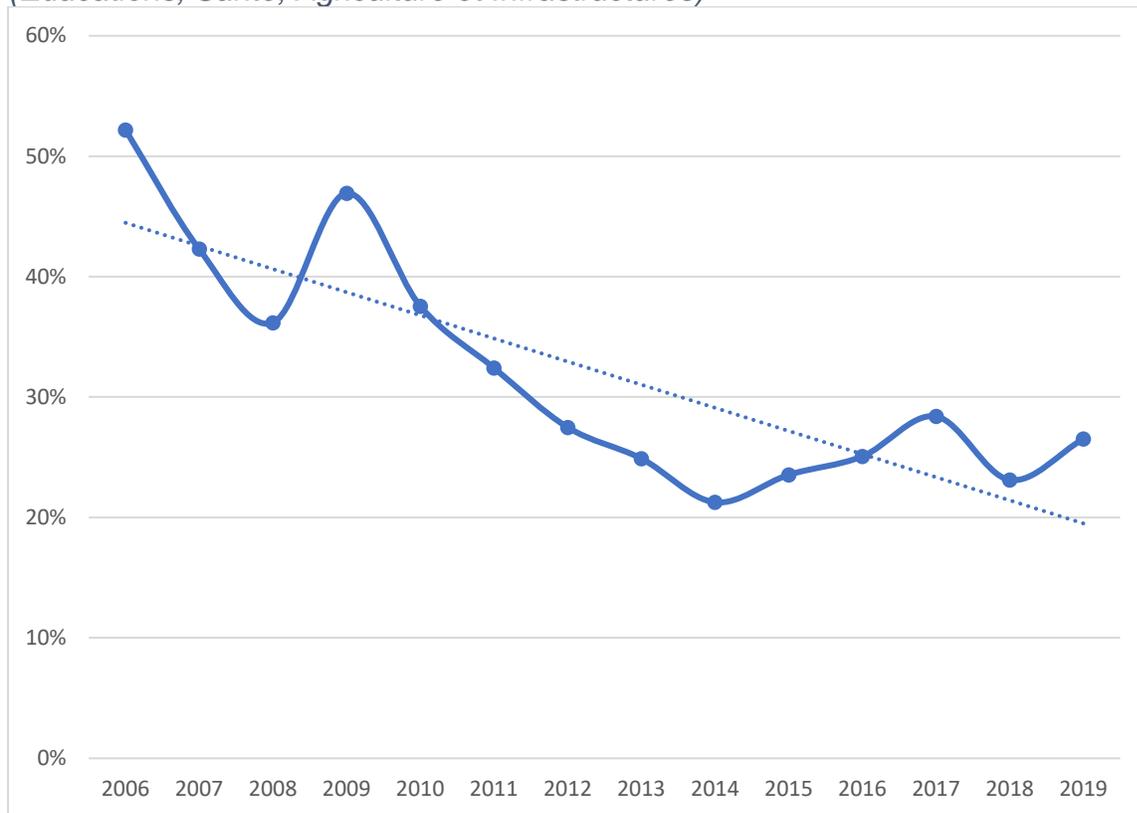
Graphique 57: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur de l'éducation selon le type de 2006 à 2019



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

En revanche comparativement aux secteurs de la santé, de l'agriculture et des infrastructures et équipements, la part des marchés publics passés dans le secteur de l'éducation connaît une baisse tendancielle entre 2006 et 2019 (cf. Graphique 58).

Graphique 58: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur de l'éducation comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

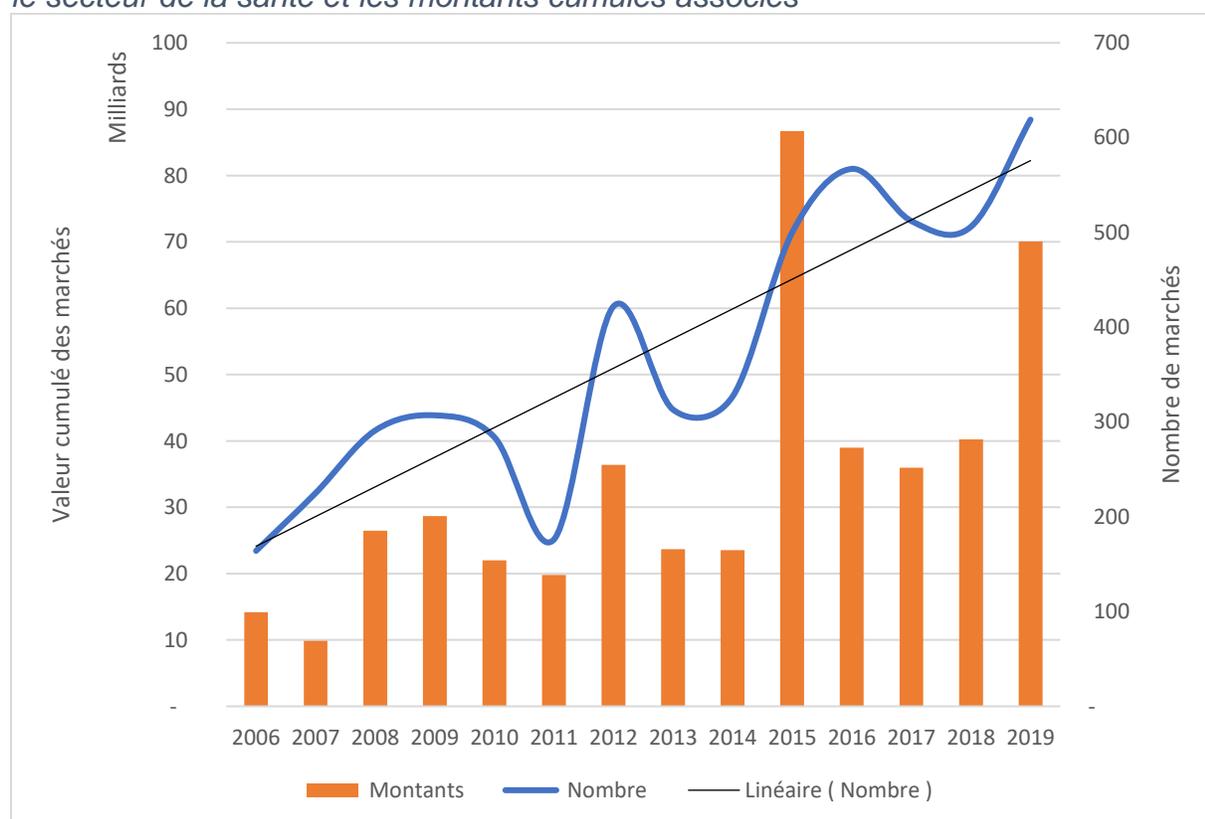
Le nombre absolu des marchés passés au bénéfice de ce secteur augmente mais en terme relatif, le poids des marchés en direction de ce secteur baisse entre 2006 et 2019. Cette baisse relative pourrait s'expliquer par la caractéristique des retombées du secteur pour l'économie. En effet, les effets des services de l'éducation n'étant pas immédiatement perceptible dans l'économie, l'on pourrait ainsi comprendre que sur la période de l'analyse l'accent ne soit pas davantage mis sur les marchés publics dans ce secteur. La part relative est passée de 52% en 2006 à 27% en 2019.

4.3.2.2. Secteur de la santé

Entre 2006 et 2019, le secteur de la santé a bénéficié de 5213 marchés publics d'un montant total cumulé d'un peu plus de 476 milliards de FCFA³.

Le nombre de marchés publics passés dans le secteur de la santé présente une tendance globale haussière également comme le secteur de l'éducation. Le nombre de marchés publics tous types confondus a varié entre 164 et 619 sur toute la période. Elle est passée de 164 en 2006 à 619 en 2019. Cette tendance montre que le secteur est également au centre des préoccupations de l'Etat. Les montants des marchés dans ce secteur ont varié entre 10 milliards et 90 milliards. En 2015 et en 2019, les montants des marchés publics sont les plus élevés avec respectivement 90 milliards et 70 milliards.

Graphique 59: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur de la santé et les montants cumulés associés

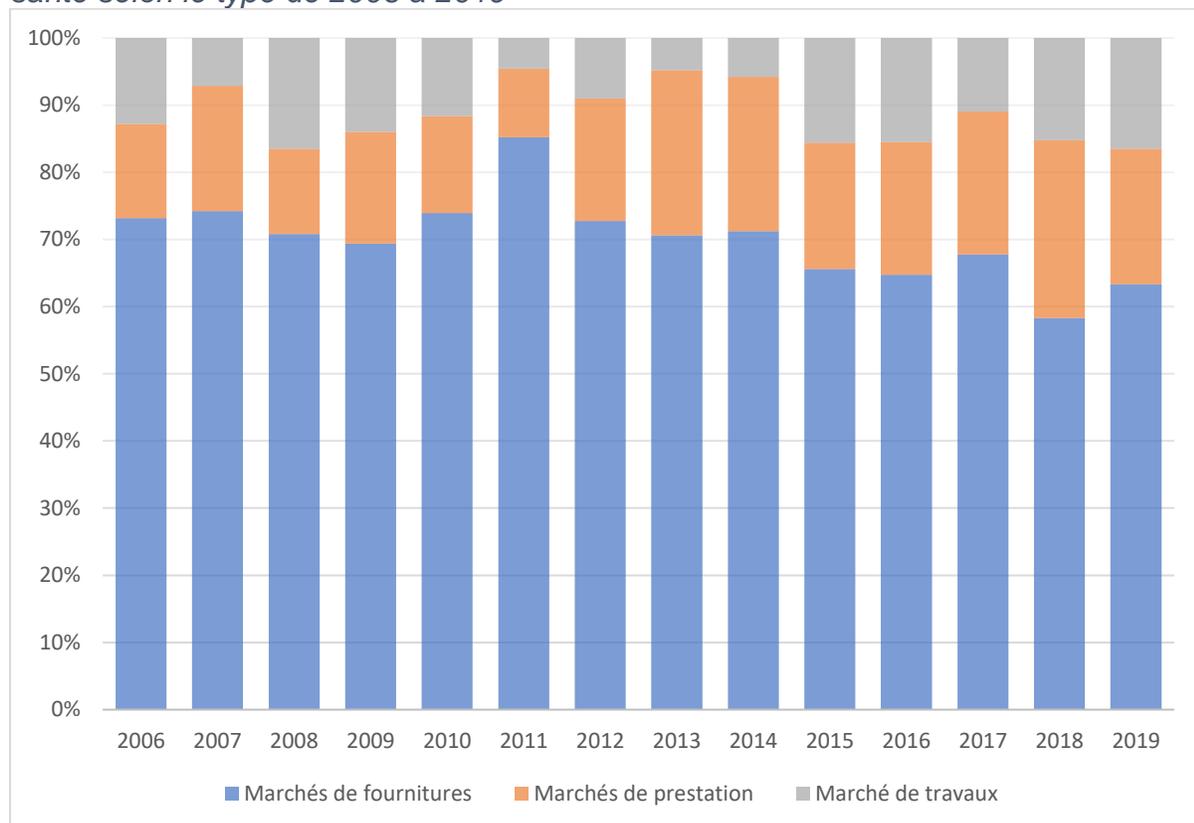


Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

³ Le montant exact cumulé de marché publics est de 476629099024 FCFA

Dans le secteur de la santé, ce sont les marchés de fournitures et de prestation qui sont relativement les plus nombreux sur la période (cf. Graphique 60). Entre 55% et 90% des marchés publics passés dans le secteur de la santé sont des marchés de fourniture entre 2006 et 2019.

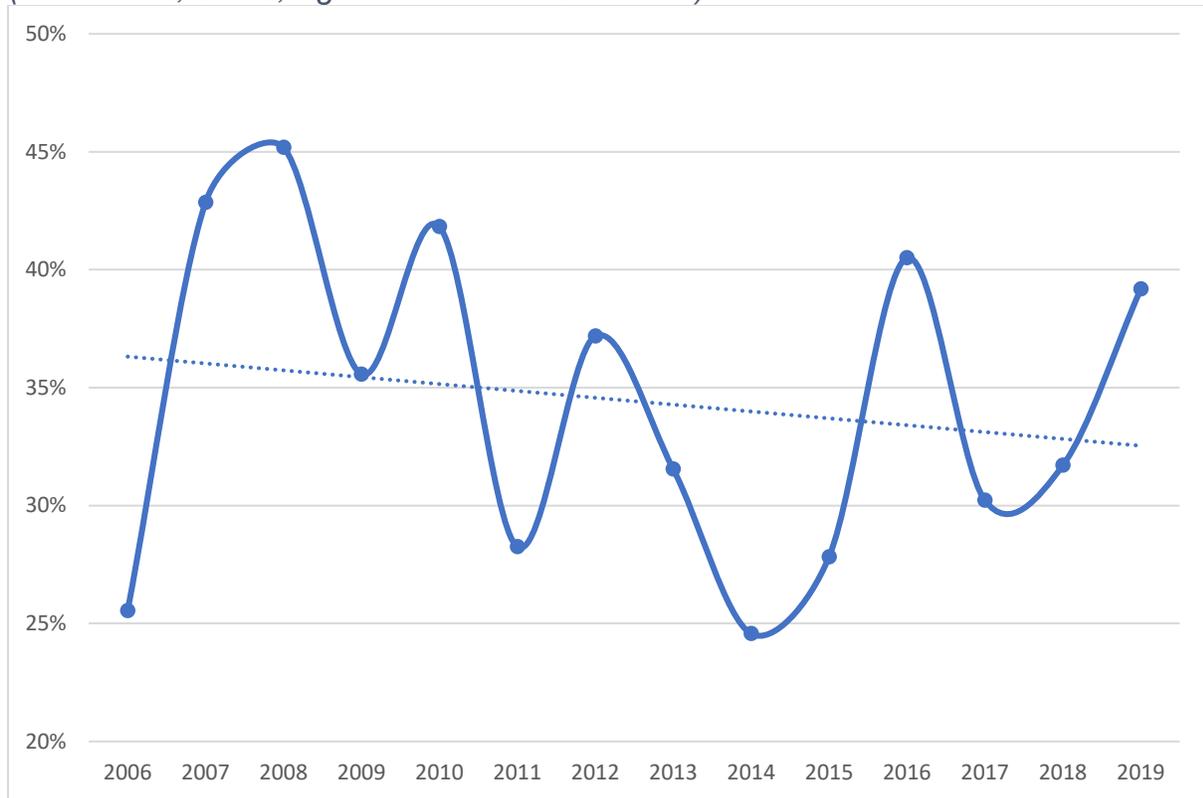
Graphique 60: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur de la santé selon le type de 2006 à 2019



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Les marchés des fournitures dominent sur toute la période. Cela témoigne des efforts fournis par l'Etat pour ravitailler les structures sanitaires en produits pharmaceutiques, en intrants et en fournitures diverses pour améliorer l'offre de services de santé. En comparant le nombre de marchés publics passés dans les quatre secteurs ciblés dans cette section, il ressort que la tendance globale de la part des marchés passés dans ce secteur est baissière (cf. Graphique 64). La part relative des marchés passés dans ce secteur a varié entre 25% et 45% de la totalité des marchés passés dans ces quatre secteurs entre 2006 et 2019.

Graphique 61: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur de la santé comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educatifs, Santé, Agriculture et Infrastructures)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Il faut noter qu'à partir de 2017, la part relative des marchés publics présente une tendance haussière. Elle passe de 30% en 2017 à 39% en 2019.

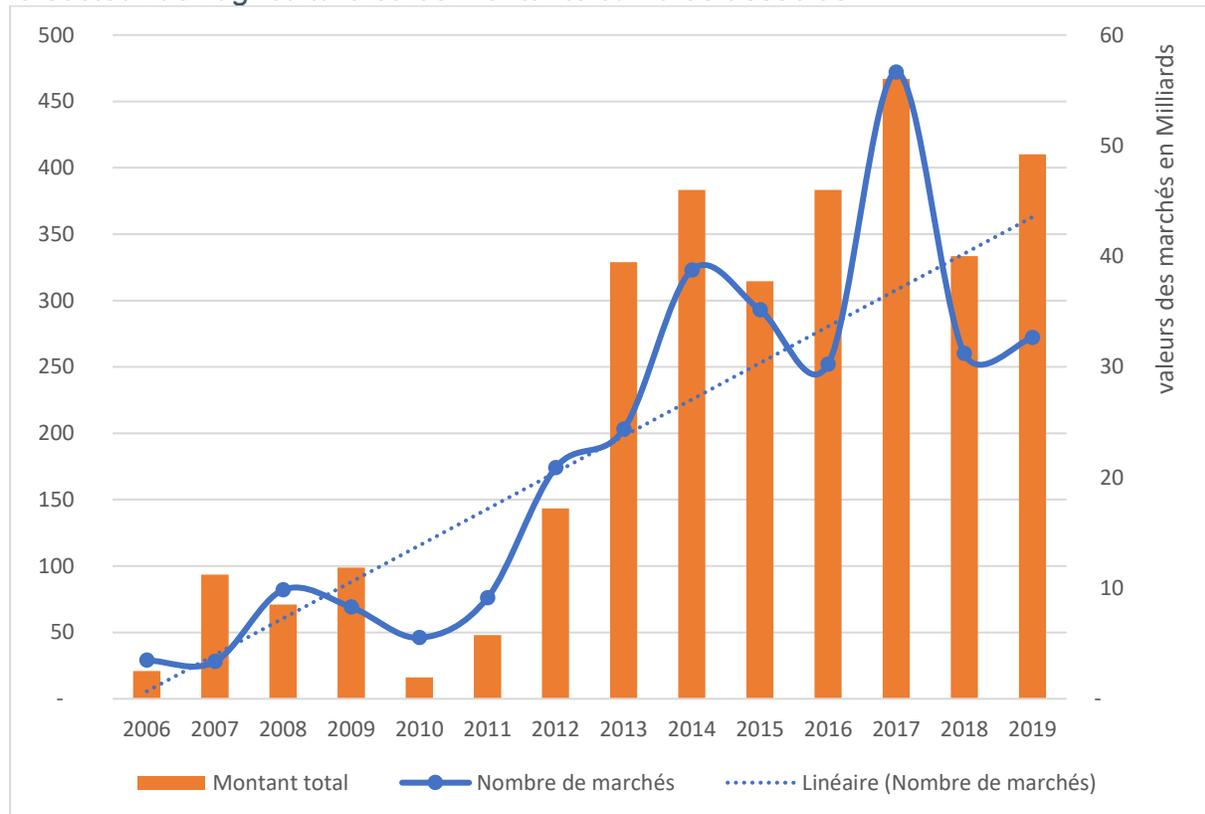
4.3.2.3. Secteur de l'agriculture

Sur la période 2006 à 2019, le secteur de l'agriculture a enregistré 2579 marchés publics tous types confondus pour un montant cumulé total d'un peu plus de 373 milliards de FCFA⁴. L'évolution du nombre de marchés publics dont a bénéficié ce secteur sur la période présente une tendance globale ascendante. Le nombre de marchés passés varie entre 29 et 472. Le pic de 472 est atteint en 2017. Il est à noter que sur la période 2013

⁴ Le montant cumulé exact sur la période est de 373523509649 FCFA

et 2019, le nombre de marchés publics dans ce secteur a augmenté ainsi que les montants. Cela pourrait s'expliquer par la mise en œuvre du PNIA 1 & 2, et des PND 2012-2015 et 2016-2020.

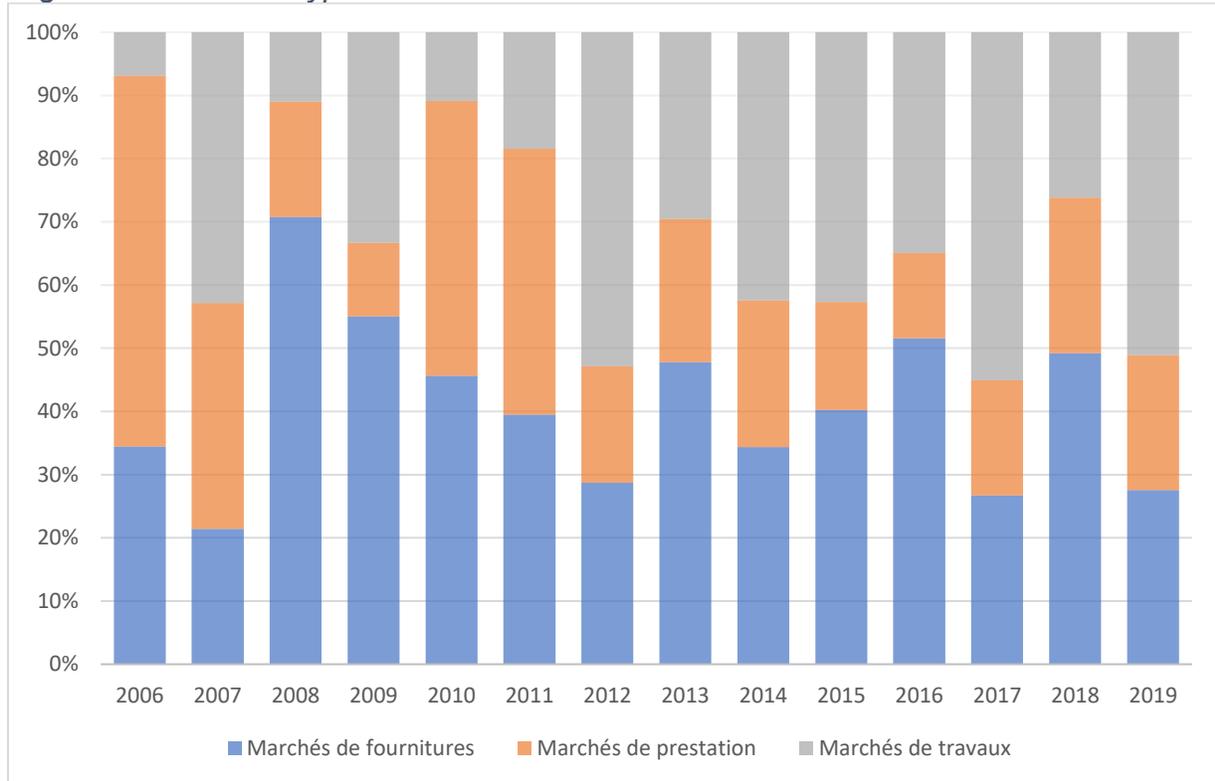
Graphique 62: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur de l'agriculture et les montants cumulés associés



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Une analyse des marchés selon le type montre qu'aucun type particulier ne domine sur toute la période. Il est à noter une modification dans la répartition des types de marchés passés au profit de ce secteur sur toute la période (cf. Graphique 63). Ainsi deux phases peuvent être distinguées. La première phase part de 2006 à 2012 et la seconde de 2013 à 2019. Au cours de la première phase les marchés de prestation et de fournitures semblent dominer. Au cours de la seconde phase, ce sont les marchés de travaux qui dominent relativement suivies des marchés de fournitures.

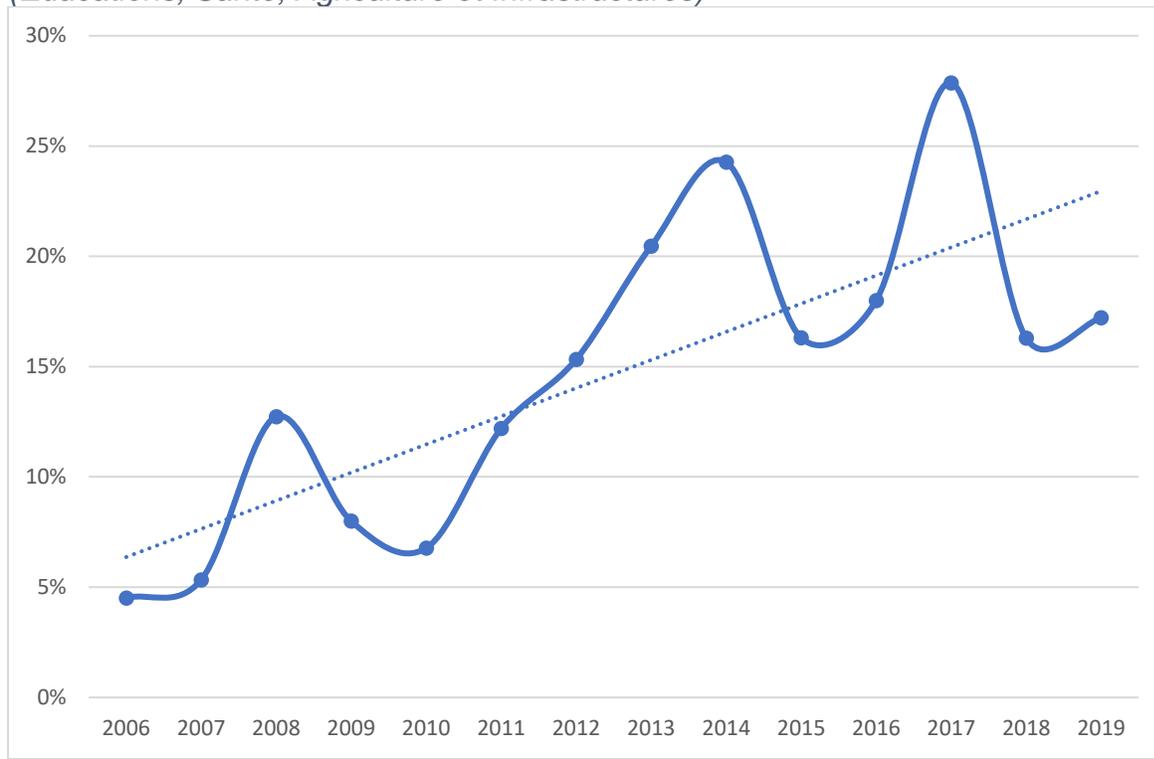
Graphique 63: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur de l'agriculture selon le type de 2006 à 2019



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

La répartition du nombre de marchés par secteur montre que la part des marchés publics passés dans le secteur de l'agriculture comparativement au nombre total des marchés passés dans les quatre secteurs d'intérêt, révèle une tendance globale haussière entre 2006 et 2019 (Cf. Graphique 64). La proportion des marchés a varié entre 5% et 28% du total des marchés passés dans les quatre secteurs sur la période avec un pic en 2017 (28%).

Graphique 64: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur de l'agriculture comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

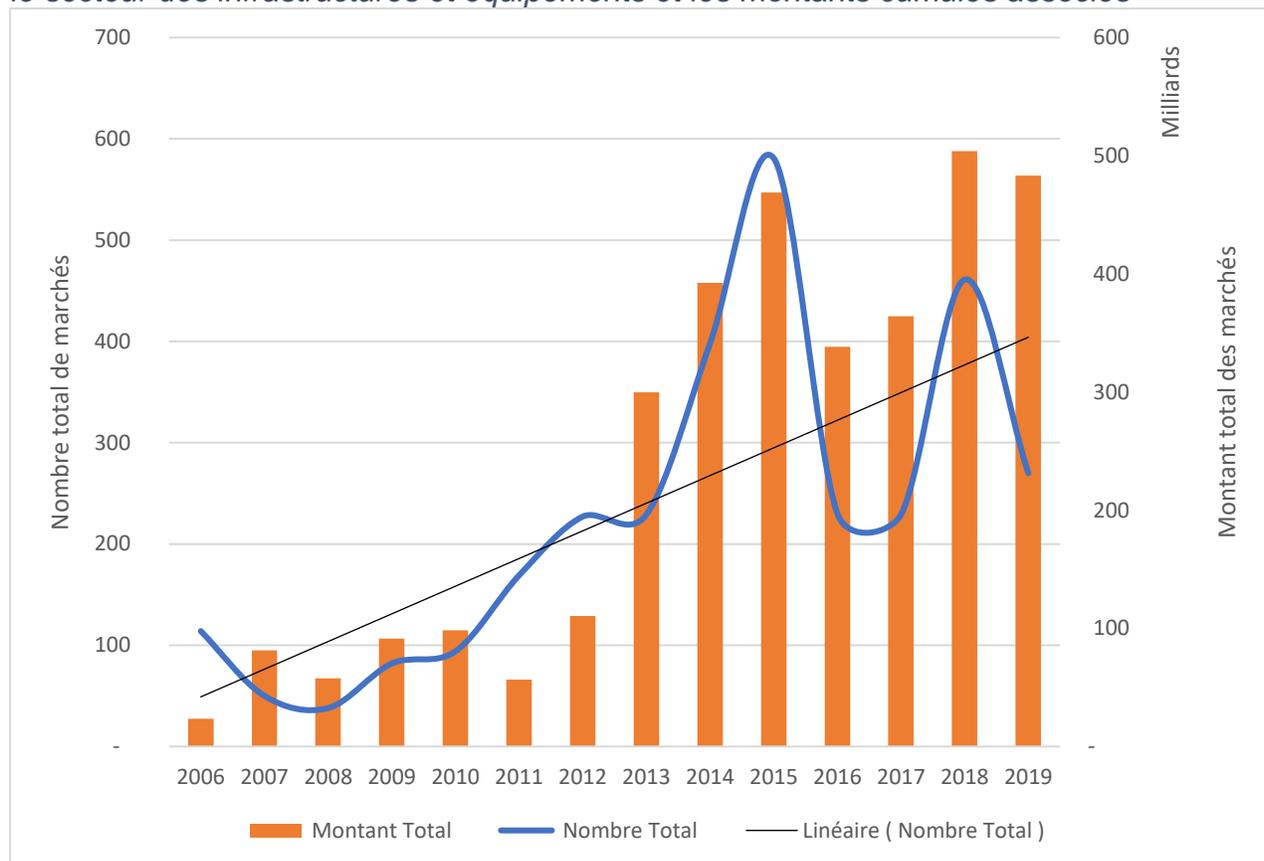
Entre 2010 et 2014, le nombre relatif de marchés publics passés dans ce secteur a connu une croissance soutenue, allant de 7% en 2010 à 24% en 2014, soit une hausse d'un peu plus du triple en point de pourcentage en cinq ans. Cette évolution montre que ce secteur demeure important pour l'économie ivoirienne, si bien qu'à la sortie de la crise ivoirienne de 2010-2011, des investissements publics y ont été affectés en vue de rétablir le système de production ou d'accroître la capacité de production du système existant.

4.3.2.4. Secteur des infrastructures et équipements

De 2006 à 2019, 3172 marchés publics, tous types confondus (fournitures, prestations et travaux), ont été passés dans le secteur des infrastructures et équipements en Côte d'Ivoire. Le Graphique 65 illustre l'évolution du nombre total et les montants des marchés publics passés dans le secteur des infrastructures et équipements. L'analyse de

l'évolution du nombre de marchés publics passés dans ce secteur révèle une tendance globale ascendante avec un pic en 2015 (avec 581 marchés publics).

Graphique 65: Evolution du nombre de marchés publics (type confondus) passés dans le secteur des infrastructures et équipements et les montants cumulés associés

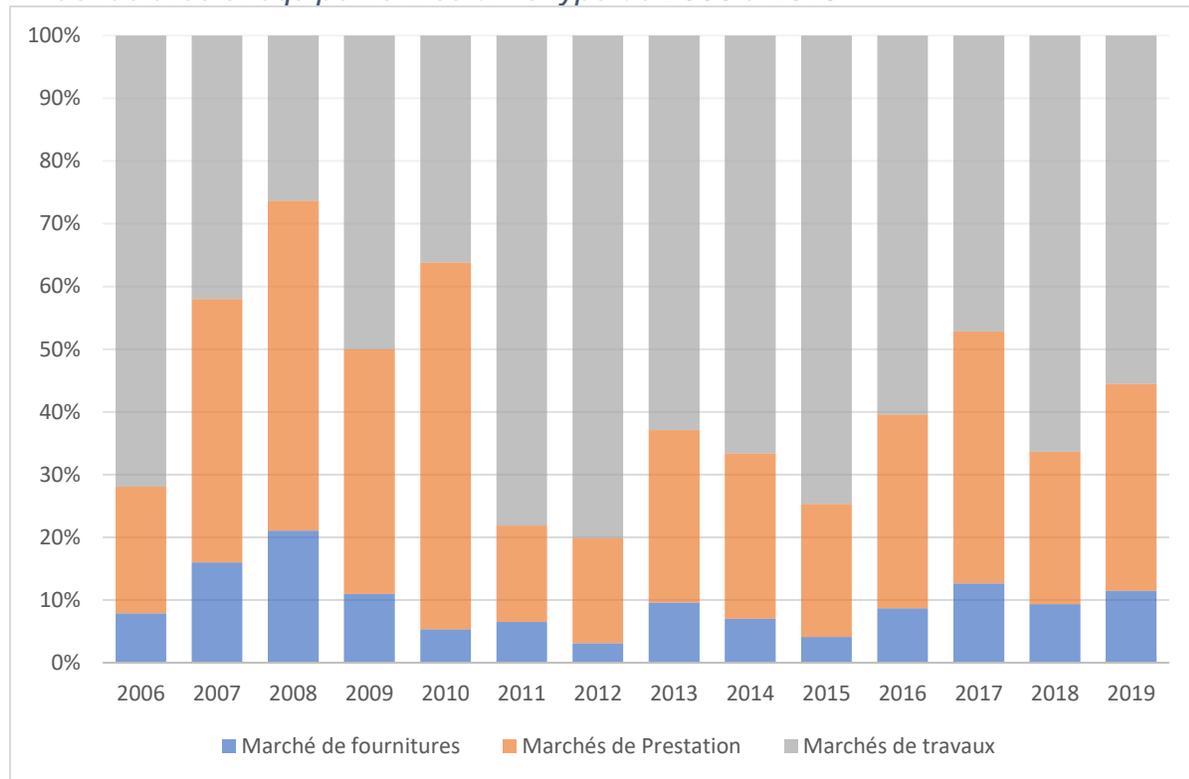


Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Concernant les montants des marchés publics passés au profit de ce secteur, les valeurs varient entre 23 milliards et 504 milliards. Deux périodes peuvent être retenues dans l'analyse de l'évolution des montants des marchés publics passés dans ce secteur : la période avant 2012 et celle après 2012. Avant 2012, comme le montre le graphique, les montants sont relativement petits et n'ont pas excédé 111 milliards tous types de marchés confondus. Après 2012, les montants ont quasiment doublé et ce sont maintenus entre 2013 et 2019, au-dessus de 300 milliards chaque année. Cette situation est le résultat de la mise en œuvre des PND 2012-2015 et 2016-2020 caractérisés par d'importants investissements dans les infrastructures économiques et les équipements.

Comme le montre le Graphique 66, sur toute la période, la répartition des marchés selon le type montre une proportion élevée des marchés de travaux.

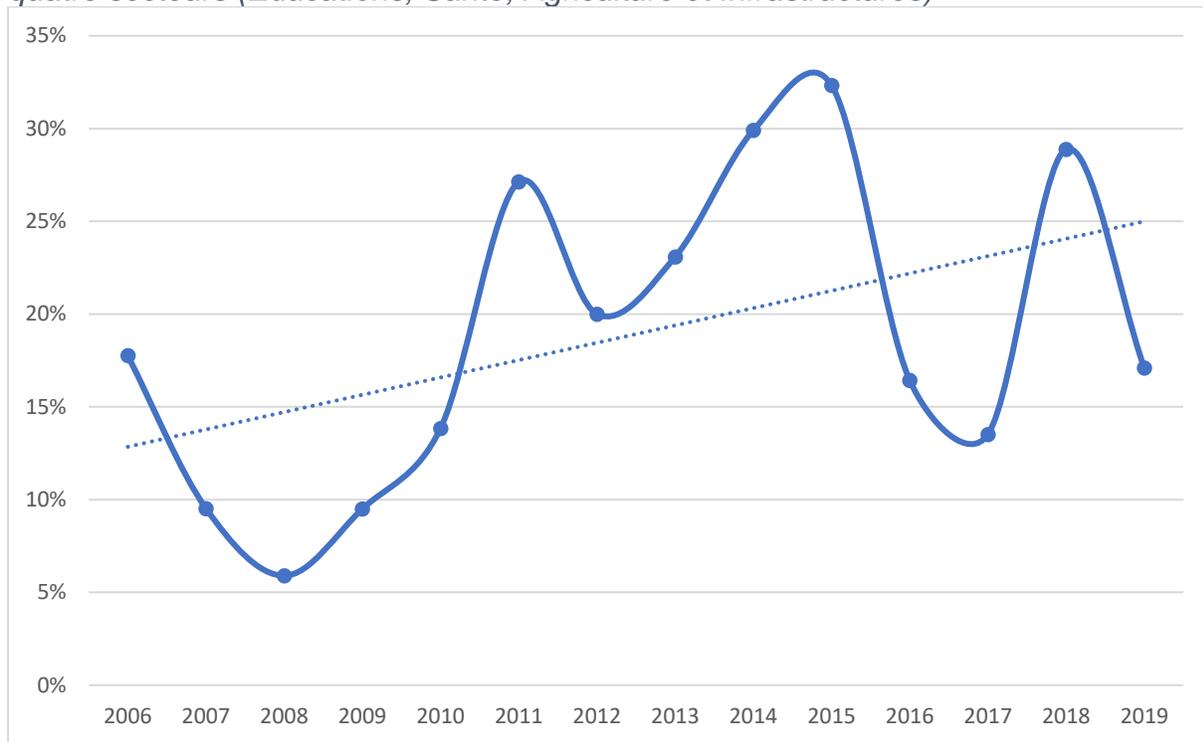
Graphique 66: Répartition du nombre de marchés publics passés dans le secteur des infrastructures et équipement selon le type de 2006 à 2019



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

Le Graphique 67 présente l'évolution de la part des marchés publics passés dans le secteur des infrastructures et équipements comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs d'intérêt de l'étude. Comme le montre le graphique, la tendance globale est haussière sur toute la période.

Graphique 67: Evolution de la part des marchés publics passés dans le secteur des infrastructures et équipement comparativement au total des marchés passés dans les quatre secteurs (Educations, Santé, Agriculture et Infrastructures)



Source : Cabinet MBA à partir des données de la DGMP

La part des marchés publics passés dans ce secteur a varié entre 5% et 32%. Il faut noter qu'entre 2015 et 2017, la part des marchés publics dans ce secteur a enregistré une forte baisse, passant de 32% à 14%. Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait que les marchés de travaux passés entre 2015 et 2017 sont en cours d'exécution durant cette période. En effet comme le montre le graphique entre 2012 et 2017, la proportion des marchés augmente de façon continue, passant de 20% en 2012 à 32% en 2017.

SECTION 5 : CONCLUSIONS

Le présent document est le rapport final de l'étude portant sur l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne. L'objectif de l'étude était de faire une évaluation de la contribution des marchés publics à la création de richesse en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- Analyser l'évolution du taux d'absorption des lignes à marchés à partir de 2006 ;
- Analyser l'évolution des marchés publics et de ses composantes (fournitures, prestations et travaux) par rapport aux agrégats économiques ;
- Analyser l'évolution des marchés publics dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, infrastructures, ...) comparativement à certains pays de l'UEMOA ;
- Analyser l'efficacité et l'efficience des marchés publics dans les secteurs considérés comme prioritaires par le gouvernement (éducation, santé, infrastructures, ...) ;
- Estimer la taille optimale des marchés publics dans le PIB ;
- Identifier les marchés publics qui ont un effet multiplicateur sur les agrégats économiques ;
- Formuler des recommandations pour un meilleur ciblage des marchés publics.

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette étude procède d'une démarche qui combine à la fois des techniques quantitatives et qualitatives, réparties en sept (7) phases : (i) la revue documentaire, (ii) la collecte de données de sources administratives (iii) la conduite d'entretiens individuels, (iv) la constitution de la base de données, (v) le traitement des données et l'analyse statistique descriptive (vi) le benchmarking et (vii) l'analyse économétrique. Il ressort au regard des analyses réalisées, les résultats ci-après présentés.

Depuis 2012, le nombre de marchés publics approuvés connaît une forte hausse. En effet, le nombre de marchés approuvés est passé de 371 en 1993 à 3241 en 2012 puis à 4835 en 2018. Quant au montant des marchés publics, il est passé de 26,6 milliards de FCFA en 1993 à 415,8 milliards de FCFA en 2012 et à 1189,7 milliards de FCFA en 2018. La

volonté du gouvernement de relancer l'économie après la crise de 2011 explique la forte hausse du montant des marchés publics à partir de 2012. En comparant, le poids des marchés passé dans le volume global des marchés, il ressort que les marchés d'éducation représentent 1.7% de l'effectif des marchés passés sur la période, et connaissent une tendance à la baisse depuis 2014. En termes de valeur, les marchés publics de l'Education représentent 3% du montant total des marchés passés de 2010 à 2019.

L'analyse sectorielle des marchés des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des infrastructures révèle que ce sont les secteurs de la santé et de l'éducation qui ont enregistré le plus grand nombre de marchés publics passés entre 2006 et 2019. Toutefois, Une analyse en terme montant cumulé sur la période d'analyse révèle que le secteur des infrastructures présente les montants cumulés les plus élevés. En termes de nombre de marchés publics passés dans ces quatre secteurs, le cumul représente entre 30% et 50% du nombre total de marchés publics passés entre 2006 et 2018 en Côte d'Ivoire

En termes de montants cumulés, les marchés passés dans ces quatre secteurs de l'économie représentent au minimum 33% du montant global des marchés publics tous secteurs confondus sur toute la période. Le pic sur la période d'analyse a été atteint en 2007, avec 82% du montant cumulé dans ces quatre secteurs comparativement aux autres secteurs de l'économie. Après 2012, les montants cumulés des marchés passés dans ces quatre secteurs se maintiennent à plus de 46% du montant total des marchés publics en Côte d'Ivoire tous secteurs confondus.

Les résultats montrent également que la part des marchés publics dans le PIB en Côte d'Ivoire a connu une évolution en dents de scie. Elle a enregistré une hausse en 2012 et 2014 et une baisse à partir de 2015 pour répartir à la hausse en 2018. Elle est passée de 1,39% du PIB en 2011 pour atteindre 5,64% du PIB en 2014 pour se situer à 3,71% en 2018. Une comparaison avec des pays de la sous -région comme le Sénégal met en évidence le fait que la part des marchés publics dans le PIB de ce dernier est restée supérieure à celle de la Côte d'Ivoire sauf en 2014. De plus, au Sénégal, la part des marchés publics dans le PIB a connu une forte hausse en 2015 (9,86%) et 2016 (22,26%).

L'efficacité et l'efficience des marchés publics ont été examinées au regard de trois critères à savoir : (i) le rapport entre les procédures concurrentielles et les procédures non

concurrentielles ; (ii) le délai de passation des marchés et (iii) la part des marchés attribués aux PME, suivie d'une analyse faite de l'exploitation des données issue de la collecte auprès des ministères, PME et Grande entreprises.

Concernant le rapport entre les procédures, l'analyse montre que, quels que soit les marchés passés sous la forme classique ou simplifiée, concurrentielle ou non, les marchés publics mobilisent d'importantes ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'économie. Le fait de recourir à ces méthodes dans le cadre de la commande publique permet à l'Etat de faire des économies. Etant donné que l'on observe une prédominance du mode de passation des procédures concurrentielles aussi bien en nombre qu'en valeur sur la période d'analyse (1993-2019), l'on pourrait présumer que l'Etat a pu engranger des ressources suffisantes en ayant permis de garantir le meilleur rapport qualité prix.

Quant au délai moyen de passation des marchés, il connaît depuis l'entrée en vigueur des réformes du code des marchés en 2016 du nouveau code de 2019, une tendance baissière passant de 128,3 jours en 2016 à 95,4 jours en 2019. Soit un gain de 33 jours.

Le délai moyen de passation des marchés est passé de 128,3 jours en 2016 à 108,3 jours en 2017, soit une réduction de 20 jours. La diminution du délai entre l'ouverture des plis et l'approbation du marché contribue, en grande partie, à celle du délai moyen global de passation. Dans le détail, les délais de passation ayant plus baissés se présentent comme suit :

- le délai de traitement des dossiers d'appel d'offres est passé de 15,7 jours en 2016 à 12,8 jours en 2017 ;
- le délai de signature de l'attributaire est passé de 37 jours en 2016 à 10,5 jours en 2017.

S'agissant de la part des marchés attribués aux PME, elle est passée de 16,6% en 2016 à 42% en 2017, soit une hausse de 25,4 points. On observe que la part des marchés attribués aux petites et moyennes entreprises (PME) est passée de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019, soit une hausse de 21,1 points. Cette hausse traduit la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics à travers l'instauration

des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

L'analyse de l'évolution des lignes à marchés nous renseigne sur les efforts faits en vue d'une vulgarisation des marchés publics. Ainsi, plus il y'a de lignes à marchés, mieux se porte l'économie. L'étude montre que la dotation de l'ensemble des lignes budgétaires soumises à marchés est en forte augmentation depuis 2016 passant de 3 454 à fin septembre 2015 à 48 808 en fin Décembre 2016. La dotation de l'ensemble des lignes budgétaires soumises à marchés était de 2664,3 milliards en hausse de 13% par rapport à fin septembre 2015 où elle était de 2360,9 milliards. Le taux de variation de lignes à marchés planifiées est en progression pour les années 2013 à 2015. Cependant, on observe une forte baisse en 2016, comparativement à 2015, du fait de la nouvelle définition des marchés publics. Cette baisse du taux de planification en nombre pourrait s'expliquer, par la forte augmentation des lignes soumises à marchés.

Relativement à l'analyse de l'efficacité dans le système de gestion des marchés publics, les analyses ont montré que, sous l'hypothèse que toutes les lignes à marchés approuvées ont été exécutées, entre 2006 et 2019, il y a une détérioration car le taux d'absorption des lignes à marchés enregistre une tendance baissière. Il passe de 144% à 73% sur la période.

S'agissant de l'impact des marchés publics sur le secteur privé, il ressort que les marchés publics ont des impacts significatifs au niveau du secteur privé, des populations et des ministères. Ils permettent la performance des ministères (60%), leur visibilité (73.3%) et l'accroissement de la qualité des différentes prestations (80%). Autrement dit, ils ont permis aux différents ministères d'atteindre leurs différents objectifs en mobilisant moins de moyens. Les marchés publics sont un instrument contribuant à garantir l'efficacité de la dépense publique en permettant l'efficacité de la gestion du budget de l'Etat, à travers la qualité des choix budgétaires, la cohérence des choix budgétaires avec les besoins de la population, la prise en compte des marchés passés dans le PPM, précisant pour chaque opération les exigences techniques de l'Etat, les délais d'exécution, les garanties à donner par l'attributaire, les modalités de règlements.

L'analyse de l'incidence des marchés publics sur l'économie s'est focalisée sur les effets de ces marchés en valeur sur la création de richesse. Il ressort que le montant global des différents types de marchés (marchés de travaux, marchés de services et marchés de fourniture) exerce un effet positif et significatif, sur le Produit intérieur Brut. En spécifiant la variable marché public selon les différents types à savoir les marchés de service, de travaux et les fournitures, il ressort également que chaque type de marché exerce un effet significatif et positif sur le PIB. Ces différentes estimations confirment toujours l'existence du lien positif entre les types de marchés publics et le produit intérieur brut. Ce qui permet de confirmer que les marchés publics peuvent engendrer des économies tangibles.

A l'analyse des effets des différents types il ressort également que chaque type de marché exerce un effet significatif et positif sur le PIB. Ces différentes estimations confirment toujours l'existence du lien positif entre les types de marchés publics et le produit intérieur brut. Les économies réalisées sur chaque type de marchés ont une tendance à être supérieures pour les travaux et les fournitures.

Il ressort que les marchés de travaux accélèrent plus le PIB que ne le font les autres types de marchés. Cela pourrait se justifier par la contribution des marchés de travaux, avoisinant 66% du montant global, suivi des marchés de fournitures (17.8%) et du marché des services (15.7%).

Une autre analyse menée, à consister à vérifier le lien entre les modes de passation des marchés et la croissance économique. Il s'est agi de voir lequel des modes concurrentiels ou non crée plus de la richesse. Pour cela, les différents modes de passation des marchés ont été régressés sur le PIB. Il ressort que les marchés publics passés selon les procédures concurrentielles, impactent plus le PIB, voire créent plus de richesse que les marchés passés sous les procédures non concurrentielles.

SECTION 6 : RECOMMANDATIONS

L'étude a porté sur l'analyse de l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne. Il ressort des principaux résultats que les marchés publics ont une incidence positive sur les performances de l'économie ivoirienne.

Au regard de ces résultats, les recommandations suivantes sont faites :

- **Poursuivre la généralisation des marchés publics à toutes les entités de l'administration publique et à tous ces démembrements.** Les marchés publics influencent positivement la création de richesse en Côte d'Ivoire ;
- **Privilégier le mode concurrentiel dans les modes de passation des marchés publics.** Les résultats de l'analyse montrent que les marchés publics passés selon le mode concurrentiel ont un effet plus important sur l'économie ;
- **Renforcer la transparence dans le mode de gestion des marchés publics pour plus d'efficacité.**
- **Poursuivre les réformes entreprises dans l'administration en charge du suivi et de l'évaluation des marchés publics.** Les bonnes performances des contrats à titre onéreux passés devraient être maintenues pour la satisfaction des besoins des acheteurs publics, la création d'emploi dans les PME et l'efficacité de l'administration.
- **Veiller à l'amélioration de l'efficacité dans le système de gestion des marchés pour rehausser le taux d'absorption.** L'efficacité du système de gestion des marchés publics reste une préoccupation pour les ministères impliqués dans le processus et pour l'Etat. A cet effet, plusieurs mesures sont déjà mises en œuvre. Il s'agit notamment (i) œuvrer à la célérité des procédures, (ii) encadrer et appuyer les services en charge des marchés publics, (iii) renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la gestion des marchés publics, (iv) renforcer le contrôle de la régularité des procédures. Cette recommandation consistera à poursuivre les actions entreprises et à veiller à la bonne mise en œuvre des activités de gestion des marchés publics une meilleure efficacité.

- **Poursuivre la dématérialisation des procédures de passation des marchés.**
L'amélioration de l'efficacité du dispositif dans la gestion des marchés publics en Côte d'Ivoire pourrait davantage se nourrir de la dématérialisation en vue de renforcer la transparence dans les procédures, de réduire la fraude liée à l'action directe de l'homme, redonner confiance à tous les bénéficiaires des marchés publics.
- **Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques** (à jour) sur les marchés publics, accessible via une plateforme disponible au sein de la DGMP. Ce système devra prendre en compte les informations sur les marchés publics passés dans tous les secteurs avec les détails d'informations utiles sur les bénéficiaires, les soumissionnaires, les attributaires ainsi que les caractéristiques des marchés (le nombre de lots, les montants, les délais de passation, les étapes de la procédure d'attribution).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Actualités du droit du développement (2007), « idlo international développement law organisation »

André Barilari Lavoisier (2017), « commande publique et politiques publiques « gestion & finances publiques » (2017) /3 n° 3 | pages 99 à 103 issn 1969-1009

ANRMP (2017), « Rapport d'évaluation de la période d'approbation des marchés sur le niveau d'exécution des crédits en Côte d'Ivoire »

ANRMP (2018), « Etude des pratiques frauduleuses sur l'utilisation des documents administratifs dans les marchés publics en Côte d'Ivoire »

ANRMP (2018), « Rapport de synthèse de la gestion »

CNUCED (2013), « Rapport sur les moyens de promouvoir le développement du secteur local des technologies de l'information », New York et Genève, CNUCED.

Codes des marchés publics (2016).

Luc Bourcier de Carbon (1961), « les marchés publics dans l'économie française »; la revue administrative 14e année, n ° 83 (septembre octobre 1961) , pp.465-475 (11 pages)
publié par: presses universitaires de France

OCDE (2017), « Panorama des administrations publiques »

Pyxis Support (2017), « Baromètre de la réglementation de la commande publique en Afrique »

Rapport (2012), « l'évaluation des systèmes nationaux des marchés publics en Tunisie »

Rapport (2013), « l'efficacité économique et efficacité juridique des procédures de révision et de recours pour les marchés publics *markt/2013/072/c* »

Rapport (2015), « analyse économique des marchés publics dans l'industrie de la construction au Québec »

Rapport (2015), « l'incidence et de l'efficacité de la législation de l'union européenne en matière de marchés publics »

Rapport (2015), « les marchés publics dans les pays en développement leçons apprises des activités récentes de l'IDLO Europe economicus en milieu avril" »

Rapports (2020) « Communication en conseil des ministres sur les marchés publics d'exécution des marchés publics en Côte d'ivoire »

Revue (2014), « politique, des procédures et des processus de la BAD en matière de passation de marchés document-cadre d'orientation »

Sanga Pema, Y. (2016). *L'amélioration du système de passation des marchés publics à la contribution de la performance de la gestion des projets au Bénin* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Chicoutimi).

OCDE (2012), « Document de réflexion sur les indicateurs de performance des marchés publics réunion OCDE de spécialistes de haut niveau des marchés publics »

Saussier s., yvrande a. (2007), « économie des coûts de transaction », ed. Repères, n° 407, 124 pages.

Stoléru I. (2007), «l'accès des PME aux marchés publics
»,rapport au Président de la république, 5 décembre, 15 pages

ANNEXES

Annexe 1: TDRs de la mission

TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION DE CABINETS POUR L'ETUDE DE L'INCIDENCE DES MARCHES PUBLICS SUR L'ECONOMIE NATIONALE

I. Contexte et justification

Depuis 2005, la Côte d'Ivoire a initié une profonde réforme de son système de passation des marchés publics. Il s'agit pour elle, de rendre ses textes conformes au dispositif international notamment, les directives de l'UEMOA.

Cette réforme vise à garantir un cadre juridique et institutionnel qui favorise la transparence des procédures de passation, la liberté d'accès à la commande publique et l'égalité de traitement des candidats aux marchés publics.

Pour apporter une réponse adéquate à cette vision, la Côte d'Ivoire vient de se doter d'un nouvel instrument de gestion du système de marchés publics à travers, l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019. Cette ordonnance impose une séparation des fonctions de passation, de contrôle et de régulation.

Ainsi, les fonctions de régulation ont-elles été confiées à l'ANRMP. Ces fonctions ont été renforcées par la prise de l'ordonnance n°2018-594 du 27 juin 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANRMP. L'ANRMP est rattachée institutionnellement à la Présidence de la République.

Au regard de ses missions à lui confier par ce nouveau dispositif, l'ANRMP réalise les études et les audits en liaison avec les autres acteurs du système de la commande publique.

A cet effet, elle a décidé dans le cadre de son plan d'action 2019 de mener une étude, dont l'objectif principal est d'évaluer l'incidence des marchés publics sur l'économie ivoirienne.

Les présents termes de référence viennent préciser les conditions de recrutement d'un cabinet pour assurer cette étude.

II. Objectifs de la mission

1- Objectif général

L'objectif de l'étude est d'évaluer l'incidence des marchés publics sur certains agrégats économiques en Côte d'Ivoire.

2- Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'étude a pour objectifs de :

- collecter les données sur les marchés publics et l'économie (PIB, PIB/tête, budget, dépenses publiques, emploi/chômage, inflation, etc.) à partir de 1998 ;
- analyser l'évolution du taux d'absorption des lignes à marchés à partir de 2006 ;
- analyser l'évolution des marchés publics et de ses composantes (fournitures, prestations et travaux) par rapport aux agrégats économiques (cités plus haut) ;
- analyser l'évolution des marchés publics dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, infrastructures, ...) comparativement à certains pays de l'UEMOA ;
- analyser l'efficacité et l'efficience des marchés publics dans les secteurs considérés comme prioritaires par le Gouvernement (éducation, santé, infrastructures, ...) ;
- estimer la taille optimale des marchés publics dans le PIB ;
- identifier les marchés publics qui ont un effet multiplicateur sur les agrégats économiques ;
- formuler des recommandations pour un meilleur ciblage des marchés publics.

III. Résultats attendus du Cabinet

Les tâches du titulaire du marché, objet de ces termes de référence seront en particulier les suivantes :

- une base de données des marchés publics et l'économie nationale est disponible ;
- l'évolution du taux d'absorption des lignes à marchés est analysée ;
- l'évolution des marchés publics et de ses composantes par rapport aux agrégats économiques est analysée ;
- l'évolution des marchés publics dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, infrastructures, ...) comparativement à certains pays de l'UEMOA est analysée ;
- l'efficacité et l'efficience des marchés publics, en tenant compte des secteurs considérés comme prioritaires par le Gouvernement sont analysées ;
- la taille des marchés publics dans le PIB est estimée ;

- les marchés publics qui ont un effet multiplicateur sur les agrégats économiques sont déterminés ;
- des recommandations pour un meilleur ciblage des marchés publics sont formulées.

IV. Méthodologie

L'étude devra être envisagée dans une logique ouverte avec en perspective l'idée de renseigner un système d'information de base de données.

Le Cabinet travaillera sous la supervision de la Cellule Etudes et Audits Indépendants (CEAI) de l'ANRMP. La CEAI désignera un point focal pour recevoir selon un calendrier prédéfini, l'état d'avancement des travaux, les difficultés rencontrées et solutions de contournement pour une atteinte des résultats.

Le Cabinet présentera à la Cellule Etudes et Audits Indépendants (CEAI) :

- sa revue documentaire, la méthodologie et les outils de collecte de données, à l'entame des travaux ;
- les résultats du traitement et de l'analyse des données ainsi que le plan de rédaction du rapport provisoire, à mi-parcours ;
- le rapport provisoire de l'étude ;
- le rapport final de l'étude.

Le Cabinet produira le rapport de l'étude contenant un résumé de l'étude ainsi que ses principales recommandations. Le rapport comprendra en outre une matrice d'informations se présentant comme une fiche didactique synoptique sur les marchés publics et l'économie nationale. Il sera associé à la version complète du rapport de l'étude un document de synthèse, qui consignera les éléments essentiels de l'étude.

Le Cabinet (consultant principal) ne disposera ni d'un ordinateur, ni d'un poste de travail, ni de locaux au sein de l'ANRMP. Il ne sera pas astreint aux horaires de travail de l'ANRMP. Cependant, il devra convenir avec la CEAI d'un agenda précisant la fréquence des rencontres en vue de s'assurer de l'état d'avancement des activités.

V. Profil du personnel clé

Le Cabinet devra justifier de deux études (02) minimums similaires effectuées, justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou parapublics.

Le Cabinet devrait disposer d'experts pluridisciplinaires pour la réalisation d'une telle étude :

Un Consultant Principal / Chef de l'Equipe qui devra :

- être titulaire d'un diplôme BAC+5 au minimum en économie, finance, statistique, économétrie ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine économique ;
- avoir un minimum de trois (03) années d'expérience au sein du cabinet ;
- avoir un minimum de sept (07) années d'expérience professionnelle ;
- avoir participé à au moins un (01) projet d'étude économique;
- avoir une bonne connaissance du système des marchés publics de la Côte d'Ivoire ou des pays de l'UEMOA (Audit, projet, étude, responsable passation de marchés) au cours des cinq (5) dernières années (2014-2018) ou (2015-2019) ;
- avoir participé à la rédaction d'au moins un (01) article ou rapport d'étude économique.

Un spécialiste dans le traitement des données qui devra :

- être titulaire d'un diplôme BAC+4 au minimum en économie, finance, statistique, économétrie, finance ou informatique ;
- avoir un minimum de trois (03) années d'expérience au sein du cabinet ;
- avoir un minimum de sept (07) années d'expérience professionnelle ;
- avoir réalisé au moins un (01) projet de traitement de données statistiques.

Le Cabinet présentera enfin :

- l'organisation de son équipe technique, le niveau de ses effectifs ;
- son approche technique / méthodique, son chronogramme ;
- les ressources qu'il compte affecter au projet ;

Il est vivement souhaité de faire participer des ressortissants nationaux aux personnel clé du cabinet.

VI. Représentation

Le cabinet retenu devra avoir une représentation ou un correspondant en Côte d'Ivoire.

VII. Durée et lieu d'intervention

La mission se déroulera en Côte d'Ivoire sur quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de notification.

VIII. Organisation de l'étude et Rapport

L'ANRMP facilitera et accompagnera l'organisation de la mission du contractant et mettra à sa disposition toute la documentation dont elle dispose et jugée utile à sa mission.

A l'inverse, le contractant est responsable de la collecte de documents ou d'informations auprès de structures pouvant lui fournir des compléments de données ou d'informations nécessaires pour mener à bien l'étude.

Une version provisoire du rapport d'étude (une copie physique et une copie numérique) sera communiquée à l'ANRMP au 70^{ème} jour de la mission. A la fin de la mission, soit au 90^{ème} jour, le cabinet fournira le draft du rapport définitif de l'étude. L'ANRMP disposera de quinze (15) jours pour la formulation de ses observations. Le contractant disposera par la suite de cinq (05) jours pour intégrer les modifications/compléments éventuels demandés par l'ANRMP afin de présenter la version finale et revue du rapport.

Au terme de l'étude, le Cabinet livrera à l'ANRMP :

- la base de données exhaustives utilisée pour l'étude en fichiers Excel, Access ou tout autre format facilement exploitable sur les logiciels statistiques ;
- la version numérique de l'étude (en format WORD et PDF) en plus du format papier en cinq (05) exemplaires.

IX. Langue de l'étude

La langue française est la langue utilisée durant toutes les étapes de cette étude.

X. Allotissement

Le marché ne comporte qu'un seul lot.

L'INCIDENCE DES MARCHES PUBLICS SUR L'ECONOMIE NATIONALE

Questionnaire

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique et ne peuvent être publiés que sous forme anonyme conformément à la loi N°2013-537 du 30 juillet 2013 portant organisation du Système Statistique National.

Décembre 2020

Section A : Identification du répondant

N°	Libellé de la question
A.1.	Nom du secteur ...
A.2.	Nom de structure
A.3.	Type de la Structure <input type="checkbox"/> 1- Ministère 2- PME 3- Grandes Entreprises Si A.3= 1, allez à A.7
A.4.	Date de création de l'entreprise.....
A.5.	Nombre d'employés de l'entreprise.....
A.6.	Capital actuel de l'entreprise.....
A.7.	Numéro du répondant :
A.8.	Depuis quand travaillez-vous au sein de cette structure (année) ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
A.9.	Quel est votre niveau d'étude <input type="checkbox"/> 1= Secondaire, 2= Supérieur 1 ^{er} cycle, 3= Supérieur 2 nd cycle
A.10.	Votre structure dispose t'elle d'une cellule ou d'un Responsable de passation des marchés Publics <input type="checkbox"/> 1 Oui 2 Non
A.11.	L'Organisation de la cellule des marchés publics de votre structure est -elle conforme au nouveau code des marchés Publics ? <input type="checkbox"/> 1 Oui 2 Non
A.12.	Depuis quand êtes-vous en charge de la passation des marchés dans votre structure ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Section B : Appréciation des procédures des marchés publics

B.1	Votre institution a-t-elle bénéficié récemment de marchés publics <input type="checkbox"/> 1 Oui 2 Non
B.2	Comment juger vous les procédures de passation des marchés publics ? <input type="checkbox"/> 1 très Souple 2 Souple 3 ni souple, ni lourde 3 Lourde 4 très lourde
B.3	Votre structure/cellule respecte t'elle les nouvelles procédures de passation des marchés publics ? <input type="checkbox"/> 1 Oui 2 Non
B.4	Comment juger vous les procédures de contrôle des marchés publics ? <input type="checkbox"/> 1 très Souple 2 Souple 3 ni souple, ni lourde 3 Lourde 4 très lourde
B.5	Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans les procédures de passation, de décaissement et de contrôle dans les marchés publics ? - -
B.6	Les nouvelles reformes du code des marchés publics améliorent t'elles votre performance ? 1 Oui 2 Non

B.7	<p>Quelles sont vos propositions pour améliorer les procédures de passation, de décaissement et de contrôle dans les marchés ?</p> <p>Passation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <p>Décaissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <p>Contrôle</p> <p>Passez à la section C, Pour A.3=1</p>
B.8	<p>Quel a été l'effet de la décision du gouvernement de réserver un quota (30%) de marchés publics aux PME sur l'accès de votre entreprise aux marchés publics ?</p> <p>1-Favorisé l'accès 2-Réduit l'accès 3-Aucun effet 4-Je ne sais pas _ </p>

Section C : Informations sur les marchés publics de la structure enquêtées

N°	Libellé de la question																																														
B.9	<p>Combien de marchés publics votre structure a passé depuis 1998 (Effectif)</p> <table border="1" data-bbox="245 888 1295 1717"> <thead> <tr> <th data-bbox="245 888 771 955">Années</th> <th data-bbox="771 888 1295 955">Nombres total (tous types de marchés confondus)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1998</td><td></td></tr> <tr><td>1999</td><td></td></tr> <tr><td>2000</td><td></td></tr> <tr><td>2001</td><td></td></tr> <tr><td>2002</td><td></td></tr> <tr><td>2003</td><td></td></tr> <tr><td>2004</td><td></td></tr> <tr><td>2005</td><td></td></tr> <tr><td>2006</td><td></td></tr> <tr><td>2007</td><td></td></tr> <tr><td>2008</td><td></td></tr> <tr><td>2009</td><td></td></tr> <tr><td>2010</td><td></td></tr> <tr><td>2011</td><td></td></tr> <tr><td>2012</td><td></td></tr> <tr><td>2013</td><td></td></tr> <tr><td>2014</td><td></td></tr> <tr><td>2015</td><td></td></tr> <tr><td>2016</td><td></td></tr> <tr><td>2017</td><td></td></tr> <tr><td>2018</td><td></td></tr> <tr><td>2019</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Années	Nombres total (tous types de marchés confondus)	1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019	
Années	Nombres total (tous types de marchés confondus)																																														
1998																																															
1999																																															
2000																																															
2001																																															
2002																																															
2003																																															
2004																																															
2005																																															
2006																																															
2007																																															
2008																																															
2009																																															
2010																																															
2011																																															
2012																																															
2013																																															
2014																																															
2015																																															
2016																																															
2017																																															
2018																																															
2019																																															
B.10	<p>Quel est le Montant Global, et exécuté de marché passé par votre structure depuis 2006 (en FCFA)</p>																																														

N°	Libellé de la question			
	Années	Montants global (tous types confondus)	Montants exécuté	
	1998			
	1999			
	2000			
	2001			
	2002			
	2003			
	2004			
	2005			
	2006			
	2007			
	2008			
	2009			
	2010			
	2011			
	2012			
	2013			
	2014			
	2015			
	2016			
	2017			
	2018			
	2019			
B.11	Quelle est la répartition des marchés passés par votre structure depuis 1998 ? (nombre)			
	A – Marchés de travaux B – Marchés de services C – Marchés de Fournitures D – Marchés mixte			
	Années	Nombres de marchés selon le type		
		A	B	C
	1998			D
	1999			
	2000			
	2001			
	2002			
	2003			
	2004			
	2005			
	2006			
	2007			
	2008			
	2009			
	2010			
	2011			
	2012			
	2013			

N°	Libellé de la question				
	2014				
	2015				
	2016				
	2017				
	2018				
	2019				

B.12 Quelle est la répartition des marchés passés par votre structure depuis 1998 ? (Montant global)

A – Marchés de travaux B – Marchés de services C – Marchés de Fournitures
D – Marchés mixte

Années	Nombres de marchés selon le type			
	A	B	C	D
1998				
1999				
2000				
2001				
2002				
2003				
2004				
2005				
2006				
2007				
2008				
2009				
2010				
2011				
2012				
2013				
2014				
2015				
2016				
2017				
2018				
2019				

B.13 Quelle est la répartition des marchés passés par votre structure depuis 1998 ? (montant exécuté)

A – Marchés de travaux B – Marchés de services C – Marchés de Fournitures
D – Marchés mixte

Années	Nombres de marchés selon le type			
	A	B	C	D
1998				
1999				
2000				
2001				

N°	Libellé de la question
	1 très important 2 important 3 neutres, 4 pas important 5 faible
B.19	Comment jugez-vous l'impact des marchés publics sur l'efficacité de votre ministère/entreprise/PME ? A – Amélioration de la qualité des prestations du Ministère __ B – Visibilité du Ministère __ C- Performance du Ministère __ D- Autre à préciser :
B.20	Pensez-vous que votre structure serait efficace dans l'accomplissement de son cahier de charge sans recourir aux marchés publics ? __ 1Oui 2 Non
B.21	Quels sont les principaux facteurs qui affectent l'efficacité des marchés publics selon vous ? ----- -----
B.22	Les différents marchés passés durant ces dernières années par votre structure étaient 'ils conformes à vos objectifs/besoins ? 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Ni satisfait, ni insatisfait 4. Beaucoup 5. Très adapté.
B.23	Les différents marchés passés durant ces 10 dernières années ont 'ils permis d'atteindre vos résultats escomptés ? 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Ni satisfait, ni insatisfait 4. Beaucoup 5. Complètement.
B.24	Les différents marchés publics passés dans votre structure ont 'ils permis d'être plus productif ?
B.25	Avez-vous déjà évalué l'impact des projets financés à partir des marchés publics sur les usagers/bénéficiaires/populations ? Si oui, pouvons-nous avoir ces rapports d'évaluation ? <i>(Inscrire le titre du document et son année de publication)</i>
B.26	Les Investissements de l'Etat à travers les marchés publics influencent 'ils positivement l'économie ? 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. Ni satisfait, ni insatisfait 4. Beaucoup 5. Complètement Fin du questionnaire si A.3 =1
B.27	Comment jugez-vous l'effet des marchés publics sur le chiffre d'affaires de votre entreprise ? __ 1-très important 2-important 3-neutres 4-pas important 5-faible Si A3.=2 et 3
B.28	Comment jugez-vous l'impact des marchés publics sur la création d'emplois par votre entreprise ? __ 1-très important 2-important 3-neutres 4-pas important 5-faible
B.29	Pensez-vous que votre entreprise peut se passer des marchés publics ? __ 1Oui 2 Non

Annexe 3 : Liste des points focaux de la collecte des données

N°	STRUCTURES	Noms des Points Focaux	Contacts (Tel)
	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics		
	Institut National de la Statistique	N'Guessan Jean Noel	49293928
	Direction des marchés publics	Koua Bea Pierre	
1	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique		
2	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Sylla Oumar	48030318
3	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Bohou Ladj Jean Claude	08253323
4	Ministère du Plan et du Développement		
5	Ministère des transports	MANDEROSE Beyssidi	
6	Ministère de l'Économie et des Finances	Kone Mamadi	07062996
7	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	Loukou Kouakou Daniel	08363657
8	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		
9	Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité	SIAN TIA Didier	01319937
10	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	Traore Drissa	2720347276
11	Ministère du Pétrole, de l'énergie et des Énergies Renouvelables		07-08-22-38-80
12	Ministère de l'Hydraulique		
13	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État	Koua Bea Pierre	58638886/
14	Ministre de la promotion de l'investissement privé	Nahounou Chantal	09403472
15	Ministère de la Défense	Coulibaly Non Karna/Cisse Sabaty	09505082/01180101
16	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile		
17	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Abdoulaye Karim	08192070
18	Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	Silue Mamadou	707898885
19	Ministère des Mines et de la Géologie	Marcellin Mea Eugene	08 62 83 27
20	Ministère du Commerce et de l'Industrie (Chambre de commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire)	DERE Pierre Roland	707507850

21	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes		0707578649
22	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et ses faitières	N'cho	0748051942
23	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (CGPME-CI) et ses faitières		
24	Fédération Ivoiriennes des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) et ses faitières	Dingui	0707826715